

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES CARTES	6
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	6
SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
INTRODUCTION GENERALE	8
<i>Contexte général</i>	9
<i>Méthodologie de l'élaboration du PCD</i>	9
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	13
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE	14
<i>1.1.1. Situation géographique et zone d'influence immédiate de la commune</i>	14
<i>1.1.2. Organisation administrative de la commune</i>	16
1.2. MILIEU PHYSIQUE	18
1.2.1. Le relief et le climat.....	18
1.2.2. Le couvert végétal et les ressources fauniques et halieutiques	18
<i>1.2.2.1. Le couvert végétal</i>	18
<i>1.2.2.2. La faune et les ressources halieutiques</i>	20
1.2.3. Le réseau hydrographique.....	20
1.2.4. La typologie et l'aptitude des sols et des bas-fonds.....	22
1.3. MILIEU HUMAIN	24
1.3.1. Caractéristiques démographiques de la commune.....	24
<i>1.3.1.1. Histoire du peuplement</i>	24
<i>1.3.1.2. Les différents groupes ethniques et religieux</i>	24
<i>1.3.1.3. La structure de la population</i>	25
1.3.2. Les facteurs explicatifs de la dynamique de la population	29
<i>1.3.2.1. Natalité et fécondité</i>	29
<i>1.3.2.2. Mortalité</i>	29
<i>1.3.2.3. Les mouvements migratoires de la population</i>	29
1.3.3. Les perspectives d'évolution de la population d'ici à 2023.....	31
1.4. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMUNAL	33
1.4.1. Opérations et évolution des lotissements.....	33
1.4.2. Mise en valeur des réserves foncières produites par les lotissements	35
1.4.3. Typologie du tissu urbain et rural	36
1.4.4. Typologie de l'habitation urbain et villageois	38
<i>1.4.4.1. L'habitation de type moderne</i>	38
<i>1.4.4.2. L'habitation de type semi-moderne</i>	38
<i>1.4.4.3. L'habitation de type traditionnel</i>	38
1.4.5. Densité du bâti de la trame lotie de Banfora.....	38
1.5. SECTEURS DE PRODUCTION	39
1.5.1. L'agriculture, l'arboriculture et le maraîchage	39
1.5.2. L'élevage	43
1.5.3. La pêche et la chasse.....	44
1.5.4. L'apiculture	45
1.5.5. Problématique de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire.....	45
1.6. SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION	46
1.6.1. Le réseau de communication et les transports	46
<i>1.6.1.1. Les voies de communication</i>	46
<i>1.6.1.2. Les moyens de transport et les gares</i>	47
1.6.2. Les unités de transformation agroalimentaire et la pharmaceutique	47

1.6.3. Le commerce, l'artisanat, les mines et l'énergie	48
1.6.3.1. Le commerce et les équipements marchands	48
1.6.3.2. L'artisanat	48
1.6.3.3. Les mines et l'énergie	48
1.6.4. Le tourisme et l'hôtellerie.....	49
1.6.5. Les moyens de communication	51
1.6.6. Les institutions financières.....	52
1.7. SECTEURS SOCIAUX	53
1.7.1. L'éducation.....	53
1.7.2. La santé.....	61
1.7.3. L'eau potable et l'assainissement	64
1.7.4. Les sports, la culture et les loisirs.....	70
1.7.5. L'emploi et l'action sociale et le genre.....	70
1.8. ORGANISATION ET GESTION MUNICIPALE	71
1.8.1. Gouvernance locale	71
1.8.1.1.1. Composition du conseil municipal.....	71
1.8.1.1.2. Du rôle du conseil municipal.....	72
1.8.1.2. Les ressources financières.....	72
1.8.1.2.1. Le Budget communal	72
1.8.1.2.2. Capacité d'autofinancement (CAF) de la commune.....	74
1.8.1.2.3. Niveau de service rendu par la Mairie de Banfora	75
1.8.1.2.4. Mobilisation des ressources endogènes et exogènes	75
1.8.1.2.5. Capacité de gestion financière et d'exécution du budget	77
1.8.2. Analyse des forces et des contraintes de développement en matière de gouvernance.....	77
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	78
2.1. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE DU MILIEU PHYSIQUE.....	79
2.2. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS SOCIAUX DE BASE.....	81
2.3. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE PRODUCTION.....	85
2.4. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION.....	86
TROISIEME PARTIE : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	89
3.1. DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	90
3.2. VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	91
3.3. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	91
3.3.1. Objectif global de développement de la commune.....	91
3.3.2. Objectifs spécifiques de développement de la commune	91
3.4. AXES STRATEGIQUES ET COHERENCE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE..	92
3.4.1. Les axes stratégiques	92
3.4.1.1. Axe 1 : Promouvoir une croissance économique durable.....	92
3.4.1.2. Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base.....	93
3.4.1.3. Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale.....	93
3.5. COHÉRENCE ENTRE ORIENTATIONS COMMUNALES ET ORIENTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	94
3.6. PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	98
3.6.1. Programmation quinquennale des actions de développement (2019-2023).....	98
3.6.2. Programmation des actions prioritaires de la première année	138
3.7. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	153
3.7.1. Dispositif institutionnel et organisationnel.....	153
3.7.1.1. Principes directeurs.....	153
3.7.1.2. Promotion du PCD : les acteurs et leurs rôles	154

3.7.1.3. Phase opérationnelle	157
3.7.1.3.1. Etape de communication et de négociation	158
3.7.1.3.4. Etape du suivi-contrôle	159
3.7.1.3.5. Etape d'évaluation	160
3.7.1.3.6. Etape de la reprogrammation	160
3.8. SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCD.....	160
3.8.1. Mécanisme de suivi-évaluation.....	160
3.8.2. Outils et organes de suivi-évaluation	161
3.8.3- Cadre logique et analyse des risques	162
3.8.3.1. Le cadre logique	162
3.8.3.2. Analyse des risques.....	177
CONCLUSION GÉNÉRALE	178

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation démographique de la ville de Banfora et des villages rattachés en 1996.....	25
Tableau 2: Population des villages du département de Banfora en 1996	26
Tableau 3: Répartition de la population des villages de Banfora en 2006.....	27
Tableau 4: Répartition de la population de la commune urbaine de Banfora en 2006.....	28
Tableau 5: Evolution de la population périurbaine ou rurale de la commune de Banfora de 2006 à 2023	31
Tableau 6: Evolution de la population urbaine de la commune de Banfora de 2006 à 2022	32
Tableau 7: Synthèse de l'évolution globale de la population de la commune de Banfora de 2006 à 2022	32
Tableau 8 : Evolution des opérations de lotissement dans la commune.....	33
Tableau 9: Situation des réserves foncières produites par les lotissements	35
Tableau 10: Évolution de la production céréalière dans la commune de Banfora	39
Tableau 11: Evolution des productions maraichères dans la commune.....	42
Tableau 12: Effectifs du cheptel par espèce dans la province de la Comoé	43
Tableau 13: Évolution de la couverture alimentaire des populations à partir de la production céréalière de 2009 à 2016.....	45
Tableau 14 : Nombre d'unités industrielles existantes dans la commune en 2013.....	47
Tableau 15: Évolution des établissements d'accueil par forme d'hébergement de la commune	51
Tableau 16 : Moyens de communication dans la commune urbaine de Banfora.....	51
Tableau 17 : Institutions financières implantées dans la commune.....	52
Tableau 19 : Évolution du nombre de salles de classes Post-primaire d'enseignement général selon le statut dans la commune.....	56
Tableau 20 : Quelques indicateurs de santé	64
Tableau 21: Composition du conseil municipal de la commune de Banfora	72
Tableau 22: Évolution des recettes au niveau de la commune.....	73
Tableau 23: Évolution des dépenses au niveau de la commune de Banfora	73
Tableau 24: Evolution de la capacité d'autofinancement de la commune de Banfora.....	
Tableau 25: Niveau de service rendu par la mairie de Banfora de 2012 à 2016.....	75
Tableau 26: Évolution du budget de fonctionnement communal et de la subvention accordée par l'État de 2014 à 2016.....	74
Tableau 27 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux physique et humain.....	79
Tableau 28: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs sociaux au niveau de la commune.....	81
Tableau 29: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs de la production de la commune.....	85
Tableau 30: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs de soutien à la production de la commune.....	86
Tableau 31: Articulation des axes et des objectifs stratégiques du PCD avec les orientations du PNDES et des ODD	95
Tableau 32 : Programmation quinquennale des actions de développement (2019-2023)	99
Tableau 33 : Part contributive de chaque acteur (Population Commune PTF) entre 2019 et 2023.....	133
Tableau 34 : Programmation des actions prioritaires de la première année.....	136
Tableau 35 : Cadre logique sectoriel du PCD.....	159

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation géographique de la commune urbaine de Banfora	15
Carte 2 : Découpage administratif de la commune urbaine de Banfora	17
Carte 3 : Couvert végétal de la commune urbaine de Banfora.....	19
Carte 4 : Réseau hydrographique de la commune urbaine de Banfora	21
Carte 5 : Typologie des sols et bas-fonds de la commune urbaine de Banfora.....	23
Carte 6 : Evolution spatiale du tissu urbain de la commune	34
Carte 7 : Sites touristiques de la commune urbaine de Banfora.....	50
Carte 8 : Infrastructures éducatives de la commune.....	60
Carte 9 : Répartition et accessibilité des infrastructures sanitaires de la commune	62
Carte 10 : Infrastructures et accessibilité des ouvrages hydrauliques de la commune.....	65

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution de la production des oléagineux lors des cinq dernières campagnes agricoles....	40
Graphique 2: Evolution de la production des tubercules dans le département de Banfora	41
Graphique 3 : Evolution des effectifs des élèves au niveau de la commune de Banfora	54
Graphique 4 : Evolution des taux de réussite au CEP en 2017 suivant le sexe dans la province.....	54
Graphique 5: Évolution du nombre d'établissements post-primaire en fonction du statut.....	55
Graphique 6: Évolution des effectifs des élèves du secondaire général de la commune de Banfora.....	57
Graphique 7: Évolution des effectifs des élèves des établissements techniques suivant le sexe.....	58
Graphique 8 : Evolution des effectifs des personnes bénéficiant de l'alphabétisation suivant le sexe.....	59
Graphique 9 : Courbe d'évolution de la fonctionnalité des PEM en milieu rural.....	66
Graphique 10: Évolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.....	66

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche photographique 1: Etat des canaux d'évacuation des eaux de pluies dans la ville de Banfora	68
Planche photographique 2: État d'évacuation des ordures ménagères dans la commune urbaine de Banfora	69
Planche photographique 3 : Dépôt sauvage d'ordures en milieu rural, commune de Banfora	69

SIGLES ET ABBREVIATIONS

SIGLES ET ABBREVIATIONS	SIGNIFICATION
APREL	Projet d'Appui à la Relance des Économies Locales
ADEPAC	Appui à la Décentralisation et à l'Éducation pour l'Action Citoyenne
AFD	Agence Française de Développement
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
CC	Coopération Canadienne
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CMU	Centre Médical Urbain
CS	Coopération Suisse
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DREAHA	Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
DRENA/CAS	Direction Régionale de l'Éducation Nationale des Cascades
DREP	Direction Régionale de l'Économie et de la Planification
DRID/ CAS	Direction des Infrastructures et du Désenclavement des Cascades
DRT/CAS	Direction Régionale du Tourisme des Cascades
DRUH/CAS	Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat des Cascades
ECOLOC	Étude de relance des Économies Locales
FDE	Fonds de Développement de l'Électricité
FDR	Fonds de Développement Régional
FENU	Fonds des Nations Unies pour l'Équipement
FIE	Fonds d'Investissement pour l'Énergie
FPDCT	Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales
GMB	Grands Moulins du Burkina
GIZ	Coopération allemande/GTZ
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MS	Ministère de la Santé
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PCD-AEPA	Plan Communal de Développement, Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PNDES	Plan National pour le Développement Économique et Social
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs phase II
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Pla d'Occupation des Sols
PPP	Partenariat Public- Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMAT	Rayon Moyen d'Action Théorique
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SN-SOSUCO	Société Nationale Sucrière de la Comoé
SOFITEX	Société des Fibres et Textiles
SONABEL	Société Nationale Burkinabé d'Électricité

INTRODUCTION GENERALE

Contexte général

Depuis l'adoption de la Constitution le 02 juin 1991, le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de décentralisation qui a conduit à l'adoption de la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce code (en cours de relecture) détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et les moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

Pour opérationnaliser les directives de ce code, le Gouvernement, a entrepris en avril 2006 la communalisation intégrale du territoire national avec la création de 13 régions, 49 communes urbaines et 302 communes rurales.

Aussi, le CGCT en son article 91 dispose-t-il que « *Les collectivités territoriales élaborent et exécutent leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat* ». De même, l'article 224 dudit code dispose que « *le Conseil municipal définit les grandes orientations en matière de développement communal* ». Conformément à ces dispositions, le Conseil municipal de Banfora a décidé d'élaborer un référentiel de développement socio-économique de la commune. Ainsi, le Conseil Municipal a entrepris d'élaborer le plan communal de développement (PCD) de Banfora pour la période 2019-2023⁽¹⁾. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations globales du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui est le référentiel national en matière de développement socio-économique. Elle intervient également dans un contexte où l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté en septembre 2015, le Programme de Développement Durable² à l'horizon 2030 (PDDH 2030). Les pays du monde entier se sont engagés à internaliser les ODD dans les politiques nationales pour faciliter l'atteinte des résultats en 2030. À ce titre, le Burkina Faso s'est doté de son Plan National de Développement Économique et Social (PNDES), axé sur l'atteinte des ODD. Dans cette même logique, les collectivités locales, acteurs centraux pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des ODD, sont appelées à se doter d'un plan local de développement durable. La volonté de l'élaboration du PCD de la commune de Banfora dans les actions globales du PNDES et du PDDH s'inscrit dans cette dynamique.

Méthodologie de l'élaboration du PCD

Trois niveaux d'approche méthodologique ont été utilisés pour conduire l'élaboration du présent PCD. Il s'agit du respect (i) des principes de l'approche participative, (ii) des prescriptions du guide méthodologique d'élaboration des PCD relu et adopté en juin 2013 et (iii) la prise en compte des thématiques émergentes et des ODD.

Dans la pratique, la conduite du processus a été basée sur la concertation et la communication constante avec le Conseil Municipal, la commission ad hoc, la population, les services techniques déconcentrés et les partenaires au développement de la commune. Elle s'est articulée autour des trois principales phases, à savoir (i) la phase préparatoire, (ii) la phase de diagnostic et (iii) la phase de planification et de production du rapport du PCD.

¹ Le précédent plan de développement de la commune de Banfora a été mis en œuvre courant 2009-2013.

² Le PDDH est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande. Il comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles.

a) Phase préparatoire

Il s'est agi de définir les conditions devant favoriser une bonne conduite de l'étude. Pour ce faire, quatre (04) principales étapes ont été suivies.

▪ Réunion de cadrage

Cette étape a permis au Conseil municipal, à la commission ad hoc et à l'équipe de consultants chargée de l'élaboration du PCD :

- d'avoir une compréhension commune des termes de référence de la mission qui est confiée au Bureau d'études ;
- d'examiner les outils élaborés pour le diagnostic communal (fiches de collecte de données, guides d'entretiens, focus group, constitution de grappes de villages, campagnes et moyens de communication/sensibilisation à travers tous les médias locaux existant...) ;
- d'examiner l'organisation pratique proposée par le Bureau d'études notamment pour la formation des membres de la commission ad hoc sur la planification locale, la collecte des données primaires et secondaires et de partager les préoccupations y afférant ;
- d'arrêter un calendrier définitif du processus d'élaboration du PCD.

▪ Atelier de lancement du processus d'élaboration du PCD

L'atelier officiel de lancement du processus d'élaboration du PCD s'est tenu sous la présidence de Monsieur le Maire de la commune.

L'objectif de cette étape a consisté d'une part, à informer les citoyens de façon détaillée et l'ensemble des acteurs sur les enjeux de l'élaboration du PCD et d'autre part, à les informer sur son contenu et la nécessité de la mobilisation autour du processus notamment la collecte des données et l'expression des besoins sociaux et le respect du chronogramme du déroulement de la mission. La tenue de l'atelier de lancement a aussi permis la consolidation des tâches des membres de la commission ad hoc.

▪ Elaboration des outils de collectes de données

Pour la conduite de la mission de collecte de données sur le terrain, des outils ont été conçus par les consultants. Il s'agit essentiellement (i) des fiches de conduite des séances de diagnostic participatif avec les secteurs et villages de la commune, (ii) des guides d'entretien semi-structurés pour la collecte des données complémentaires auprès des services techniques déconcentrés et des partenaires de la commune (OSC, projets, programmes et ONG), (iii) des fiches de collecte de données auprès de l'administration communale et (iv) la constitution des grappes de villages pour les focus groups.

▪ Formation des enquêteurs

Pour permettre la collecte des données au niveau local (secteur et villages), l'équipe des consultants a recruté et formé des enquêteurs. La mission assignée aux enquêteurs a été de conduire sur le terrain (secteurs/grappes) sous la supervision des membres de l'équipe de consultants et des présidents des sous-commissions de la commission ad hoc, la collecte des données conformément aux fiches élaborées à cet effet.

b) Phase du diagnostic

Elle comprend quatre étapes essentielles : la capitalisation des ODD, le diagnostic participatif, le diagnostic technique et la rédaction du rapport diagnostic.

▪ Capitalisation des cibles des ODD

Cette étape s'est focalisée d'une part, sur la capitalisation de la priorisation des cibles des ODD effectuée en 2016 au cours d'un atelier par le Conseil Municipal avec l'appui technique des représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) commis à la mise en œuvre des ODD, et d'autre part, sur les étapes de diagnostic participatif et de diagnostic technique.

Cette démarche a été adoptée afin que le PCD concourt effectivement à l'atteinte des ODD tout en répondant aux besoins sociaux économiques des populations. En effet, au-delà d'une priorisation des cibles des ODD qui permet de sensibiliser la population au développement durable, sur la base de 169 cibles pré-identifiées, le diagnostic permet à la population de participer activement à l'identification des priorités en termes de besoins sociaux et partant à la planification des actions du PCD. Ces deux approches permettent à l'ensemble des acteurs de bien s'approprier le PCD et de préciser les besoins socio-économiques, les forces, faiblesses, opportunités et menaces spécifiques à chaque village.

▪ Diagnostic participatif

Pour la conduite du diagnostic participatif, les 22 villages et 15 secteurs de la commune ont été regroupés de commun accord avec la commission ad hoc en 06 grappes de secteurs/villages⁽³⁾ conformément aux dispositions du guide méthodologique d'élaboration des PCD.

Le diagnostic participatif a été effectué sous forme de fora et suivant les grappes constituées par les enquêteurs, sous la supervision des membres de l'équipe de consultants avec l'appui des membres de la commission ad hoc.

La méthode FFOM (analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été utilisée en vue d'approfondir les analyses des différents secteurs de planification et la prise en compte des thèmes émergents.

▪ Diagnostic technique

Le diagnostic technique a consisté à la collecte de données primaires et secondaires auprès des services techniques déconcentrées, des partenaires de la commune et des acteurs locaux. Les données relatives aux secteurs sociaux, aux activités économiques, à la gouvernance locale et administrative, au partenariat, aux thèmes émergents, etc. ont été collectées et traitées ; ce qui a permis de croiser ces données avec celles du diagnostic participatif afin de mieux situer la problématique de développement de la commune.

▪ Rédaction du rapport provisoire du diagnostic

La collecte des données quantitatives et qualitatives relatives à la commune a permis de rédiger le présent rapport diagnostic en faisant une analyse croisée des résultats du terrain et des résultats de la priorisation des cibles des ODD.

³ La liste des grappes est jointe en annexe

Pour permettre une meilleure lisibilité des données collectées, l'équipe de consultants a élaboré un canevas qui présente les résultats du diagnostic par thème et secteur de planification en faisant ressortir les forces, faiblesses, opportunités et menaces.

c) Phase de planification

Cette phase découle des résultats de l'exercice de diagnostic mené avec l'ensemble des acteurs de la commune.

Conduite sous l'égide du Conseil municipal, elle a consisté en Quatre (4) activités importantes à savoir :

- la détermination des défis majeurs, de la vision, des objectifs et des axes stratégiques de développement de la commune ;
- l'exercice d'identification et de priorisation des projets ;
- l'exercice d'arbitrage et de programmation physique et financière des projets ;
- La détermination des stratégies de mise en œuvre du PCD.

d) Phase de rédaction du PCD

Cette phase a comporté trois activités essentielles conformément aux termes de référence :

- la rédaction du rapport provisoire du plan ;
- la restitution du rapport provisoire ;
- la rédaction du rapport définitif du PCD par la prise en compte des amendements issus de la restitution du rapport provisoire.

Difficultés rencontrées

Elles sont de plusieurs ordres. On peut retenir entre autres :

- ✓ la faible participation des populations aux différents fora ;
- ✓ la faible implication des conseillers municipaux à ces débats ;
- ✓ les « conflits » de leadership entre élus locaux (CVD/Conseillers) surtout au niveau des villages ;
- ✓ la faible implication de certains membres de la commission ad' hoc désignés à cet effet et souvent sans excuses valables ;
- ✓ la non tenue de fora dans certains villages (Tiontionmana, Tionouna et Tangora) et au niveau du secteur 02 de la ville de Banfora. Les données sont parvenues après sous la forme de pré fora organisés par les localités concernées ;
- ✓ la difficulté d'accès à certaines données institutionnelles, où, compte tenu de la période, la disponibilité des agents s'est avérée incertaine sur toute la durée de la collecte des informations. Le recours à des données secondaires issues d'autres études a été par moment indispensable à ce diagnostic ;
- ✓ le faible niveau de préparation des fora dans la majorité des villages.

Cependant, avec l'accompagnement de certaines bonnes volontés et de certains conseillers, les fora ont connu leur dénouement et les données disponibles ont été exploitées ; toute chose qui a permis la rédaction du présent rapport.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

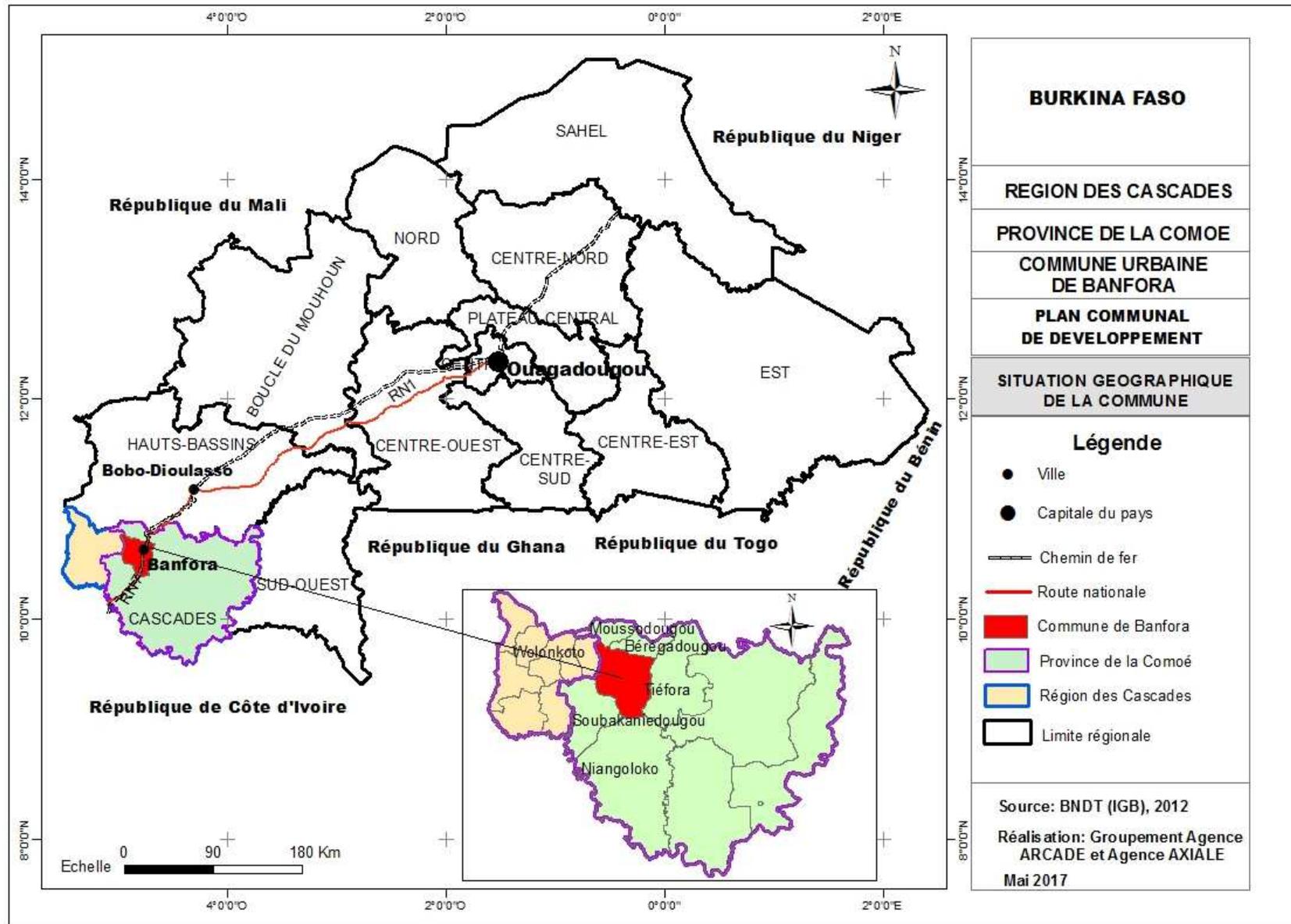
Cette première partie présente l'état des lieux de la commune à travers une analyse de chaque secteur de développement, notamment le potentiel physique, la dynamique de la population, les secteurs sociaux, les secteurs de production et les secteurs de soutien à la production.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1.1. Situation géographique et zone d'influence immédiate de la commune

La commune urbaine de Banfora est située à l'extrême sud-ouest du Burkina Faso précisément dans la province de la Comoé, l'une des deux provinces de la région des Cascades (confère carte n°01). Le noyau central de la commune (ville de Banfora) est situé à 60 km de la frontière avec la Côte d'Ivoire, à 85 km de Bobo-Dioulasso et à 450 km de Ouagadougou, respectivement capitales économique et politique du Burkina Faso, auxquelles il est relié à travers deux voies de communication que sont la route nationale n°07 (prolongement de la route nationale n°01) et le chemin de fer Abidjan-Niger, devenu SITARAIL.

Carte 1 : Situation géographique de la commune urbaine de Banfora



De par sa position géopolitique et stratégique, la commune urbaine de Banfora exerce une influence immédiate sur l'ensemble des entités territoriales de la région des Cascades, de certaines communes de la région des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso et Orodara), du Mali (Sikasso) et de la Côte d'Ivoire (Korhogo). En effet, elle est à la fois une ville carrefour, industrielle et commerciale qui contribue à faciliter l'offre de biens et services à bon nombre de localités de la sous-région, à transformer et écouler les importantes productions agro-sylvo-pastorales de la région et du pays.

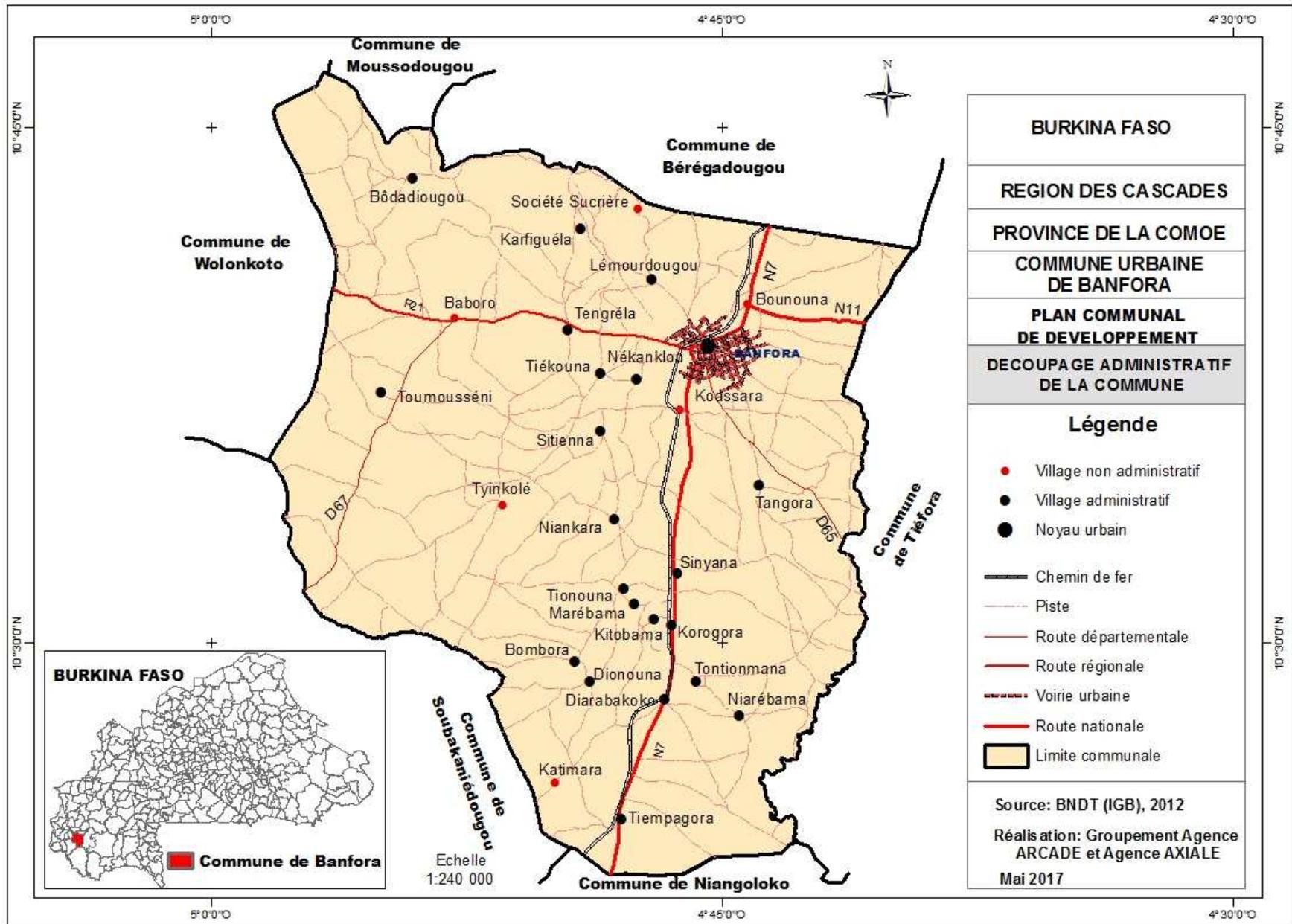
1.1.2. Organisation administrative de la commune

Placée sous commandement de l'administration coloniale, Banfora a été érigée en poste administratif en 1904 puis en cercle par arrêté n°2538/INT/SP/1 du 4 mai 1951 et en commune de plein exercice par décret n°60-249 du 19 juin 1960. Elle faisait partie des 05 communes de plein exercice de la Haute Volta qui venait d'acquiescer son indépendance, à savoir, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Koudougou et Ouahigouya. Elle deviendra chef-lieu de département en 1974 et chef-lieu de province en 1984 (Cf. Plan de développement Institutionnel, PDI, 2013).

Depuis le lancement du processus de décentralisation en 1993, Banfora fait partie des 49 communes urbaines du Burkina Faso. La ville est à son cinquième conseil municipal élu depuis 1995.

Sur le plan structurel ou organisationnel, la commune est passée de 8 secteurs en 1960 à 15 secteurs et 22 villages administratifs rattachés couvrant une superficie de 934 km² soit 5,07% de la superficie de la province de la Comoé (Cf. Profil des régions du Burkina Faso, MEF 2010).

Carte 2 : Découpage administratif de la commune urbaine de Banfora



Depuis son érection en commune, treize (13) maires se sont succédé à la tête de la collectivité ; toute chose qui dénote d'une longue et riche expérience de cette ville en matière de décentralisation.

1.2. MILIEU PHYSIQUE

Le milieu physique de la commune urbaine de Banfora est décrit à travers le relief et le climat, le couvert végétal et les ressources fauniques et halieutiques, le réseau hydrographique, la typologie et l'aptitude des sols et des bas-fonds.

1.2.1. Le relief et le climat

La commune urbaine de Banfora est située dans une cuvette dominée par un relief relativement plat (altitude de 270 m) à certains endroits (vastes plaines inondables avec des glacis à pentes douces et faibles) et élevé à d'autres endroits (escarpements ou ruptures de pentes brutes comme les cascades de Banfora, les dômes de Fabledougou).

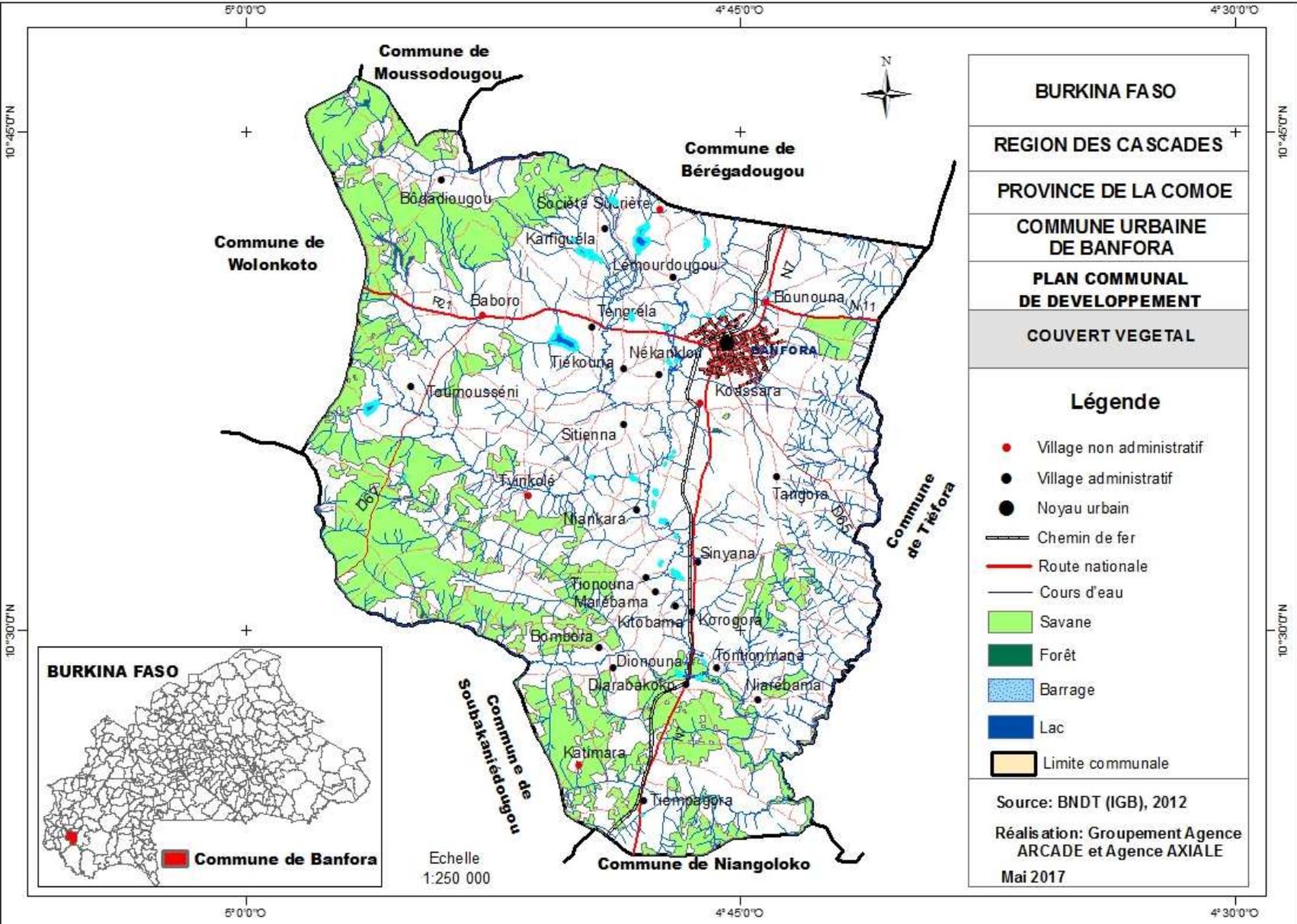
Elle bénéficie d'un climat de type tropical humide sud-soudanien marqué par deux grandes saisons : une saison sèche de novembre à mars et une saison pluvieuse d'avril à octobre avec des précipitations annuelles variant entre 800 à 1300 mm. Les températures moyennes annuelles comprises entre 17 et 36° C y sont relativement douces soit une amplitude thermique de 19° C.

1.2.2. Le couvert végétal et les ressources fauniques et halieutiques

1.2.2.1. Le couvert végétal

Du point de vue phytogéographique, la commune urbaine de Banfora est entièrement implantée dans le secteur soudanien méridional, plus précisément dans le district de la Comoé. Dans cette zone, on note la présence des formations savanicoles à *Isobertinia doka* ou à *Isobertinia dalzielli* et des formations forestières (forêts galeries et forêts denses sèches) surtout le long du fleuve Comoé. La commune compte une seule forêt classée couvrant une superficie de 1 300 ha située à Bounouna depuis 1955.

Carte 3 : Couvert végétal de la commune urbaine de Banfora



Dans les différentes formations végétales, on dénombre une diversité d'espèces ligneuses et herbacées constituée en grande partie d'essences de valeur (Guinko, 1997) tels que le caïlcédrat, le néré, le karité et bien d'autres comme le rônier (*Borassus flabellifera*).

1.2.2.2. La faune et les ressources halieutiques

De nos jours, force est de constater qu'avec l'assèchement des cours d'eau et l'installation massive des migrants, la prolifération des armes à feu, le braconnage et la détérioration des habitats de la faune, les densités des espèces sauvages ont été sérieusement réduites.

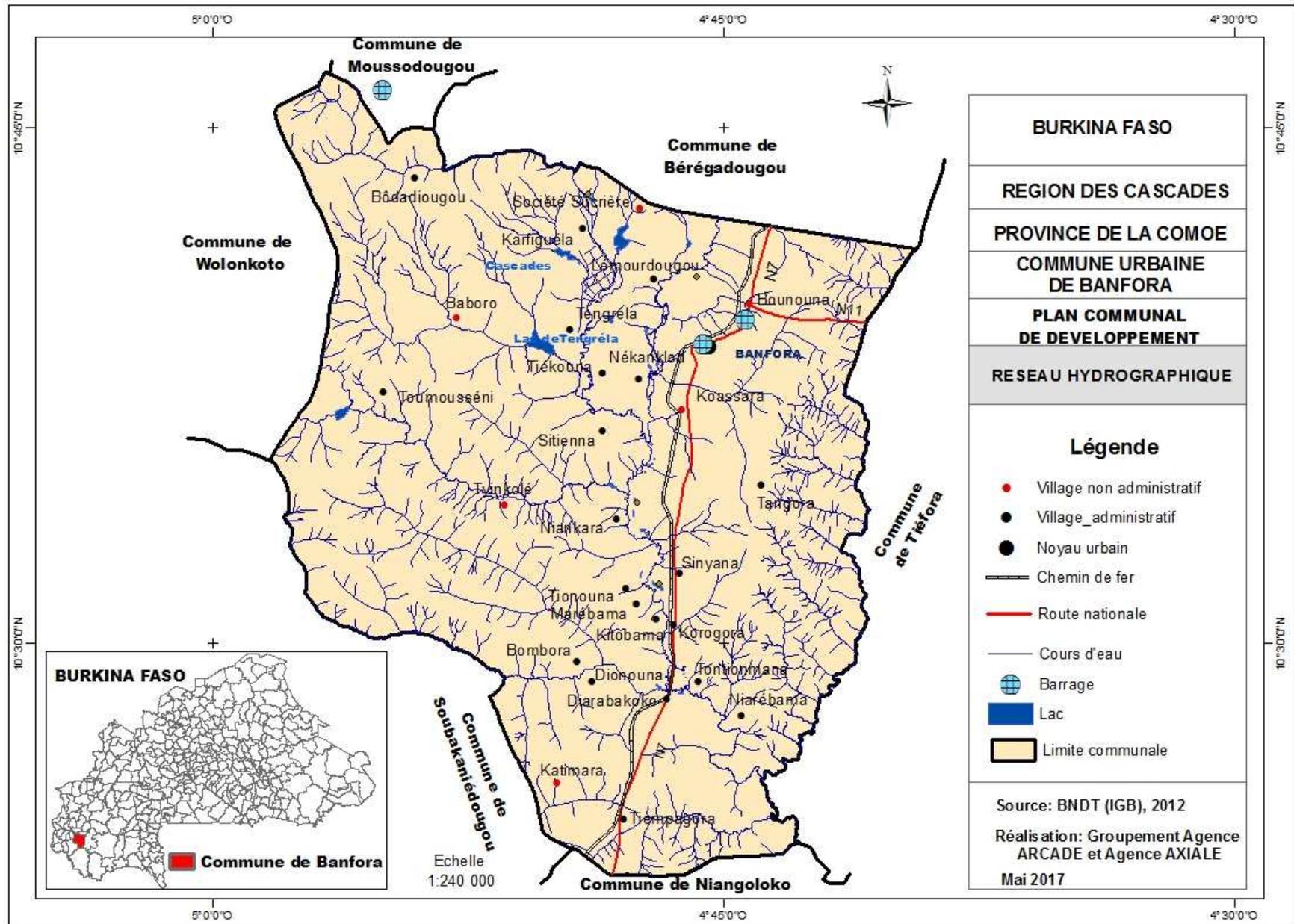
Seulement, une relative concentration de la faune est observée dans la partie méridionale qui héberge encore des espèces herbivores (Buffle, Hippotragues, Cob de fassa, Phacochère, Cob de buffon, Redunca, Guib harnaché, Céphalophe, etc.), carnivores (lion, léopard, hyène, chacal etc.), plusieurs espèces de singes (Cynocephales, Patas, Vervets, Colobe magistrat), de reptiles notamment le Python royal), quelques rares éléphants et des roussettes.

Quant à la faune aquatique, la pérennité de certains points d'eau a favorisé le développement de nombreuses espèces telles que les carpes, les silures, les capitaines et quelques tortues d'eau douce. Selon Daget (1960) et Daget et Iltis (1965), on compte 55 espèces de poissons réparties en 17 familles dans le fleuve comoé, les plus représentées étant les Mormyridae, les characidae et les cichlidae.

1.2.3. Le réseau hydrographique

La commune urbaine de Banfora est installée dans le bassin versant du fleuve Comoé qui a une longueur totale de 1 674 km dont 314 km en territoire burkinabè (MEF, juin 2006). Le réseau hydrographique de la commune assez développé et diversifié (confère carte n°04) est drainé par ce fleuve qui prend sa source dans la partie septentrionale de la province, dans les communes de Bérégadougou, Banfora, Tiéfora et coule vers le Sud où il rencontre le fleuve Léraba avec lequel il forme une frontière naturelle entre la province et la république de Côte d'Ivoire. Les principaux cours et plans d'eau rencontrés sont le marigot de Diarabakoko, les lacs de Tengrela (100 ha) et de Lemouroudougou (150 ha), les mares, les boulis et le barrage de Bounouna (05 ha).

Carte 4 : Réseau hydrographique de la commune urbaine de Banfora



Ces cours d'eau constituent d'importants sites touristiques et de production halieutique. Aussi, des ouvrages érigés sur ces cours d'eau ont permis le développement de la culture irriguée et maraîchère, de la sylviculture et de la production hydro-énergétique dans certaines localités telles que Karfiguela, Tengrela, Tourny, le Nord-ouest de Banfora, etc.

1.2.4. La typologie et l'aptitude des sols et des bas-fonds

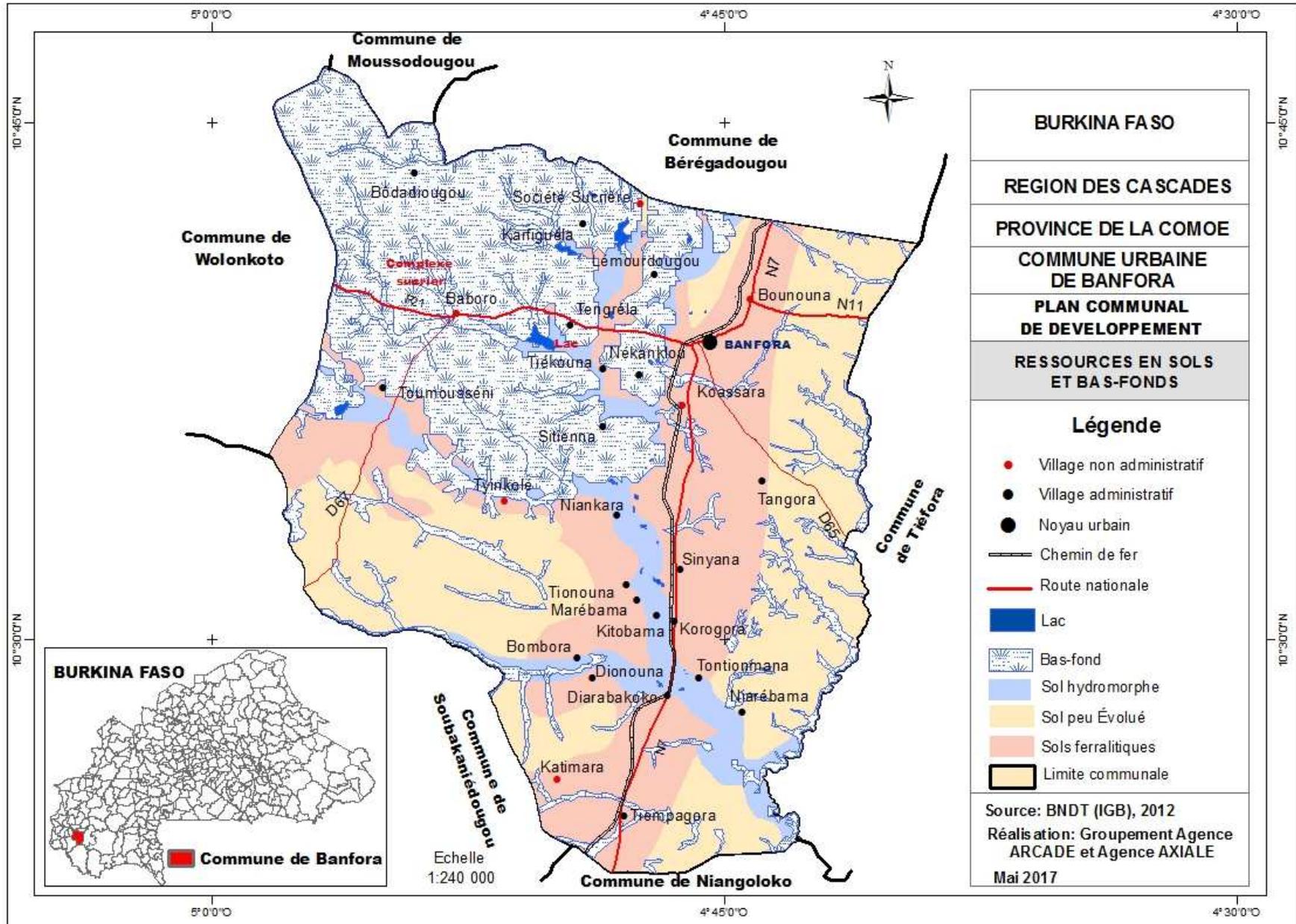
Les ressources en sols de la commune urbaine de Banfora sont diversifiées. On y rencontre essentiellement trois (03) grands types : les sols hydromorphes, les sols peu évolués et les sols ferrallitiques ou ferrugineux (confère carte n°05).

Les sols dominants, localisés au Nord, au Sud et Sud-Est sont les sols ferrugineux peu lessivés et lessivés sur matériaux sableux, sablo-argileux et argileux, profonds mais pauvres en calcium et en phosphore et sont destinés essentiellement aux cultures des céréales.

Les sols hydromorphes ou bruns eutrophes sur matériaux argilo-sableux localisés dans les bandes nord-ouest et sud le long des cours d'eau, constituent les meilleurs sols. En effet, ces sols sont aptes à la culture du coton, du maïs et des tubercules. Ils offrent aussi d'immenses terres irrigables (bas-fonds) pour la culture du riz, le maraîchage et abritent une très grande superficie du complexe sucrier de la Comoé.

Enfin, des bandes de sols minéraux bruts et des sols peu évolués sur gravillon localisés aux extrêmes Est et Ouest de la commune, sont les plus pauvres et peu profonds, destinés beaucoup plus aux parcours de bétails.

Carte 5 : Typologie des sols et bas-fonds de la commune urbaine de Banfora



En somme, la situation géographique et le milieu physique de la commune urbaine de Banfora présentent aussi bien des atouts, des contraintes que des opportunités et des menaces, lesquels ont certainement une influence sur le cadre de vie des populations.

1.3. MILIEU HUMAIN

1.3.1. Caractéristiques démographiques de la commune

1.3.1.1. Histoire du peuplement

Les récits oraux révèlent que l'histoire de la population de Banfora dans son ensemble est mal connue. Ainsi, l'insuffisance d'études approfondies et de dates précises sur la chronologie d'installation des groupes ethniques dans cette région pose d'énormes problèmes quant à l'appréciation de certains phénomènes sociaux. Des informations orales ou contenues dans « *les articles et études récentes sont parfois fragmentaires, tandis que les travaux des administrateurs coloniaux (Labouret, Tauxier, Delafosse) sont incertains et sujets à controverses* ». ⁴

Ainsi selon les récits oraux, Banfora vient du mot « **Gbafo** » qui veut dire en langue Karaboro « *clairière* ». Les premiers occupants de la région furent alors les Karaboro venus du Nord de la Côte d'Ivoire à la recherche d'une zone propice à l'agriculture et s'installèrent dans une clairière au milieu d'une forêt dense. C'est cette clairière qui donnera plus tard son nom au département.

Ils furent rejoints au 17^e siècle après par les Goins venus du Nord de l'actuel Ghana à travers les anciens courants de commerce⁵. Ces derniers s'installèrent d'abord au Sud dans la région de Niangologo pour migrer par la suite vers le Nord, c'est-à-dire dans la zone de Banfora dont ils sont les fondateurs de la ville.

Pour des raisons commerciales, on assistera à l'arrivée des Turka qui s'installèrent dans les villages de Bérégadougou, Mondon et Moussodougou pour migrer eux aussi par la suite vers d'autres contrées.

Ces deux derniers groupes ethniques auraient remis chacun une chèvre et un poulet aux premiers occupants pour compensation afin d'avoir accès à la terre et au droit d'installation.

Les trois groupes ethniques considérés comme les autochtones sont rejoints plus tard par d'autres groupes ethniques tels les Dioula venus du Mandingue, les Mossi, les Sénoufo, les Peulh, les Dagara, les Lobi, les Bobo, les Samo, etc.

1.3.1.2. Les différents groupes ethniques et religieux

La commune de Banfora est composée de Turka, Karaboro, Goin et Sénoufo qui sont les autochtones. Ces groupes ethniques autochtones sont les détenteurs des pouvoirs traditionnels. On y rencontre aussi d'autres groupes ethniques tels les Dagara, Mossi, Peulh, Dioula, et Gourounsi. On constate d'une manière générale que le dioula (18,4 %) est la langue la plus parlée dans la commune tout comme dans l'ensemble de la région (Monographie de la région, 2009). Elle est suivie du mooré (16,4 %), du sénoufo (14,9 %), du gouin (10,5 %) et du fulfuldé (5,7 %).

⁴ Yao Issa, La dynamique des transactions foncières en zone de front pionnier dans la Comoé (Le Komonola), Mémoire de Maîtrise, 2004 ; in PCD Banfora 2005, pp. 19.

⁵ Michèle DAHER, Deux études sur la société Goin, Burkina Faso, in PCD Banfora 2005, pp. 19.

Le regroupement ethnique engendre quelques fois des difficultés de cohabitation, de rivalité et d'ethnocentrisme. Toutefois, il peut être aussi considéré comme un facteur de paix ou de cohésion sociale à travers :

- ✓ la tolérance ;
- ✓ la pratique de l'exogamie qui favorise l'entretien des relations matrimoniales ;
- ✓ le brassage culturel dû à l'industrialisation, aux potentialités agro sylvo pastorales et au développement du secteur touristique constituant des facteurs attractifs de la zone.

Cette population composite a connu au fil des années une évolution aussi bien dans sa structuration (sexe, âge et groupe ethnique), que suivant sa répartition spatiale.

Sur le plan religieux, l'islam, l'animisme, le protestantisme et le catholicisme sont tous pratiqués sur toute l'étendue de la commune. Les musulmans sont les plus nombreux. Ils représentent plus de 70% de la population totale de la commune. Ensuite, viennent les animistes (plus de 17%), les catholiques (environ 11%) et les protestants (2%).

Il ressort que les différentes communautés religieuses cohabitent pacifiquement et les leaders répondent favorablement aux différentes sollicitations de l'administration communale.

1.3.1.3. La structure de la population

La population de Banfora est composée de jeunes, de femmes et d'hommes. Les tableaux ci-dessous renseignent cette composition et son évolution entre le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) réalisé par le Burkina Faso en 1996 et celui réalisé en 2006.

Tableau 1: Situation démographique de la ville de Banfora et des villages rattachés en 1996

Localité	Hommes	Femmes	Ensemble (H+F)
Ville	25 108	24 616	49 724
Secteur 1	632	596	1 228
Secteur 2	2 168	2 141	4 309
Secteur 3	3 627	3 422	7 049
Secteur 4	2 400	2 378	4 778
Secteur 5	3 490	3 430	6 920
Secteur 6	2 804	2 665	5 469
Secteur 7	1 529	1 495	3 024
Secteur 8	4 562	4 276	8 838
Secteur 9	1 061	1 277	2 338
Secteur 10	1 312	1 429	2 741
Secteur 11	1 523	1 507	3 030
TAKALEDOUGOU (secteur 12)	740	698	1 438
KIRIBINA (secteur 13)	706	622	1 328
KOSSARA (secteur 14)	612	586	1 198
TATANA (secteur 15)	259	266	525
TOTAL	52 533	51 404	103 937

Source : INSD, RGPH 1996

Tableau 2: Population des villages du département de Banfora en 1996

Villages	Hommes	Femmes	Total
BODADIOUGOU	578	712	1 290
BOMBORA	455	602	1 057
DIRABAKOKO	877	1 005	1 882
DIONGOLO	1 141	1 264	2 405
DIONOUNA	636	676	1 312
KARGUEFILA	432	458	890
KITOBAMA	88	91	179
KOROKORA	152	152	304
LEMOUROUDOUGOU	500	560	1 060
MAREBAMA	126	136	262
NEKANKLOU	435	468	903
NIANKAR	727	802	1 529
NIAREBAMA	126	136	262
SINIENA	1 825	1 877	3 702
SITIENA	886	971	1 857
TANGORA	1 148	1 142	2 290
TENGRELA	1 866	2 042	3 908
TIEKOUNA	535	573	1 108
TIONOUNA	329	390	719
TIEMPAGORA	431	476	907
TIONTIONMANA	95	122	217
TOUMOUSSENI	1 567	1 678	3 245
TOTAL	14 963	16 323	31 286

Source : INSD, RGPH 1996

Suivant les tableaux 1 et 2, Banfora comptait en 1996 une population totale de 135 223 habitants dont 67 496 hommes (soit 49,91%) contre 67 727 femmes (soit 50,09%). On peut dire que la population était presque équilibrée entre sexe masculin et sexe féminin. Cette population était plus urbaine (76,86%) que rurale (23,14%) sur le plan global.

Toutefois, la population urbaine était plus masculine (50,54%) que féminine (49,46%). En milieu rural par contre, la situation contraire était observée avec des taux de 47,83% et de 52,17% respectivement pour les hommes et pour les femmes.

En 2006, la situation de la commune urbaine de Banfora a beaucoup plus évolué sur le plan démographique avec une population urbaine supérieure à un taux de 90% de la population totale. Les tableaux 3 et 4 donnent une idée de cette évolution.

Tableau 3: Répartition de la population des villages de Banfora en 2006

VILLAGES	Population résidente			Total	Population résidente				
	Nombre de ménages	Hommes	Femmes		% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
	5 217	16 182	17 725		33 907	52,28	15 850	16 863	1 025
BODIADOUGOU	207	568	674	1 242	54,27	559	604	71	8
BOMBORA	162	494	643	1 137	56,55	543	568	24	2
DIARABAKOKO	344	999	1 106	2 105	52,54	995	1 054	54	2
DIONGOLO	315	1 026	1 109	2 135	51,94	1 001	1 084	47	3
DIONOUNA	226	720	764	1 484	51,48	647	758	32	47
KARFIGUELA	130	451	459	910	50,44	409	470	25	6
KITOBAMA	30	91	75	166	45,18	68	95	3	0
KOROKORA	42	129	145	274	52,92	120	146	8	0
LEMOURODOUGOU	198	767	746	1 513	49,31	698	772	25	18
MAREBAMA	34	151	145	296	48,99	137	153	5	1
NEKANKLOU	151	498	529	1 027	51,51	461	529	37	0
NIANKAR	290	889	951	1 840	51,68	872	903	54	11
NIAREBAMA	48	135	161	296	54,39	152	137	6	1
SINIENA	757	2260	2 445	4 705	51,97	2179	2 368	146	12
SITIENA	302	906	1 050	1 956	53,68	882	971	83	20
TANGORA	443	1 362	1 449	2 811	51,55	1 342	1 387	73	9
TENGRELA	565	1 750	1 977	3 727	53,05	1 780	1 816	124	7
TIEKOUNA	158	536	630	1 166	54,03	580	554	31	1
TIEMPAGORA	127	405	464	869	53,39	427	418	24	0
TIONOUNA	127	381	447	828	53,99	381	427	15	5
TIONTIONMANA	42	132	162	294	55,1	140	147	6	1
TOUMOUSSESENI	519	1 532	1 594	3 126	50,99	1 477	1 502	132	15

Source : INSD, Annuaire statistique 2015 de la région des Cascades, septembre 2016

Tableau 4: Répartition de la population de la commune urbaine de Banfora en 2006

COMMUNE URBAINE DE BANFORA	Population résidente			Total	Population résidente				
	Nombre de ménages	Hommes	Femmes		% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
Secteur 1	561	1 191	1 237	2 428	50,95	800	1 586	38	4
Secteur 2	1 007	2 559	2 402	4 961	48,42	1 723	3 060	169	9
Secteur 3	1 798	4 178	3 984	8 162	48,81	3 026	4 854	213	69
Secteur 4	1 219	2 799	2 917	5 716	51,03	1 861	3 674	157	24
Secteur 5	2 678	6 502	6 300	12 802	49,21	4 678	7 858	160	106
Secteur 6	1 389	3 115	3 061	6 176	49,56	2 205	3 870	88	13
Secteur 7	1 268	2 760	2 690	5 450	49,36	1 885	3 472	59	34
Secteur 8	3 070	7 681	7 301	14 982	48,73	6 011	8 726	215	30
Secteur 9	429	1 302	1 328	2 630	50,49	1 111	405	113	1
Secteur 10	494	1 602	1 586	3 188	49,75	1 352	1 705	115	16
Secteur 11	357	959	1 046	2 005	52,17	846	1 068	86	5
Secteur 12	314	895	861	1 756	49,03	735	975	42	4
Secteur 13	183	585	666	1 251	53,24	584	637	27	3
Secteur 14	206	659	702	1 361	51,58	582	737	41	1
Secteur 15	588	1 612	1 437	3 049	47,13	1 273	1 725	46	5
TOTAL URBAINE	15 561	38 399	37 518	75 917	49,42	28 672	45 352	1 569	324

Source : INSD, Annuaire statistique 2015 de la région des Cascades, septembre 2016

La population urbaine représentait en 2006 une proportion de 69,13% de la population totale communale.

Selon le tableau 3, la population rurale de Banfora était composée en 2006 de 46,75% de jeunes (personnes ayant moins de 15 ans), de femmes (50,99%) et d'hommes (49,01%). En milieu urbain et selon le tableau 4, ces proportions étaient respectivement de 37,77% pour les jeunes, de 49,42% de femmes et de 50,58% d'hommes. Ces chiffres donnent un taux moyen communal de 38,14% de jeunes de moins de 15 ans, de 49,48% de femmes et de 50,52% d'hommes.

Cette situation dénote d'une forte proportion de population inactive (soit 45,27 %) composée de jeunes de moins de 20 ans et de personnes ayant 65 ans et plus. Aussi, à la lecture de ces évolutions démographiques entre 1996 et 2006, on peut noter que la commune a connu une forte urbanisation entre 1996 et 2006.

Pour la population active (15 à 64 ans), elle était plus urbaine que rurale, soit respectivement 59,74% contre 49,73%. Cela donne un taux moyen global de 54,73% de population active au niveau communal. Cette situation peut s'expliquer en partie par :

- ✓ l'attraction urbaine de la main d'œuvre périurbaine aspirant à de meilleures conditions de vie ;
- ✓ les rudes conditions de vie en milieu rural engendrant une pauvreté soutenue par rapport au centre urbain.

1.3.2. Les facteurs explicatifs de la dynamique de la population

L'accroissement de la population de la commune urbaine de Banfora s'explique par :

- ✓ les facteurs naturels (natalité, fécondité et mortalité) ;
- ✓ et les mouvements migratoires.

1.3.2.1. Natalité et fécondité

La natalité est un facteur important pour l'accroissement de la population. Aussi, les taux de natalité et l'indice synthétique de fécondité sont indispensables à la compréhension du phénomène.

Le taux de natalité qui mesure le nombre de naissances pour mille habitants était en 2017 de l'ordre de 47‰ dans la commune. Quant à l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (celles dont l'âge est compris entre 15 et 49 ans), il était de l'ordre de 6 enfants (EDS, 2010).

Cette évolution de la population cause évidemment des problèmes de prise en charge surtout de la population juvénile qui représente 38,14% de la population totale.

1.3.2.2. Mortalité

En 2017, il a été enregistré de manière officielle pour la commune de Banfora un taux de mortalité de 11,80% (DRS Cascades, 2017). Ces décès sont liés à :

- ✓ une couverture sanitaire insuffisante du district ;
- ✓ la surcharge du travail pour le personnel de santé ;
- ✓ la pauvreté de la population rurale fréquentant peu les services de santé ;
- ✓ la qualité peu satisfaisante de l'hygiène et l'assainissement des cadres de vie des populations.

1.3.2.3. Les mouvements migratoires de la population

Deux mouvements migratoires sont observés dans la commune urbaine de Banfora.

Le premier mouvement concerne l'immigration liée au processus d'industrialisation de la ville de Banfora qui a drainé une importante main d'œuvre étrangère. Ainsi, avec l'implantation des industries telles la SN-SOSUCO, la SOFITEX, la SOPAL et les GMB, on assiste à un flux migratoire dans la commune.

A cela s'ajoute l'arrivée des populations du plateau central et de la région du nord du Burkina Faso qui fuient les conditions arides de la zone. En effet, la fertilité des sols de la zone sud du pays notamment de Banfora, favorable à la culture cotonnière, constitue une attraction pour les populations du Nord. Le retour massif des rapatriés de la Côte d'Ivoire a constitué également un flux migratoire important au niveau de la commune.

Le deuxième mouvement concerne le départ des jeunes pour les autres grands centres tels Bobo et Ouagadougou à la recherche d'emploi rémunérateurs et du mieux-être. Ce mouvement a connu un accroissement important avec la fermeture des GMB et le ralentissement des activités de la SN SOSUCO et la SOPAL.

L'indice de sortie de la province de la Comoé à l'intérieur de la région est de 0,5% (ou 0,005). Par opposition, l'indice de rétention vaut 99,5%, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie, que les natifs de la province de la Comoé notamment celle de la commune de Banfora migrent peu à l'intérieur de la région. Outre les natifs de la région qui représentent 82,1% des résidents, les natifs des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (5,4%), du Nord (4,1 %) et de la Boucle du Mouhoun (3,2 %) sont les plus nombreux dans la région des Cascades

En résumé, le mouvement démographique présente des forces, des opportunités mais également des faiblesses et des menaces pour l'ensemble de la société. La modernisation des différents secteurs d'activité devient un impératif pour la commune pour répondre aux besoins croissants.

1.3.3. Les perspectives d'évolution de la population d'ici à 2023

Pour la présente étude, les projections démographiques à l'horizon 2020 du POS ont été exploitées à partir d'un taux d'accroissement annuel moyen de 3,1 % qui correspond au taux d'accroissement annuel moyen de la décennie 1996-2006. Ce taux est considéré par l'INSD comme l'hypothèse maximaliste de croissance urbaine jusqu'à l'horizon 2030.

Les tableaux suivants témoignent de cette évolution.

Tableau 5: Evolution de la population périurbaine ou rurale de la commune de Banfora de 2006 à 2023

ANNEE	1996	2006	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BODIADOUGOU	1 290	1 242	1 685	1 738	1 792	1 847	1 904	1 963	2 024	2 087
BOMBORA	1 057	1 137	1 543	1 591	1 640	1 691	1 743	1 797	1 853	1 911
DIARABAKOKO	1 882	2 105	2 857	2 945	3 036	3 131	3 228	3 328	3 431	3 537
DIONGOLO	2 405	2 135	2 897	2 987	3 080	3 175	3 274	3 375	3 480	3 588
DIONOUNA	1 312	1 484	2 014	2 076	2 141	2 207	2 275	2 346	2 419	2 494
KARFIGUELA	890	910	1 235	1 273	1 313	1 353	1 395	1 439	1 483	1 529
KITOBAMA	179	166	225	232	239	247	255	262	271	279
KOROKORA	304	274	372	383	395	407	420	433	447	460
LEMOURODOUGOU	1 060	1 513	2 053	2 117	2 182	2 250	2 320	2 392	2 466	2 542
MAREBAMA	262	296	402	414	427	440	454	468	482	497
NEKANKLOU	903	1 027	1 394	1 437	1 481	1 527	1 575	1 623	1 674	1 726
NIANKAR	1 529	1 840	2 497	2 574	2 654	2 736	2 821	2 909	2 999	3 092
NIAREBAMA	262	296	402	414	427	440	454	468	482	497
SINIENA	3 702	4 705	6 385	6 583	6 787	6 997	7 214	7 438	7 668	7 906
SITIENA	1 857	1 956	2 654	2 737	2 821	2 909	2 999	3 092	3 188	3 287
TANGORA	2 290	2 811	3 815	3 933	4 055	4 180	4 310	4 444	4 581	4 723
TENGRELA	3 908	3 727	5 058	5 214	5 376	5 543	5 715	5 892	6 074	6 263
TIEKOUNA	3 908	1 166	1 582	1 631	1 682	1 734	1 788	1 843	1 900	1 959
TIEMPAGORA	719	869	1 179	1 216	1 253	1 292	1 332	1 374	1 416	1 460
TIONOUNA	907	828	1 124	1 158	1 194	1 231	1 270	1 309	1 349	1 391
TIONTIONMANA	217	294	399	411	424	437	451	465	479	494
TOUMOUSSESENI	3 245	3 126	4 242	4 374	4 509	4 649	4 793	4 942	5 095	5 253
TOTAL RURAL	34 088	33 907	46 013	47 439	48 910	50 426	51 989	53 601	55 262	56 975

Source : MEF, INSD, Populations projetées à partir du fichier villages des Cascades du RGPH 2006

Tableau 6: Evolution de la population urbaine de la commune de Banfora de 2006 à 2022

Secteurs	1996	2006	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur 1	1 228	2 428	3 295	3 397	3 502	3 611	3 723	3 838	3 957	4 080
Secteur 2	4 309	4 961	6 732	6 941	7 156	7 378	7 607	7 842	8 086	8 336
Secteur 3	7 049	8 162	11 076	11 419	11 773	12 138	12 515	12 903	13 303	13 715
Secteur 4	4 778	5 716	7 757	7 997	8 245	8 501	8 764	9 036	9 316	9 605
Secteur 5	6 920	12 802	17 373	17 911	18 466	19 039	19 629	20 238	20 865	21 512
Secteur 6	5 469	6 176	8 381	8 641	8 909	9 185	9 470	9 763	10 066	10 378
Secteur 7	3 024	5 450	7 396	7 625	7 861	8 105	8 356	8 615	8 882	9 158
Secteur 8	8 838	14 982	20 331	20 961	21 611	22 281	22 972	23 684	24 418	25 175
Secteur 9	2 338	2 630	3 569	3 680	3 794	3 911	4 033	4 158	4 286	4 419
Secteur 10	2 741	3 188	4 326	4 460	4 599	4 741	4 888	5 040	5 196	5 357
Secteur 11	3 030	2 005	2 721	2 805	2 892	2 982	3 074	3 170	3 268	3 369
Secteur 12 (Takaledougou)	1 438	1 756	2 383	2 457	2 533	2 611	2 692	2 776	2 862	2 951
Secteur 13 (Kibrirna)	1 328	1 251	1 698	1 750	1 805	1 860	1 918	1 978	2 039	2 102
Secteur 14 (Kossara)	1 198	1 361	1 847	1 904	1 963	2 024	2 087	2 151	2 218	2 287
Secteur 15 (Tatana)	525	3 049	4 138	4 266	4 398	4 534	4 675	4 820	4 969	5 123
Total Urbaine	54 213	75 917	103 021	106 215	109 507	112 902	116 402	120 010	123 731	127 566
Total Commune	88 301	109 824	149 034	153 654	158 417	163 328	168 391	173 611	178 993	184 542

Source : MEF, INSD, Populations projetées à partir du fichier villages des Cascades du RGPH 2006

Tableau 7: Synthèse de l'évolution globale de la population de la commune de Banfora de 2006 à 2022

ANNEE	1996	2006	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL RURAL	34 088	33 907	46 013	47 439	48 910	50 426	51 989	53 601	55 262
TOTAL URBAINE	54 213	75 917	103 021	106 215	109 507	112 902	116 402	120 010	123 731
TOTAL COMMUNE	88 301	109 824	149 034	153 654	158 417	163 328	168 391	173 611	178 993

Source : MEF, INSD, Populations projetées à partir du fichier villages des Cascades du RGPH 2006.

Des efforts doivent être donc consentis pour espérer résorber le problème du chômage, de la délinquance juvénile mais surtout de l'insuffisance d'accompagnement des femmes (49,42% de la population totale) en matière d'activités génératrices de revenus (AGR).

1.4. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMUNAL

L'occupation de l'espace communal présente des caractéristiques différentes selon qu'il s'agisse du noyau urbain ou du noyau rural.

1.4.1. Opérations et évolution des lotissements

Le processus d'urbanisation de la commune de Banfora tire ses origines depuis la période pré-coloniale où la ville s'est constituée autour d'un noyau central habité par les groupes autochtones (Gouins et Karaboro). Ce noyau, entouré de champs était le centre névralgique de décision de l'autorité traditionnelle. Il s'agit actuellement des secteurs 1 et 2.

Pendant la période coloniale, ce noyau a continué à jouer un rôle de centre politique et administratif traditionnel. A cette époque, le fait urbain était marqué par différents aménagements qui ont fait de Banfora un lieu de concentration et de mobilité de populations avec des intérêts personnels. Mais, on note que c'est précisément en 1952 que Banfora a réalisé son premier lotissement sur une superficie de 123 ha. Ce premier lotissement est à l'origine de la formation du tissu aménagé de la ville. Il couvre en partie le secteur 1 et concentre les services administratifs et commerciaux et quelques habitations. Cette période fut également marquée par la réalisation du deuxième lotissement en 1953 sur une superficie de 109 ha. Ce lotissement forme avec celui de 1952 toujours le secteur n°1.

Après les indépendances, l'agglomération de Banfora va connaître plusieurs lotissements successifs. Ainsi, on relève les opérations suivantes :

- Les lotissements de 1967 à 1978 : formant d'une partie les secteurs 4, 5 et 7 ;
- Les lotissements de 1987 : constituent la zone industrielle avec la partie du lotissement de 1999 comprise entre la RN 7 et la ligne du chemin de fer ;
- Les lotissements de 1988 à 2003 : réalisés aux secteurs 5, 6, 7, 8 et 15, ce tissu abrite des services administratifs et des habitations ;
- Les lotissements de 2003 à 2009 : situé aux secteurs 5, 8 et 14, ce tissu est très faiblement occupé.

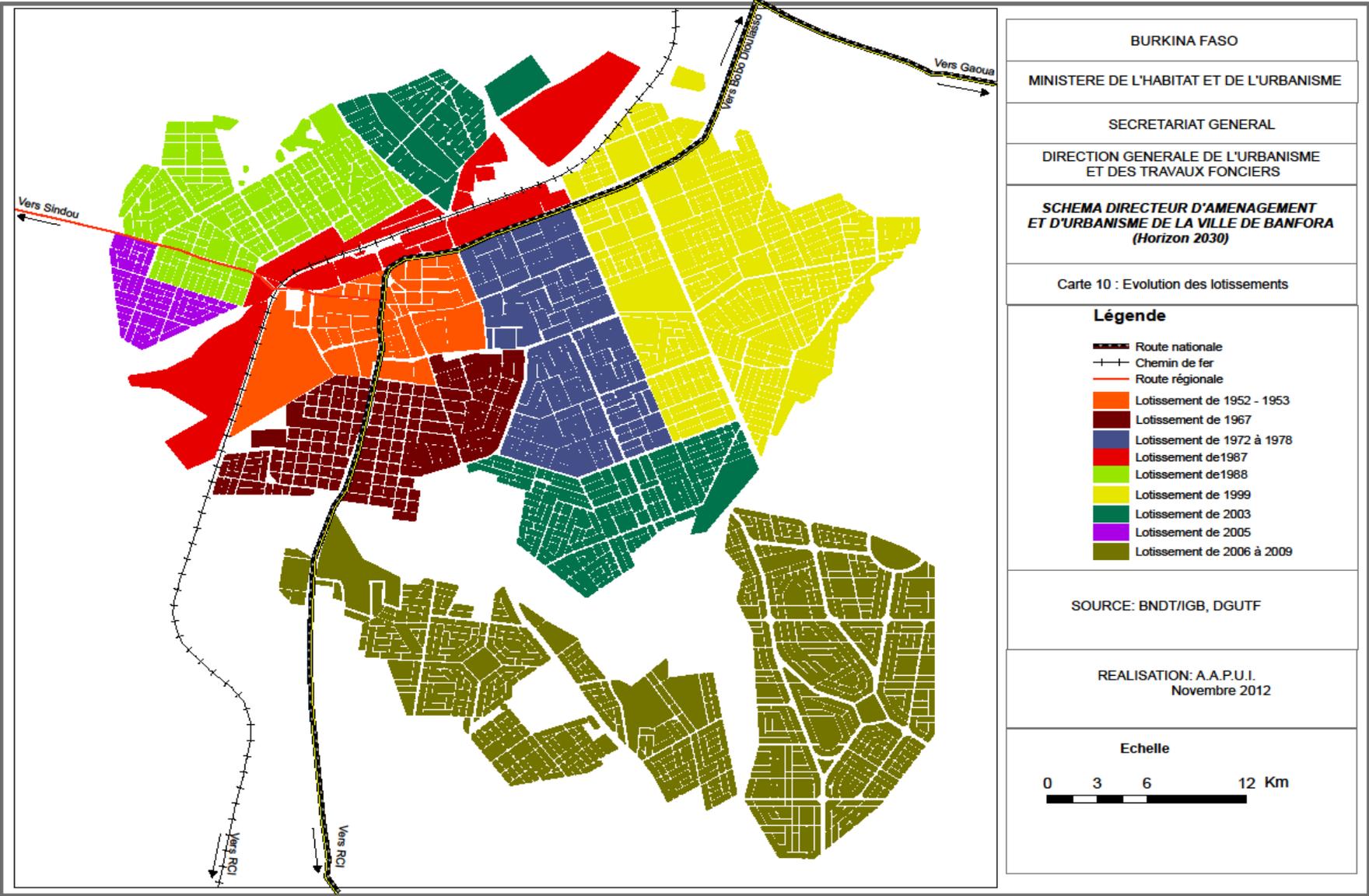
Le tableau suivant présente l'évolution des opérations de lotissement de 1952 à 2009.

Tableau 8 : Evolution des opérations de lotissement dans la commune

Années	Parcelles implantées	Cumul parcelles implantées	Superficies implantées (ha)	Superficies cumulées (ha)
1952	901	901	123	123,0
1953	285	1 186	109	232,0
1967	406	1 592	47,4	279,4
1976	1 641	3 233	197,9	477,3
1982	749	3 982	64,2	541,5
1987	51	4 033	80,3	621,8
1988	1 597	5 630	131,4	753,1
1997	1 493	7 123	124,7	877,8
1999	3 680	10 803	338,1	1 215,9
2003	1 389	12 192	105,9	1 321,8
2003-2009	8 000	20 192	554,7	1 876,5

Source : SDAU de Banfora, 2012

Carte 6 : Evolution spatiale du tissu urbain de la commune



1.4.2. Mise en valeur des réserves foncières produites par les lotissements

Suite aux différentes opérations de lotissement, des réserves foncières à vocation multiple ont été prévues dans les différents secteurs des zones loties.

Tableau 9: Situation des réserves foncières produites par les lotissements

Désignation	Nombre	Occupation
Equipements scolaires		
Ecole primaire	24	24 écoles publiques construites
Ecoles secondaire	8	6 écoles publiques construites
Ecole maternelle (Jardin d'enfant)	5	4 construits
Equipements de santé		
Santé	8	3 construits
Hôpital	2	Construit
Equipements marchands		
Marché	4	Marché Central construit Marché du secteur en construction
Equipements sportifs et culturels et hôtelier		
Cinéma	2	Construits mais non fonctionnels
Maison des jeunes	1	Construit
Equipements cultuels		
Lieu de culte	25	-
Lieu sacré	1	-
Cimetière	2	Exploité
Equipements de transport		
Gare routière	2	Non aménagé
Gare ferroviaire	1	Construite
Stationnement (parking)	1	Non aménagé
Equipements de sécurité		
Police municipale	1	Construite
Brigade des sapeurs-pompiers	1	Construite
Garde pénitentiaire	1	Construite
Douane	1	Construite
Police nationale	1	Construite
Gendarmerie	1	Construite
Equipements d'espace vert		
Espace vert	59	-

Source : POS de Banfora, 2013

Le tableau montre que le niveau de mise en valeur des emprises foncières réservées aux équipements prévues par les lotissements successifs est relativement soutenu. Cependant on note un faible niveau de mise en valeur des équipements d'espace verts et des espaces de gestion des ordures ménagères. La majeure partie des équipements non mis en valeur concerne les zones dont l'aménagement est relativement récent en périphérie, notamment les lotissements de 1999 à 2009.

1.4.3. Typologie du tissu urbain et rural

L'analyse de l'aménagement du noyau urbain de la commune de Banfora révèle des caractéristiques diverses. Il s'agit notamment de la structuration du réseau viaire, de la taille et la forme des ilots et de la densité de l'occupation de l'espace.

- Le tissu administratif ancien

Il se situe essentiellement au secteur 1 et correspond aux premiers lotissements (1952 et 1953). Caractérisé par des ilots de grandes superficies, ce type de tissu présente des formes géométriques variables et de grandes parcelles dont la superficie moyenne est de 600 m².

L'habitat qui y prédomine est de type moderne caractérisé par des bâtiments en matériaux définitifs avec des emprises au sol relativement importantes.

Ce tissu est marqué par une forte présence de plantation d'arbres dans les parcelles et le long de certaines voies. Ce tissu concentre l'essentiel des activités administratives et commerciales de la ville.



- Le tissu de type industriel

Situé le long du chemin de fer à cheval entre les secteurs 7 et 8, ce tissu a été aménagé en 1987. Les ilots et les parcelles y sont de formes irrégulières et de très grandes tailles. La voirie quasiment mal dégagée rend difficile l'accès des habitations.

La densité d'occupation de l'espace est faible dans ce tissu.



- Le tissu résidentiel ancien de centre-ville

Ce tissu se rencontre surtout dans les secteurs 2 et 3 qui ont été aménagés en 1967. La voirie urbaine dans ce tissu est très peu hiérarchisée mais délimite des ilots de forme généralement carrée dont la densité d'occupation est très forte.

Les types d'habitat rencontrés ici sont l'habitat dit moderne et semi-moderne avec une viabilisation acceptable.



- Le tissu résidentiel relativement nouveau du centre-ville

Ce tissu est caractérisé par un tracé rectiligne des voies et une voirie bien lisible et hiérarchisée en voies primaires, secondaires et tertiaires. Les îlots de forme rectangulaire sont de tailles relativement réduites. Ce tissu a une forte densité d'occupation des parcelles par rapport à la périphérie et le coefficient d'emprise au sol des constructions est assez élevé au regard de la taille des parcelles. Il se rencontre dans les zones aménagées entre 1972 et 1988 des secteurs 5, 6, 7 et 8. Ce tissu abrite pour l'essentiel des unités industrielles et quelques services administratifs.



- Le tissu résidentiel périphérique

Ce tissu se rencontre dans les secteurs périphériques de la ville dont l'aménagement est relativement récent (lotissements de 1999, 2003 et 2005). Les secteurs concernés par ce type de tissu sont notamment les secteurs 8, 9, 13, 14 et 15.

Une lecture des plans de lotissement présente une voirie urbaine bien hiérarchisée en voie primaires, secondaires et de desserte mais sur le terrain on note un faible niveau de mise en valeur des parcelles et le difficile accès aux logements et équipements.



- Le tissu spontané

Ce tissu se situe en grande partie à la sortie de la ville sur l'axe Banfora-Mangodara à cheval entre les secteurs 5 et 14. Il se caractérise par une occupation non organisée de l'espace et des constructions pour la plupart en matériaux précaires, un manque de voies de desserte, l'absence des réseaux d'eau et d'assainissement et autres services sociaux de base. On note cependant, une forte densité de l'occupation.



1.4.4 Typologie de l'habitation urbain et villageois

L'analyse de la typologie de l'habitation sur l'ensemble du territoire de la commune de Banfora est axée sur les formes d'occupation et d'organisation de l'espace, les densités d'occupation des unités d'habitation, les styles constructifs, la nature et la qualité des matériaux utilisés dans la construction des habitations, le niveau et le type des équipements utilisés. Ainsi, on peut distinguer l'habitation de type traditionnel, l'habitation de type semi-moderne, l'habitation de type moderne.

1.4.4.1. L'habitation de type moderne

L'habitation de type moderne est constituée d'habitations ayant un bon niveau de viabilisation et d'équipement notamment dans les secteurs centraux. Ce type d'habitation dispose d'un équipement en eau courante, en électricité. Il est doté de fosse septique ou de latrines. Dans l'habitation de type moderne, les habitations sont construites avec des matériaux tels que les parpaings ou les blocs de terre latéritiques. La toiture est soit en tôle, en tuiles ou en dalle de ciment. Ce type d'habitation se rencontre dans les quartiers résidentiels mais aussi dans le centre administratif.

1.4.4.2. L'habitation de type semi-moderne

C'est la forme d'habitation qui combine l'habitation moderne et traditionnelle. Il se retrouve dans les secteurs centraux et péri-centraux. En termes d'équipement, ce type d'habitation est desservi soit par l'eau, soit par l'électricité soit encore par les deux réseaux et dispose de généralement de toilettes extérieures. Les matériaux utilisés dans la construction des murs des habitations combinent le banco et le ciment. Ce type d'habitation est surtout présent dans les quartiers périphériques et dans les zones non loties de la ville de Banfora.

1.4.4.3. L'habitation de type traditionnel

Ce type d'habitation est caractérisé par une faible desserte des parcelles ou des concessions en eau et en électricité. L'approvisionnement des populations en eau est assuré par des bornes fontaines et des puits privés. Les matériaux utilisés pour la construction des logements sont le banco et la tôle ondulée, la terre ou la paille en ce qui concerne le clos et le couvert. Ce type d'habitation tend à s'améliorer en évoluant vers l'habitation semi-moderne où les populations tendent à remplacer leurs logements en matériaux locaux, par des logements en matériaux dit modernes. Comme l'indique la photographie suivante, sa structuration épouse une logique d'occupation et d'organisation à connotation rurale.

Ce type d'habitation se rencontre surtout dans les quartiers périphériques et les villages rattachés de la commune.

1.4.5. Densité du bâti de la trame lotie de Banfora

Au regard de la typologie du tissu urbain, la répartition des bâtiments n'est pas homogène sur l'espace urbain. Les bâtis sont plus concentrés dans certaines zones que d'autres où ils sont lâches.

L'espace regroupant les secteurs 2, 3, 4, 5 et 6 dispose de plus de bâtiments construits que l'espace des autres secteurs. Au niveau des secteurs 8, 9 et 10, l'occupation et la répartition sont centripètes tandis qu'elles sont centrifuges dans les secteurs 1, 7 et 15. Les secteurs 1 et 7 sont des zones abritant les équipements administratifs.

1.5. SECTEURS DE PRODUCTION

1.5.1. L'agriculture, l'arboriculture et le maraîchage

Dans la province de la Comoé, l'activité agricole constitue la première source de revenus pour la majorité des habitants. Dans la commune de Banfora, plusieurs ménages vivent de l'activité agricole dans la production ou la commercialisation. Cela est rendu possible grâce aux énormes potentialités agricoles du milieu, les systèmes et moyens de production et la commercialisation desdits produits.

1.5.1.1. L'agriculture : Spéculations, Systèmes et moyens de production et commercialisation

Différents types de spéculations sont produits au niveau de la commune. Il s'agit entre autres de cultures pluviales (céréales, des féculents, des légumineuses et quelques produits de rente), l'arboriculture et le maraîchage.

1.5.1.1.1. Les différentes spéculations

Il s'agit des cultures céréalières (maïs, mil, sorgho, riz), des cultures de rente et du maraîchage.

A. Les cultures céréalières

Elles regroupent le maïs, le sorgho, le mil et le riz. Les superficies emblavées sont respectivement occupées par le maïs (48,94%), le riz (40,16%), le sorgho (18,75%) et le mil (10,29%) lors des cinq dernières campagnes agricoles. Lors de la même période, les productions varient de 14 355,63 tonnes à 5 356,04 tonnes, soit une baisse annuelle moyenne de 1799,918. Le tableau ci-dessous renseigne cette évolution.

Tableau 10: Évolution de la production céréalière dans la commune de Banfora

	2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016			2016/2017		
	Sup	Kg/ha	Prod (T)	Sup	Kg/ha	Prod (T)	Sup	Kg/ha	Prod (T)	Sup	Kg/ha	Prod (T)	Sup	Kg/ha	Prod (T)
Mil	362	878	317,84	423	1939	820,20	265	1015	268,98	187	1305	244,04	189	1302	246,08
Mais	4695	1802	8460,39	3571	1709	6102,84	2793	1975	5516,18	1552	2089	3242,13	1613	2089	3369,56
Sorgho	1116	1187	1324,69	1220	1073	1309,06	527	1497	788,92	320	1150	368,00	170	1141	193,97
Riz	3029	1404	4252,72	3029	1248	3780,19	2104	1004	2112,42	1410	1170	1649,70	1324	1168	1546,43
Fonio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9202		14355,63	8243		12012,29	5689		8686,49	3874		5503,86	3296		5356,04

Source : DPAH Comoé/ Enquête Groupe ARCADE/AXIALE, février 2018

Il ressort de ce tableau une baisse continue regain d'intérêt pour la production céréalière. Cette baisse concerne toutes les spéculations et évolue en dents de scie. Toutefois, la tendance globale laisse apparaître une inversion de classement entre la production de mil et celle du sorgho, aussi bien en termes de superficies que de productions. Le maïs demeure la céréale principale produite dans la commune avant le riz, le mil et le sorgho. Quant au fonio, le manque de données n'a pas permis d'apprécier son évolution. Cela montre un intérêt à mieux intensifier la production du maïs et à promouvoir l'aménagement des bas-fonds pour la production rizicole.

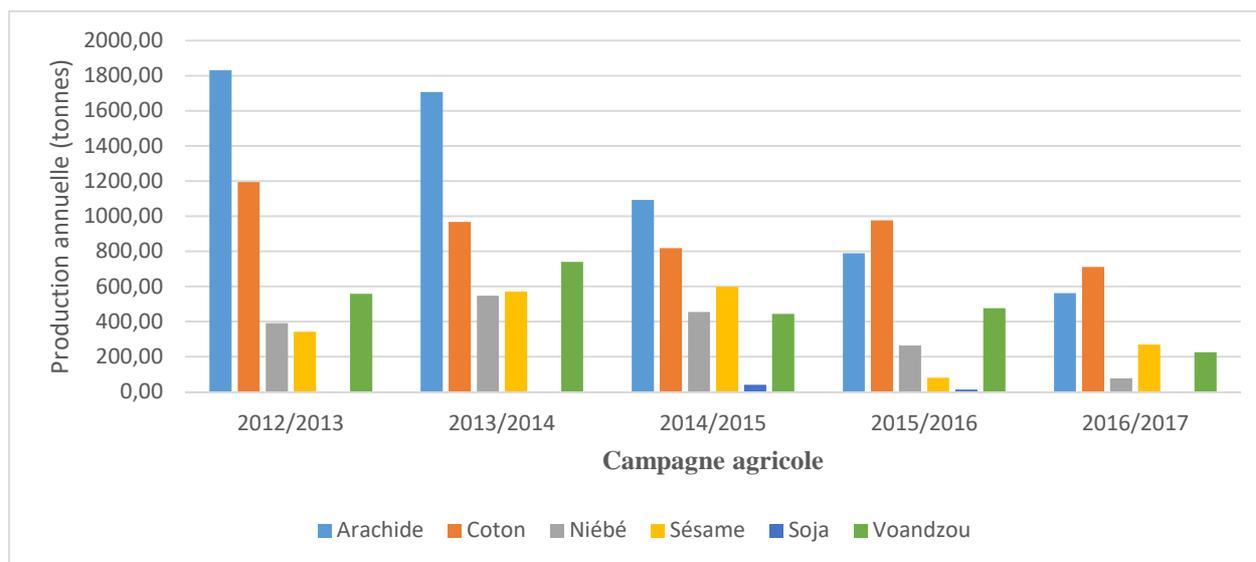
Aussi, la réalisation d'autres ouvrages hydrauliques tels les boullis et les barrages seront salutaires à l'accroissement des productions, surtout dans un contexte marqué par la crise climatique et la baisse

sensible du niveau de la pluviométrie au niveau de la province. Ces spéculations occupent 32,14 % des superficies emblavées lors de la dernière campagne agricole (DPAH, 2018).

B. Les oléagineux

Elles concernent particulièrement le coton, l'arachide et le sésame. Contrairement aux cultures céréalières, ces différentes spéculations évoluent en dents de scie, aussi bien en termes de superficie, de production qu'en termes de rendements de 2007 à 2011. Le graphique ci-dessous donne une idée de l'évolution de ces différentes spéculations de la campagne 2012/2013 à la campagne 2016/2017.

Graphique 1: Evolution de la production des oléagineux lors des cinq dernières campagnes agricoles



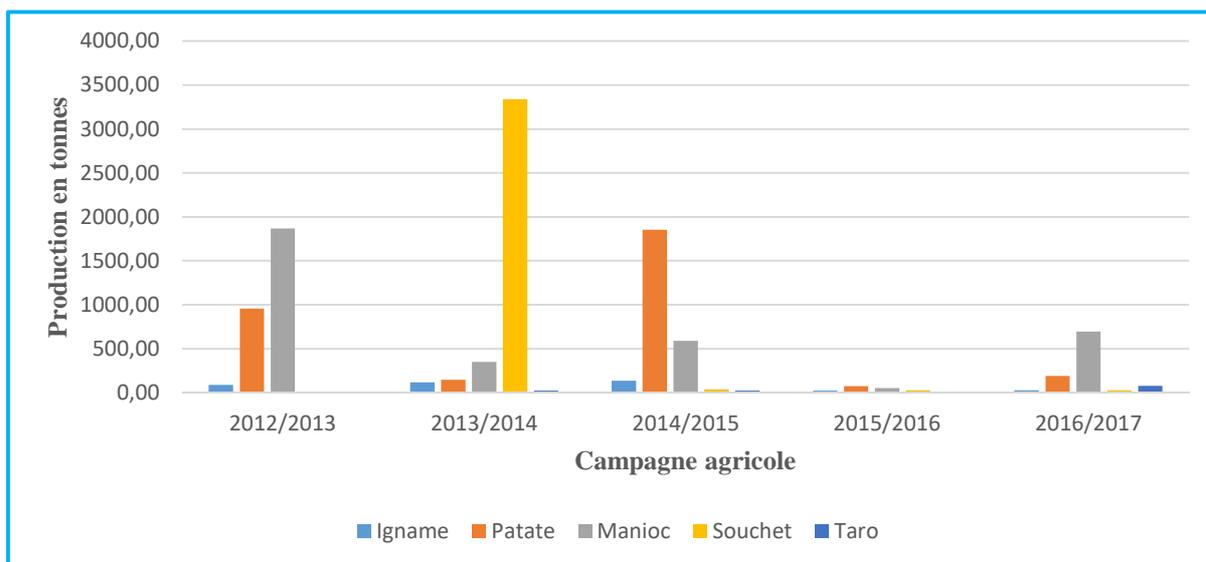
Source : DPAH Comoé/ Enquête Groupe ARCADE/AXIALE, février 2018

Ce graphique montre que pour certaines spéculations (arachide niébé), il y a eu une baisse graduelle des productions de 2014 à 2017. Le sésame et le voandzou présentent une évolution en dents de scie. Quant au coton, malgré la baisse tendancielle qu'il présente en termes de production, il semble prendre le pas sur les autres types de spéculation lors des deux dernières campagnes, et plus particulièrement sur l'arachide qui demeurerait jusque-là la première spéculation oléagineuse de la zone. Cette évolution trouve son explication à un manque de promotion et de transformation des productions locales, leur conférant une très faible valeur ajoutée. Alors que le coton qui bénéficie de subvention constitue une culture non pas à forte valeur ajoutée, mais à fort potentiel de revenus, permettant aux populations de faire rapidement face à leurs différentes charges. En termes de superficies et lors de la campagne précédente, elles occupaient 32,14 des superficies emblavées au niveau de la commune (DPAH, 2018).

C- Les tubercules

Il s'agit pour l'essentiel de l'igname, de la patate, du souchet, du manioc et du taro. Destinées pour la plupart à l'autoconsommation (pour manque de débouchés et d'organisation professionnelle), elles sont les moins pratiquées comparativement aux deux premiers types de spéculations. Le graphique ci-après donne une idée sur l'évolution de la production de ces spéculations au niveau du département de Banfora.

Graphique 2: Evolution de la production des tubercules dans le département de Banfora



Source : DPAH Comoé/ Enquête Groupe ARCADE/AXIALE, février 2018

Suivant ce graphique, il ressort que le manioc et la patate demeurent les cultures les mieux pratiquées quelle que soit la campagne. Pour les autres types de spéculation, ils fluctuent en fonction des campagnes à des degrés très divers. Est-ce des politiques sectorielles et ponctuelles de valorisation qui sous-tendent ces variations ou est-ce de manière volontaire et délibérée que ces productions sont faites ?

Toutefois, l'on peut retenir que, contrairement aux deux premiers types de spéculations, les tubercules bénéficient de moins en moins d'attention. Cela se traduit par des superficies cumulées moins importantes (3,88% des superficies emblavées en 2017) même si la dernière campagne semble donner un souffle nouveau au domaine.

D- L'arboriculture

Elle concerne les vergers de manguiers, d'orangers, d'anacardiens, de goyaviers, de bananiers, de papayers, d'avocats et de palmiers à huile. Il existe une réelle organisation autour de cette activité. Les pratiquants ont reçu une formation en plantation à partir des pépinières. Même si l'arboriculture n'occupe pas de très grandes superficies, les productions demeurent très satisfaisantes. Les activités de production fruitière constituent par conséquent une importante source de revenus pour les paysans.

Toutefois, en saison sèche, d'autres types de spéculations occupent des espaces aménagés. C'est le cas du maraichage.

E- Le maraichage

C'est une activité qui connaît des difficultés au fil des campagnes. Pratiqué particulièrement en période sèche, le maraichage vient combler le manque à gagner en termes de revenus et de nourriture. Le tableau ci-après présente l'évolution de ce type de production lors des cinq dernières campagnes.

Tableau 11: Evolution des productions maraichères dans la commune

Campagne agricole		Tomate	Oignon	Chou	Poivron	Laitue	Piment	Gombo	Total
	2012-2013	Production (tonne)	1540	3220	3025	525	250	600	136
Superficie (ha)		77	161	121	35	25	50	17	486
Rendement (kg/ha)		20	20	25	15	10	12	8	-
2013-2014	Production (tonne)	1308	3050	3635	480	345	871	100	9789
	Superficie (ha)	52	122	145	32	34,5	67	12,5	465,72
	Rendement (kg/ha)	25	25	25	15	10	13	8	-
2014-2015	Production (tonne)	1336	2962,5	2088	333	198	792	93	7802,5
	Superficie (ha)	67	119	104	22	13	66	6	467
	Rendement (kg/ha)	20	25	20	15	15	12	15	-
2015-2016	Production (tonne)	850	1855	1053	393	173,5	656	0	4981
	Superficie (ha)	43	93	70	26	12	55	0	298
	Rendement (kg/ha)	20	20	15	15	15	12	0	-
2016-2017	Production (tonne)	765	2331	1469	394	162	766	0	5886
	Superficie (ha)	42,5	93	67	26	12	55	0	295
	Rendement (kg/ha)	18	25	22	15	14	14	0	-

Source : DPAH Comoé/ Enquête Groupe ARCADE/AXIALE, février 2018

Au regard du tableau, les principales spéculations produites sont par ordre d'importance l'oignon, le chou, la tomate, le piment, le poivron la laitue et le gombo. En dehors des autres spéculations, le gombo constituerait une spéculations en voie de disparition (absence de statistiques lors des campagnes 2015/2016 et 2016/2017).

Avec la panoplie de bas-fonds aménageables et l'existence de partenaires dans ce domaine (GIZ/ PIGO, GIZ/ PDA, GIZ/ PROSOL, etc...), il y a lieu de reconsidérer dans l'actuel plan la place du maraichage dans la quête de l'autonomisation des acteurs.

1.5.1.1.2. Systèmes, moyens de production et de commercialisation

Le système agricole extensif est le plus pratiqué. L'intensification agricole peine à prendre forme. Quant aux moyens de production, ils sont essentiellement constitués dans la majorité des cas d'outils archaïques tels la daba, la machette. L'outillage semi-moderne (charrues asine et bovine) est promu mais en nombre insuffisant.

Les habitants (hommes comme femmes) s'intéressent plus aux cultures de rente comme le coton et l'arboriculture parce que facilement commercialisable. Les produits céréaliers comme le maïs, le riz, le sorgho et le mil et les tubercules présentent également de bons rendements même si les superficies qui leur sont consacré varient en dents de scie.

En termes de contrôle de ressources foncières, la femme joue un rôle de second plan. Elle a un droit d'usage qui lui est conféré soit par le lien de parenté, soit par le lien de lignage. Cependant, elle jouit rarement ou jamais d'un droit de propriété.

D'une manière générale, la commune urbaine de Banfora couvre le plus souvent ses besoins alimentaires. Aussi, la situation géographique de la ville (carrefour) constitue un avantage certain dans les échanges. Toutefois, les difficultés persistent dans la vulgarisation et la promotion des produits agricoles, malgré que cette commune soit considérée comme celle du "paysan noir" favorisant le titre de grenier du Burkina Faso. En effet, l'agriculture au niveau communal souffre des mêmes difficultés que celles l'ensemble de la province.

1.5.2. L'élevage

L'élevage constitue une activité économique importante pour les habitants de la commune. Il contribue à la sécurité alimentaire et procure aussi des revenus substantiels à la population. Le système d'élevage pratiqué dans la commune est de type extensif sédentaire.

1.5.2.1. Cheptel et système d'élevage

D'origine extensive, une orientation vers l'élevage intensif ou semi intensif concernant les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille est d'actualité même si elle concerne quelques éleveurs. Le tableau ci-après renseigne sur l'évolution de l'élevage de la province de la Comoé.

Tableau 12: Effectifs du cheptel par espèce dans la province de la Comoé

ANNEE	ESPECES							
	Bovins	Equins	Asins	Porcins	Caprins	Ovins	Volailles	
							Poules	Pintades
2012	620 034	-	1 742	46 585	167 360	170 106	664 283	231 971
2013	620 283	-	1 778	47 536	170 775	173 578	684 828	239 145
2014	632 688	-	1 813	48 486	175 898	178 785	705 372	246 319
2015	645 341	-	1 849	49 455	181 174	184 148	726 533	253 708
2016	658 247	-	1 885	50 444	186 609	189 672	748 328	261 319

Source : DPRA Cascades, Enquête ARCADE/ AXIALE, février 2018

Suivant le tableau, le cheptel provincial était composé de 48 ;16% de volailles, de 31,40% de taurins (trypano-résistant), de 17,80% d'ovins et de 2,41% de porcins. De 2012 à 2016, le département de Banfora enregistre un accroissement en termes d'évolution de l'effectif du cheptel du cheptel. Cette activité procure à la population et à l'ensemble des acteurs une diversité de produits et de revenus.

1.5.2.2. Produits de l'élevage et commercialisation

La commercialisation des produits dérivés de l'élevage tels que la viande, les cuirs, les peaux, les œufs et le lait constitue une activité dynamique et génératrice de revenu pour les exploitants. Malgré cette évolution et les opportunités qu'elle présente, des faiblesses et des menaces planent encore sur cette activité. Le tableau ci-après présente l'état de ces caractéristiques.

La pratique de l'élevage dans la commune rencontre un certain nombre de difficultés liées à l'urbanisation de plus en plus croissante. En effet, la dynamique urbaine pose le problème de disponibilité d'espace pour :

- ✓ Le dégagement des pistes à bétail au niveau des périphéries ;
- ✓ la construction des parcs de vaccination ;
- ✓ le renforcement des capacités des aires de pâtures pour bétail ;
- ✓ la réalisation et l'accès des points d'abreuvement pour bétail.

Cette activité constituant l'une des principales sources de revenus des populations au niveau de la province de la Comoé, mais surtout au niveau de la commune de Banfora au travers de la vente des produits y issus, des solutions idoines doivent être trouvées pour la rendre dynamique.

1.5.3. La pêche et la chasse

1.5.3.1. La pêche

Avec un potentiel hydrographique assez dense constitué de cours d'eau se rattachant principalement au bassin de la Comoé (18 000 km²), la pêche est une activité assez développée au niveau de la commune. Les principaux cours d'eau dans lesquels se mènent les activités de pêche et de pisciculture sont la marre de Lemouroudougou, le fleuve Comoé, le lac Tengrela.

Cette activité rencontre cependant des obstacles qui amoindrissent les efforts des pêcheurs. Il s'agit entre autres de :

- ✓ les méthodes archaïques de pêche ;
- ✓ le manque d'organisation du secteur ;
- ✓ la pollution des ressources halieutiques par les eaux usées de la SN SOSUCO ;
- ✓ le tarissement précoce de certains cours d'eau ;
- ✓ l'ensablement et l'enherbement des cours et retenues d'eau ;

La résolution de ces difficultés pourra redonner un souffle nouveau au secteur de la pêche qui contribue inlassablement à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des populations.

1.5.3.2. La chasse

Les ressources fauniques de la commune de Banfora sont quelque peu abondantes compte tenu de l'existence de deux (2) forêts classées (Bounouna et de Toumousséni) sur le territoire communal. La faune est essentiellement composée :

- de petits et gros mammifères (lièvre, chacal, hippopotame au niveau du lac de Tengrela, guib harnaché) ;
- d'une faune aviaire assez variée (tourterelles, francolins, pintades sauvages, éperviers, etc.) ;
- de reptiles (varan et diverses espèces de serpents)⁶.

Cette diversité faunique combinée à une végétation assez fournie au niveau de la périphérie rurale présente des possibilités de chasse qui devraient pouvoir se pérenniser au niveau de la commune. Cependant, la très forte pression anthropique, occasionne :

- la persistance du braconnage ;
- les feux de brousse ;
- la dégradation de l'habitat des animaux (notamment par le défrichement et le surpâturage).

Ces activités souvent menées de manière illégale, associée à la dégradation progressive des ressources végétales entraînent inéluctablement celle des ressources fauniques de la commune. Des mesures de protection et de renforcement des capacités sur la sauvegarde environnementale sont utiles à la survie des espèces.

⁶ In SDAU de la ville de Banfora, rapport final, novembre 2012, p.18

1.5.4. L'apiculture

L'apiculture est également pratiquée dans la commune. Elle est d'abord une activité traditionnelle (chaque ménage rural dispose d'au moins une ruche) avant d'être une activité commerciale. Il existait en 2005 une dizaine de producteurs professionnels dans la commune.

Deux types de ruches sont généralement utilisés dans les Cascades. Il s'agit des ruches traditionnelles et les ruches kenyanes. Avec les difficultés rencontrées, certains producteurs tendent à utiliser les techniques traditionnelles, toutes choses qui affectent non seulement le volume de la production mais également la qualité.⁷

Des unités locales de transformation sont chargées de la promotion du secteur. Il s'agit des associations FASO MIEL et AGEREF (secteur 7). Aussi, l'intensité et l'immensité de la végétation constituent des facteurs favorables à la production mellifère et de ses produits dérivés (savon, pommades, etc.).

Toutefois, l'essor de la production cotonnière constitue une entrave sérieuse à l'évolution de l'apiculture. En effet, l'usage abusif des pesticides et autres produits phytosanitaires constitue une entrave grave à la survie des abeilles.

1.5.5. Problématique de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire

Les cultures céréalières sont considérées comme les principales bases d'alimentation des populations de la commune de Banfora. Toutefois, les résultats des campagnes précédentes prouvent qu'à elles seules, et ce malgré la richesse des sols, ces productions n'arrivent pas à couvrir les besoins des populations de la commune.

Le tableau suivant peint la situation de l'évolution des besoins et de la couverture alimentaire.

Tableau 13: Évolution de la couverture alimentaire des populations à partir de la production céréalière de 2009 à 2016

Campagne agricole	Population	Besoins (t)	Disponibilité (t)	Bilan (t)	Taux de couverture(%)
		(190 kg/tête/an)			
2009-2010	124 329	23 623	10 440	-13 182,51	44,19
2010-2011	128 246	24 367	12 652	-11 714,74	51,93
2012-2013	135990	25 838	14 356	-11 482	55,56
2013-2014	140206	26 639	12 012	-14 627	45,09
2014-2015	144552	27 465	8 686	-18 778	31,63
2015-2016	149034	28 316	5 504	-22 813	19,44

Source : DPAH Comoé, Enquête Groupement ARCADE/ AXIALE, février 2018

Au niveau communal, en plus des activités de type agricole, une bonne partie des habitants s'adonnent à des activités non agricoles. L'existence de stocks initiaux, la convertibilité de certaines cultures de rente en cultures vivrières et les possibilités d'importation peuvent cependant permettre d'assurer la sécurité alimentaire. Cependant, cela n'est pas une pratique courante dans la commune.

⁷ Denis OUEDRAOGO, APREL/ ECOLOC ; rapport final (provisoire), avril 2005, pp. 20

De plus, les actions entreprises pour permettre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire restent confrontées à des difficultés. On peut citer entre autres :

- la précarité de l'équipement des producteurs ;
- le faible niveau de gestion des exploitations agricoles ;
- le manque de développement de l'agriculture intensive par l'amélioration de la productivité des sols ;
- l'insuffisance des moyens de lutte contre l'érosion ;
- la faible utilisation de la fumure organique ;
- la faible exploitation des sites maraîchers pour les cultures de contre-saison ;
- l'accès difficile aux intrants agricoles ;
- le manque de réhabilitation de certaines retenues d'eau ;
- la non mise en valeur de certains bas-fonds.

Pour lever les contraintes sus-citées expliquant en partie la situation alimentaire de la commune, des actions s'alignant sur l'objectif 2 des ODD (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) doivent être menées.

1.6. SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

1.6.1. Le réseau de communication et les transports

Le réseau de communication de la commune urbaine de Banfora est structuré autour de la route nationale n°1 qui offre une certaine dynamique aux flux liés aux transports.

1.6.1.1. Les voies de communication

La commune urbaine de Banfora est desservie par trois types de voies de communication :

✓ *La voie terrestre*, (routes et pistes) : la commune est dotée d'un réseau routier long de 550 km en terre non totalement carrossable en toute saison, des routes bitumées à l'intérieur de la ville de Banfora et de pistes rurales (Source : Direction régionale des infrastructures et du désenclavement). Seules la route nationale n°7 et la route régionale n°21 qui traversent la commune en direction respectivement de la Côte d'Ivoire et de Douna dans la province de la Léraba permettent une liaison aisée avec les localités installées le long de ces voies. Cela pose un problème de connexion avec son l'hinterland en tant que marché potentiel notamment les voies reliant Sidéradougou (la route canadienne 74 km) et Mangodara (100 km) qui ne sont toujours pas bitumées. Au total, le linéaire de voies bitumées dans la commune de Banfora est de 32,10 km ;

✓ *La voie ferroviaire* : la commune est traversée par les rails reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire. Adaptée au transport de pondéreux, la voie ferrée constitue un grand atout pour la commune qui abrite des unités industrielles fournissant et recevant des produits d'exportation et d'importation ;

✓ *La voie aérienne* : il s'agit de l'aérodrome de Koumobara-Nafona. Toutefois, il faut noter que l'espace dédié à l'aérodrome est actuellement exploité pour la pratique de l'agriculture. Pourtant, l'équipement devrait servir de relais de transport pour les produits du cru (rente), pour certaines autorités en visite dans la région et même pour le tourisme.

1.6.1.2. Les moyens de transport et les gares

Les moyens de transport en commun sont légions dans la commune. En effet, on compte plusieurs sociétés privées de transport routier qui permettent l'interconnexion avec les localités, de la région, du pays, du Mali et de la Côte d'Ivoire. On peut citer entre autres Rakiéta, Rahimo, TSR, STAF. Ces sociétés privées disposent chacune d'une gare « informelle » implantée pour la majorité au centre de la ville de Banfora (secteur 1, 2 et 3).

En termes d'équipement de superstructure dans le domaine du transport, la commune dispose d'une gare routière et d'une gare ferroviaire. La gare routière en construction au secteur 09 (Bounouna) de la ville, se veut une gare moderne au carrefour des axes nationaux (Bobo-Dioulasso, Gaoua) et international (avec la côte d'Ivoire). Quant au transport ferroviaire, il connaît un regain depuis la fin de la crise ivoirienne, toute situation qui donne à la gare ferroviaire de Banfora une grande animation avec le transport passager et le transport de fret et de bétail. Toutefois, il faut noter la vétusté de ces équipements de superstructure dû au manque de salubrité et d'entretien.

1.6.2. Les unités de transformation agroalimentaire et la pharmaceutique

Au niveau de l'industrie, les principaux types d'unités industrielles dont dispose la commune urbaine de Banfora concernent l'agro-alimentaire, le textile, la pharmaceutique et le bois. Le tableau qui suit présente ces unités industrielles.

Tableau 13 : Nombre d'unités industrielles existantes dans la commune en 2013

Unités industrielles	Nombre
Fabrication de produits alimentaires, boissons	5
Textiles	2
Industrie pharmaceutique	1
Industrie du bois	2
TOTAL	10

Source: DREP/Cascades, 2014 citée par MEF/DGPC-AD, 2015

Au total, la ville de Banfora regroupe les 10 unités industrielles de la commune. Elle se place à la 3^e position des villes industrielles du pays après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les plus importantes unités industrielles sont :

- la Nouvelle société sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO) ;
- la Minoterie du Faso, ex Grands moulins du Burkina (SN-GMB) ;
- la Société des fibres et textiles (SOFITEX) ;
- deux sociétés de production de bois industriels (scieries) ;
- PHYTOFLA pour la fabrication des médicaments à base de plantes et d'herbes ;
- SOTRIA-B pour la transformation des noix d'acajou ;
- BOMBA TECHNO pour la transformation/conservation du bandji (sève du rônier).

Outre ces principales unités industrielles, il existe de petites sociétés exerçant dans le domaine de la boulangerie, de la menuiserie, de la soudure, de la couture, de la fabrication de miel, de la transformation de fruits (séchage de mangue, jus), etc. Cependant, celles-ci continuent de fonctionner dans l'informel car ne disposant pas d'accompagnement et de moyens suffisants pour moderniser leurs activités.

1.6.3. Le commerce, l'artisanat, les mines et l'énergie

1.6.3.1. Le commerce et les équipements marchands

Dans la commune urbaine de Banfora, le commerce se fait des villages vers la ville et vice versa ou entre villages. Cependant, on note que la commune n'est pas très bien dotée en équipements de commerce. Seule la ville de Banfora dispose d'un marché plus ou moins moderne implanté au secteur 1.

En dehors de ces marchés modernes, il existe de nombreux petits marchés dits « marchés de proximité » rayonnant sur un secteur, un village ou un groupe de villages. Au total, on note que la gestion de ces infrastructures marchandes est très anarchique.

Or, la commune regorge d'une diversité de produits commerciaux tels que les céréales, les tubercules, les fruits et légumes, les produits de l'artisanat, de la pêche et de la chasse, etc. Il y a lieu d'aménager de façon organique les différents marchés pour permettre de booster le secteur du commerce de la commune.

1.6.3.2. L'artisanat

L'artisanat est très développé dans la commune urbaine de Banfora du fait de la disponibilité et de la diversité des matières premières. On peut citer la vannerie et la poterie pratiquées majoritairement par les femmes et la sculpture ou menuiserie-bois pratiquée par les hommes. La menuiserie-bois occupe de plus en plus de personnes grâce à la présence de deux scieries implantées à Banfora qui fournit la matière d'œuvre (planches, chevrons, madriers) notamment pour la fabrication des ouvrages mobiliers.

Cependant, ce secteur connaît une insuffisance de qualification des artisans, des difficultés d'accès aux crédits et aux marchés, des difficultés de stockage et de maintien de la qualité des matières premières, des problèmes d'écoulement des produits finis.

1.6.3.3. Les mines et l'énergie

Pour ce qui concerne les mines, l'exploitation (surtout de l'or) dans la commune se fait de façon artisanale. On compte quelques sites d'orpaillage sur un total de 17 dans la province de la Comoé.

Quant à la production et la distribution de l'électricité, elle est majoritairement gérée par la SONABEL. La commune bénéficie également de la production énergétique de deux centrales hydro-thermiques basées dans la Léraba (Niofila dans la commune de Douna et Tourni dans la commune de Sindou). Malgré ces sources diversifiées, il faut noter que la couverture de la commune en électricité est faible. Seules la ville de Banfora et quelques localités comme Sinièna, Diarabakoko, Bounouna, Tengrela sont alimentées par la SONABEL. Les autres localités utilisent des sources alternatives comme les lampes solaires ou ordinaires, les plaques solaires, etc.

1.6.4. Le tourisme et l'hôtellerie

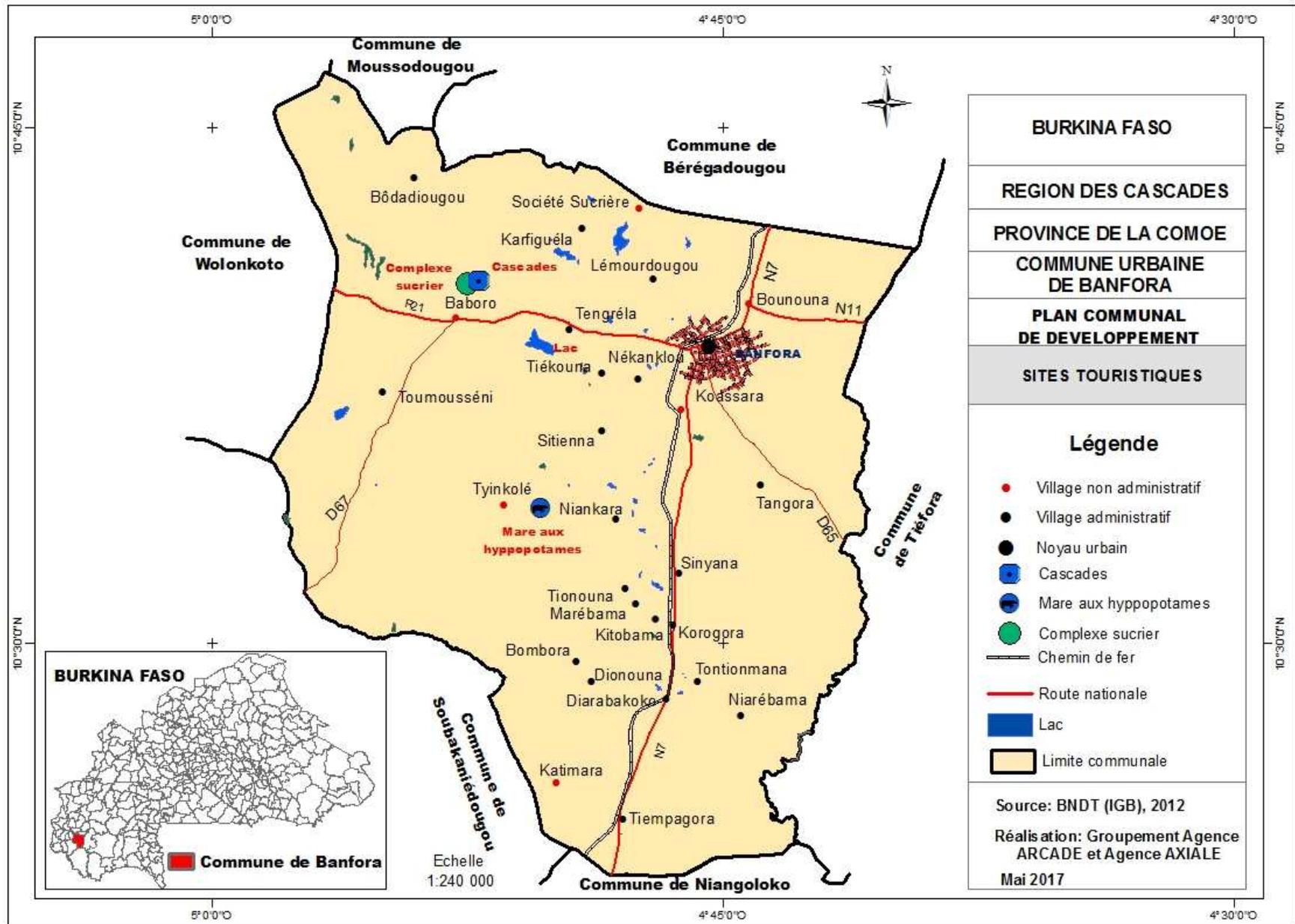
Au regard des conditions physiques et climatiques très favorables (diversité des paysages, faune et flore abondantes, nombreux points d'eau pérennes, relief accidenté par des cascades, des pics, des falaises, etc.) et de la diversité culturelle (histoire, artisanat, coutumes, danses, musique, etc.), le potentiel touristique de la région des Cascades en général est incontestable. Ce qui fait de cette région l'une des plus attrayantes du Burkina Faso. La ville de Banfora de par sa position de ville capitale de la région bénéficie de cette opportunité en termes d'accueil des touristes.

La commune urbaine abrite une diversité de sites touristiques reconnus au plan national et international (confère carte n°07). Parmi les sites les plus fréquentés, on peut citer entre autres :

- les cascades de Karfiguela ;
- les dômes de Fabédougou ;
- la mare aux hippopotames de Tengrela ;
- les champs de canne à sucre et les installations d'exploitation sucrière de la SN-SOSUCO ;
- les excavations de Tiakouna ;
- les falaises de Banfora.

La carte ci-après présente le potentiel touristique de la commune.

Carte 7 : Sites touristiques de la commune urbaine de Banfora



Toutefois, l'exploitation touristique reste très anarchique et archaïque et surtout peu performante au regard de ses potentialités (KONE H., 2005). En effet, on note l'insuffisance de l'organisation du secteur entre professionnels et autorités locales, la non mise en valeur de la plupart des sites touristiques (insuffisance d'informations, accessibilité difficile, guidage non professionnel, prestations délivrées peu satisfaisantes), etc. Ce qui joue sur la durée des séjours des touristes, estimée en moyenne à 1,5 jour dans les hôtels et les campements.

Du coup, la capacité d'accueil de la commune est très limitée, concentrée principalement dans la ville de Banfora (confère tableau). Celle-ci compte six hôtels classés pour une capacité d'accueil de 80 chambres.

Tableau 14: Évolution des établissements d'accueil par forme d'hébergement de la commune

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hôtels classés	2	2	2	3	3	3
Hôtels non classés	8	8	8	9	9	10
Auberges	4	5	5	5	4	6
Campements touristiques	5	5	7	8	8	8
Résidence touristiques	0	0	0	0	0	0
Autres formes d'hébergement	8	8	8	8	12	14
TOTAL	27	28	30	33	36	41

Source : Groupement de bureaux ARCADE/AXIALE, septembre 2017

A côté du secteur formel, de nombreuses initiatives sont prises par le secteur informel pour répondre à la demande de certains touristes pour diverses raisons : s'installer à proximité des sites touristiques et/ou faire plus d'économie d'argent et d'énergie. Cette réponse « spontanée » qui échappe à tout contrôle (fiscal, sécuritaire, sanitaire, etc.), revêt différentes formes : des campements touristiques, des chambres chez l'hôte (notamment à Banfora), des maquis et autres « gargotes », mais aussi de pseudo « bureaux des guides » sans qualification ni formation, etc. (KONE H, 2005).

Ces genres de pratiques ne permettent pas de transformer le potentiel touristique en une véritable économie locale utile à la commune, à la région et au pays, d'où la nécessité d'un plan d'ensemble de développement touristique de la région dans son ensemble.

1.6.5. Les moyens de communication

Il existe une diversité de moyens de communication dans la commune urbaine de Banfora. On peut citer entre autres les médias (presses écrites, audio-visuelles, en ligne), téléphonie, télécommunications et postes.

Tableau 15 : Moyens de communication dans la commune urbaine de Banfora

Nature du réseau	Nombre
Stations radios nationale et internationale (captées)	05
Stations radios (locales)	02
Télévisions	Couverture satellitaire
Téléphonie mobile	03
Organes de presse écrite	04
Réseaux sociaux	-
Correspondant de presse	05

Source : AIB-Banfora, 2015

Ces différents réseaux de communication notamment les stations radios et organes de presse locaux, qui émettent le plus souvent en langues locales, permettent la sensibilisation et l'information des populations sur la vie de la commune voire au-delà.

1.6.6. Les institutions financières

Les institutions financières existantes sont de natures variées. Elles comprennent des banques, des agences d'assurance, de transfert d'argent, des fonds d'appui, etc. comme présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 17 : Institutions financières implantées dans la commune

Types	Nombre
BIB	1
BICIA-B	1
SONAPOST	3
Caisse pop	5
SBE	1
FONCIAS	1
UAB	1
GA	1
SONAR	1
BACB	1
FAARF	2
Trésor	3
Western	5
ECO BANK	1
FAIJ	1
FAPE	1
FASI	1
FASPA	1
AUTRES	

Source : DREP/Cascades, enquête terrain, Juin 2017

Toutes ces structures financières contribuent au développement socio-économique de la commune à plusieurs niveaux : création d'emplois (donc réduction du chômage des jeunes), octroi de crédits (pour les activités génératrices de revenus), facilitation des transactions financières (salaires, impôts, etc.), structuration de l'espace communal urbain, etc. Cependant, on note un mauvais maillage du système financier de la commune (la plupart des institutions financières sont implantées dans le noyau urbain de la commune à savoir Banfora), toute situation qui concourt à la méconnaissance de leur existence et compliquerait davantage les conditions d'accès aux crédits pour la majorité des populations analphabètes des villages rattachés.

1.7. SECTEURS SOCIAUX

1.7.1. L'éducation

Elle comprend l'éducation formelle et celle non formelle structurée autour de l'alphabétisation surtout des adultes d'un âge supérieur ou égal à 15 ans.

1.7.1.1. L'éducation formelle

C'est un système entretenu par des curricula nationaux et s'effectuant dans des cadres formels. Trois niveaux soutiennent ce système : le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire.

1.7.1.1.1. L'enseignement préscolaire

Encore appelé la petite enfance, le préscolaire regroupe l'ensemble des établissements accueillant les enfants de moins de 5 ans. Le tableau ci-dessous renseigne l'évolution de ces infrastructures au niveau de la province.

Tableau 18 : Évolution des infrastructures du post-primaire au niveau de la province de la Comoé

Année scolaire	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Public	4	4	4	4	4
Privé	2	2	3	3	3
Communautaire	6	6	6	6	6
Ensemble	12	12	13	13	13

Source : DRASSN, DRENA/Cascades, in INSD, Annuaire statistiques Cascades 2015

Au niveau de la province de la Comoé, on enregistrait en 2015 un total de 13 centres dont 4 à statut public, 3 à statut privé et 6 à statut communautaire. De ces 13 infrastructures, 7 évoluaient dans un cadre formel alors que les 6 restants n'avaient pas un statut formalisé.

Ces 13 infrastructures accueillait dans la même période un effectif global de 1 464 élèves dont 765 garçons et 699 filles. Cela donne un ratio de 113 élèves par établissement.

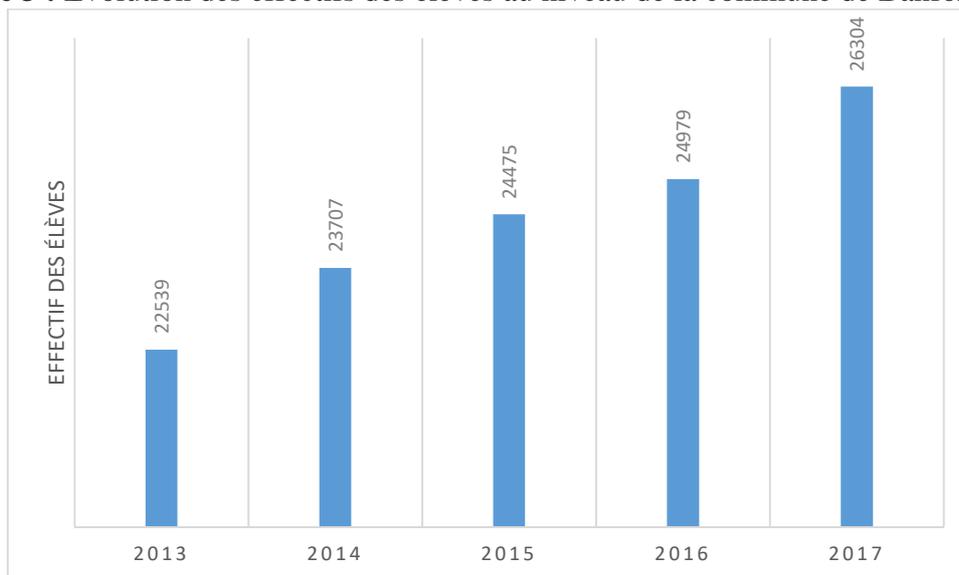
Pour une meilleure efficacité, il est opportun de travailler à formaliser les 6 établissements restants. Cela permettra à la fois d'améliorer la qualité des prestations et celle de la sécurité des enfants et des encadreurs.

1.7.1.1.2. Enseignement primaire

Selon la Direction Provinciale de l'Enseignement Primaire, Post Primaire et de l'Education Non Formelle (DPEPPNF), la commune de Banfora disposait en 2017 de 82 écoles primaires. Ces écoles comprennent 424 classes formelles (96,81%) pendant que 14 d'entre elles (3,19%) sont sous des paillottes. De ces 82 écoles, 65 (soit 79,27%) ont un statut public pendant que 17 (soit 20,73%) relèvent du privé. Cela montre l'importance et la place du secteur privé dans le système éducatif au niveau de la commune urbaine de Banfora.

Les effectifs ont graduellement évolué avec le temps, surtout lors des cinq dernières années. Le graphique ci-après témoigne de cette évolution.

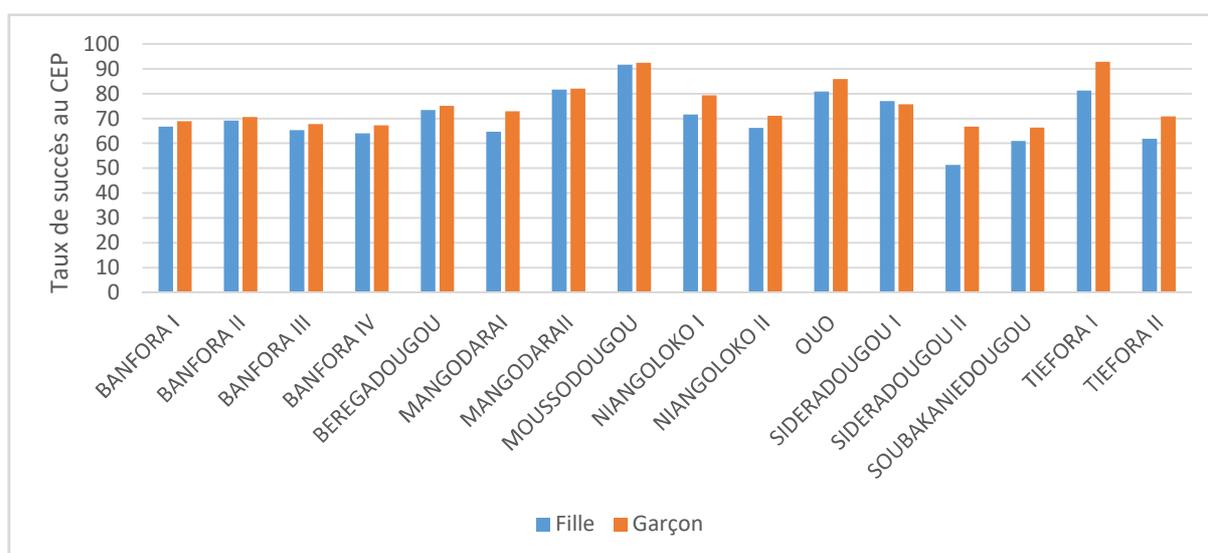
Graphique 3 : Evolution des effectifs des élèves au niveau de la commune de Banfora



Source : DPEPPNF des Cascades, Enquête Groupe ARCADE/ AXIALE, février 2018

Ces élèves étaient encadrés en 2017 par 531 enseignants, ce qui donne un ratio ou une charge moyenne par enseignant de 50 élèves par enseignant et un effectif moyen de 63 élèves par classe (sans les paillottes) ou de 61 élèves par classe (y compris les classes sous paillottes). Le taux de réussite aux examens au niveau de la province n'est pas trop favorable au niveau de Banfora (voir graphique)

Graphique 4 : Evolution des taux de réussite au CEP en 2017 suivant le sexe dans la province



Source : DPEPPNF des Cascades, Enquête Groupe ARCADE/ AXIALE, février 2018

Quelle que soit la Circonscription de l'Enseignement de Base (CEB), le taux de succès au CEP des filles est en deçà de celui des garçons. Les CEB de Banfora affichent l'un des plus faibles taux au regard des chiffres, malgré la situation stratégique de la commune et le nombre d'infrastructures éducatives.

Avec un taux moyen annuel d'évolution situé autour de 4,02%, la population scolarisable à l'horizon 2022 serait de l'ordre de 32 136 élèves. Si l'on se réfère à un ratio normalisé de 50 élèves

par classe et si le taux reste constant, cela reviendrait à un total global de 643 salles de classes. Au regard de la disponibilité actuelle (424 classes), 219 classes supplémentaires sont à bâtir pour les cinq prochaines années (soit une moyenne de 44 salles de classes par an. Cela prend en compte la normalisation des 14 écoles sous paillottes.

Aussi, il ressort que la plupart de ces infrastructures se trouvent au niveau du centre urbain. La situation dénote en partie d'une mauvaise répartition spatiale des infrastructures entre le centre et les périphéries. Cet état de fait combiné à d'autres facteurs expliqueraient-ils le niveau de réussite enregistré, ce en dépit des quelques aspects positifs enregistrés ?

Au regard de ces constats, certaines actions méritent d'être menées pour redorer le blason du système éducatif primaire au niveau de la commune de Banfora. Il s'agit entre autres de :

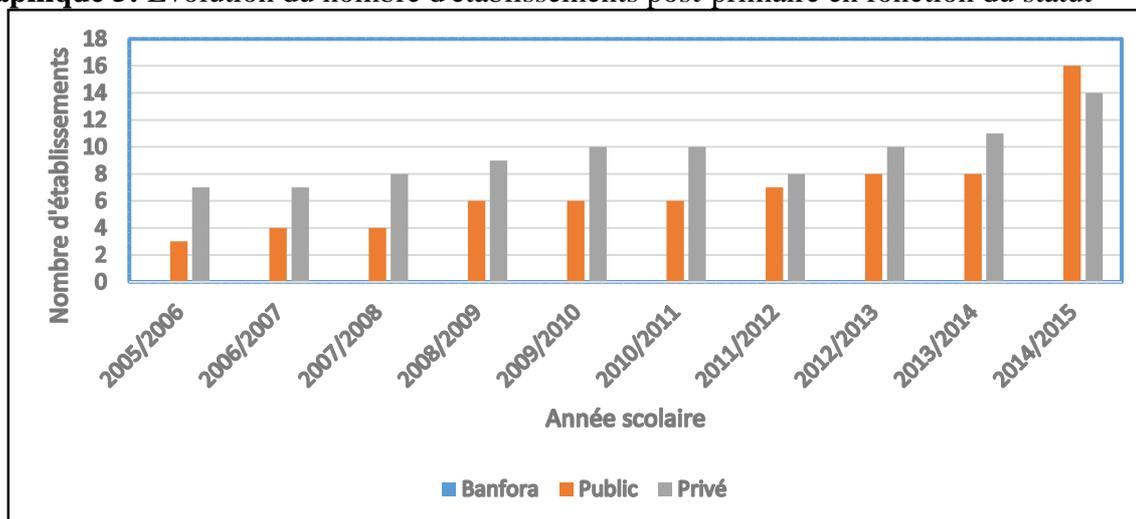
- ✓ La normalisation des écoles (68 salles de classes en manque en 2017) ;
- ✓ La construction de 151 salles supplémentaires dans les 5 années à venir pour répondre à une demande normée de l'offre éducative ;
- ✓ La construction de nouvelles infrastructures au regard de l'évolution sans cesse croissante de la population scolarisable (voir graphique ci-avant).

1.7.1.1.3. Enseignement post-primaire de l'enseignement secondaire

Le post-primaire concerne l'ensemble des établissements qui accueillent les élèves admis au Certificat d'Études Primaires (CEP) jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Cette catégorisation fait suite au « continuum » issue de la réforme du système éducatif entreprise par le ministère de tutelle.

Le graphique ci-après peint l'évolution des établissements post-primaire au niveau de la commune de Banfora.

Graphique 5: Évolution du nombre d'établissements post-primaire en fonction du statut



Source : DGESS/MESS ; Annuaire statistiques Cascades 2015

De 2006 à 2015, la commune de Banfora est passée d'un effectif 10 établissements (dont 3 publics et 7 privés) à un effectif de 30 établissements (dont 16 publics et 14 privés). Il y a eu un regain de l'administration publique à s'approprier le système éducatif car pendant que le public a triplé en nombre ses établissements, le privé les a tout simplement doublé en 9 ans (DGESS/MESS ; Annuaire statistiques Cascades 2015 ; pp 77-78).

Le nombre de salles de classes a aussi évolué au fil des années. Le tableau ci-après renseigne l'évolution de ces différentes infrastructures au niveau de la commune.

Tableau 16 : Évolution du nombre de salles de classes Post-primaire d'enseignement général selon le statut dans la commune

Année scolaire	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Public	46	56	58	62	68	69	76	83	91	108
Privé	56	49	45	49	54	56	60	67	76	85
Ensemble	102	105	103	111	122	125	136	150	167	193

Source : DGESS/MESS ; Annuaire statistiques Cascades 2015

Suivant le tableau, le nombre de salles de classes est passé de 102 en 2006 à 193 en 2015, soit un taux d'accroissement de 47,15% ou un taux annuel moyen de 5,24%. En 2015, sur les 193 classes 108 (soit 55,96%) relevaient du public pendant que 85 (soit 44,04%) relevaient du privé.

Au niveau du public, on enregistrait 6374 élèves contre 3759 élèves au niveau du privé, ce qui donne un effectif total de 10 133 élèves en 2015. Ces chiffres donnent un ratio moyen général de 53 élèves par classe, soit un ratio de 60 élèves par classe au niveau du public pendant qu'au privé, ce ratio était de l'ordre de 45 élèves par classe.

Comparativement au taux national qui est de l'ordre de 70 élèves par enseignant au niveau du post-primaire, la scolarisation au post-primaire est relativement acceptable au niveau de la commune.

Ces données font ressortir :

- ✓ un ratio acceptable car en deçà de la norme nationale au regard de la norme nationale de 70 élèves par classe ;
- ✓ l'importance du privé dans ce système éducatif.

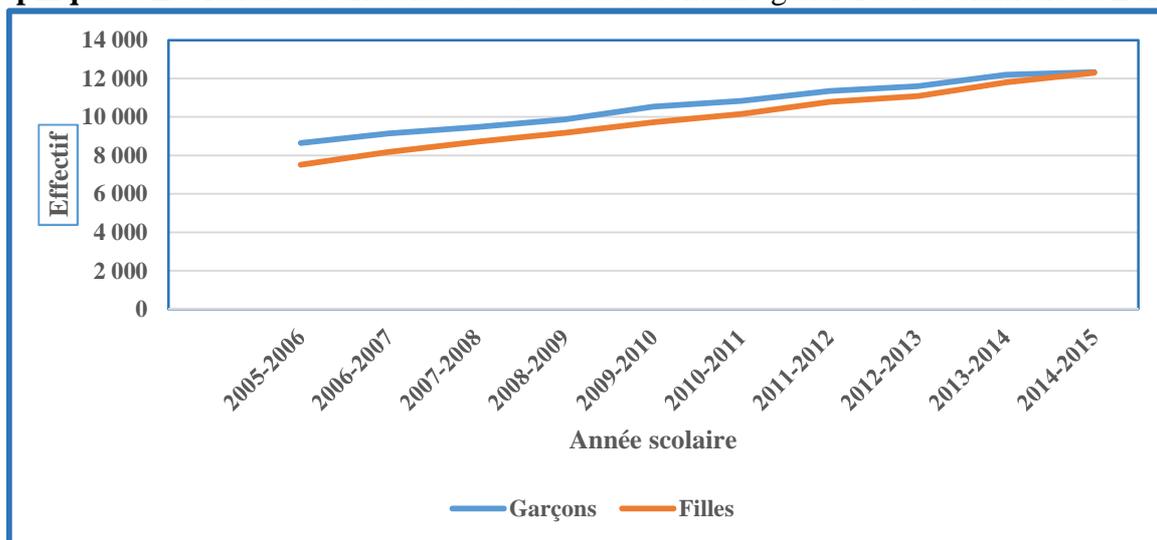
Toutefois, des disparités en matière de répartition spatiale des infrastructures et le niveau de l'équipement des différents établissements peuvent entacher ces résultats.

Malgré cette évolution, le taux de scolarisation au primaire reste faible. Il était de l'ordre de 10,9% dont 6,7% chez les filles et 15,1% chez les garçons en 2015. Même si ces taux sont au-dessus de la moyenne nationale 10,4% dont 13,3% des garçons et 7,6% des filles, beaucoup d'efforts restent à être déployés pour améliorer le niveau éducatif dans la commune.

1.7.1.1.3. Enseignement secondaire général

Il regroupe l'ensemble des élèves ayant franchi le premier cycle de l'enseignement secondaire général. Le graphique ci-dessous donne un aperçu général de l'évolution des effectifs de ce niveau éducatif dans la commune.

Graphique 6: Évolution des effectifs des élèves du secondaire général de la commune de Banfora



Source : INSD ; DGESS/ MESS, annuaire statistiques des Cascades 2015

De 2006 à 2015, le graphique montre un regain de plus en plus soutenu de scolarisation au niveau de la commune quel que soit le sexe. Toutefois, le sexe féminin a gagné beaucoup plus de points que celui masculin, les deux sexes rivalisant à la fin de l'année scolaire 2014-2015.

En effet, d'un taux initial en 2006 de 46,50% pour les filles contre 53,50% pour les garçons, l'on est passé en 2015 à un taux respectif de 49,90% et de 50,10% pour les filles et les garçons.

1.7.1.1.4. Enseignement secondaire général technique et professionnel

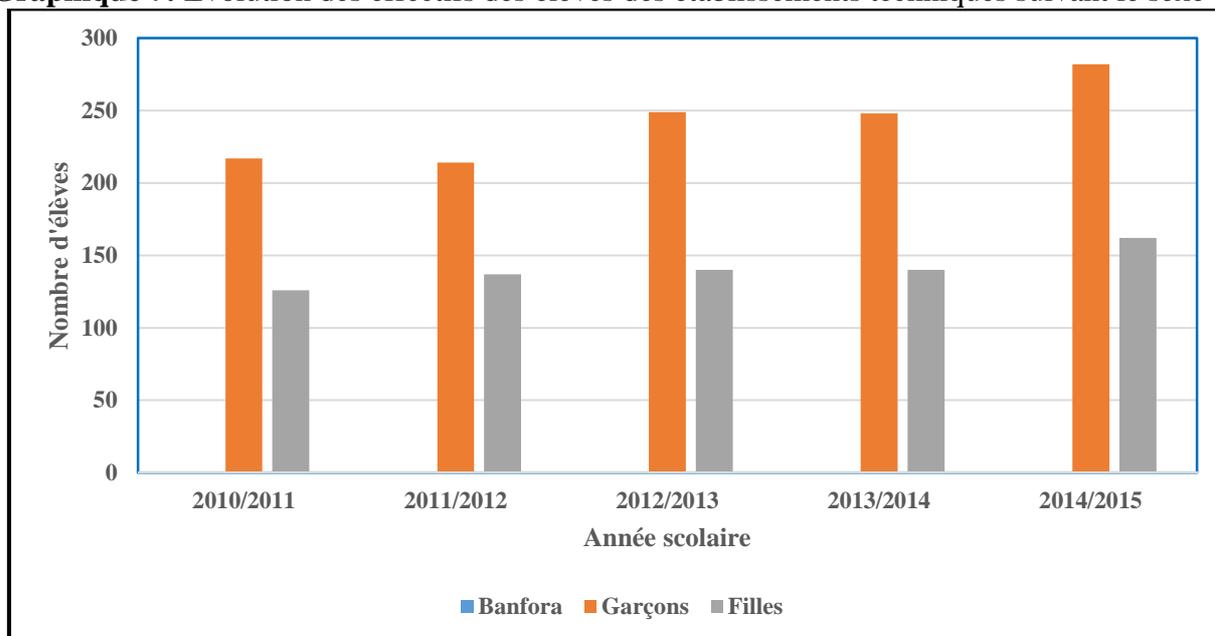
Quant à l'enseignement général technique, la commune comptait lors de la campagne scolaire 2014/2015 33 établissements. Parmi eux, il a été recensé 30 établissements de l'enseignement secondaire général dont 16 publics et 14 privés.

Il a été enregistré 3 établissements techniques et professionnels composés de 11 classes. Ces 3 établissements sont composés :

- ✓ de 2 établissements à statut public ;
- ✓ et d'un établissement à caractère privé.

Le graphique ci-après montre l'évolution des effectifs au sein de ces établissements de 2010 à 2015.

Graphique 7: Évolution des effectifs des élèves des établissements techniques suivant le sexe



Source : INSD ; DGESS/ MESS, annuaire statistiques des Cascades 2015

On a enregistré en 2015 un effectif total de 444 élèves dont 282 garçons (soit 63,51%) contre 162 filles (soit 36,49%) au niveau de l'enseignement technique et professionnel. Ces élèves fréquentent 11 établissements en 2015. Ces chiffres donnent un ratio moyen de 45 élèves par classe. Comparativement aux établissements secondaires publics et à la moyenne nationale, le ratio doit être source de satisfécit pour les différents acteurs.

D'une façon générale, l'accessibilité à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire est peu satisfaisante du fait de l'éloignement des infrastructures et de leur faible niveau de service dû aux problèmes de surcharge en effectifs et surtout d'insuffisance d'enseignants surtout dans les périphéries. Aussi l'état physique des infrastructures est à déplorer ; la plupart étant vétuste ou non clôturés, ce qui n'est pas sans porter préjudice sur les conditions d'étude et le taux de réussite.

Aussi, la commune présente à l'image de la physionomie nationale, un déséquilibre criard entre l'enseignement général et l'enseignement technique.

1.7.1.2. L'enseignement non formel

Il s'agit essentiellement de l'alphabétisation fonctionnelle. Ce système éducatif privilégie la formation des adultes sur des thématiques en relation avec leurs différents domaines d'activités.

1.7.1.2.1. Infrastructures et équipements

Des Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) sont édifiés et constituent les cadres d'apprentissage et de formation des adultes de 15 ans et plus. Au niveau de ces centres, les différents apprenants bénéficient de plusieurs approches :

- ✓ l'alphabétisation initiale (AI) au niveau d'un centre ;
- ✓ la formation complémentaire de base (FCB) au niveau de 5 centres ;
- ✓ l'approche CMD/AEFA au niveau de 10 centres;

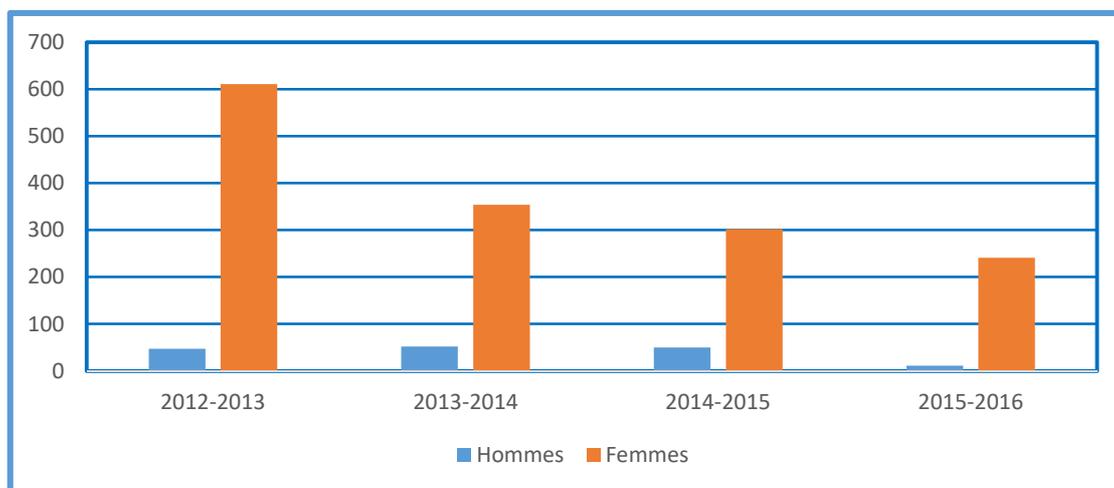
- ✓ l'approche AFID au niveau de 3 centres ;
- ✓ l'approche REFLECT au niveau de 22 centres ;
- ✓ et l'approche CFE au niveau de 18 centres.

Au total, la commune urbaine de Banfora et ses périphéries enregistrent 59 centres d'alphabétisation ou d'éducation non formelle.

1.7.1.2.2. *Alphabétisation et formation des adultes*

Les différents centres ci-dessus énumérés connaissent une fréquentation de moins en moins attrayante de la part des adultes, et tout particulièrement de la part des hommes (confère graphique ci-dessous).

Graphique 8 : Evolution des effectifs des personnes bénéficiant de l'alphabétisation suivant le sexe

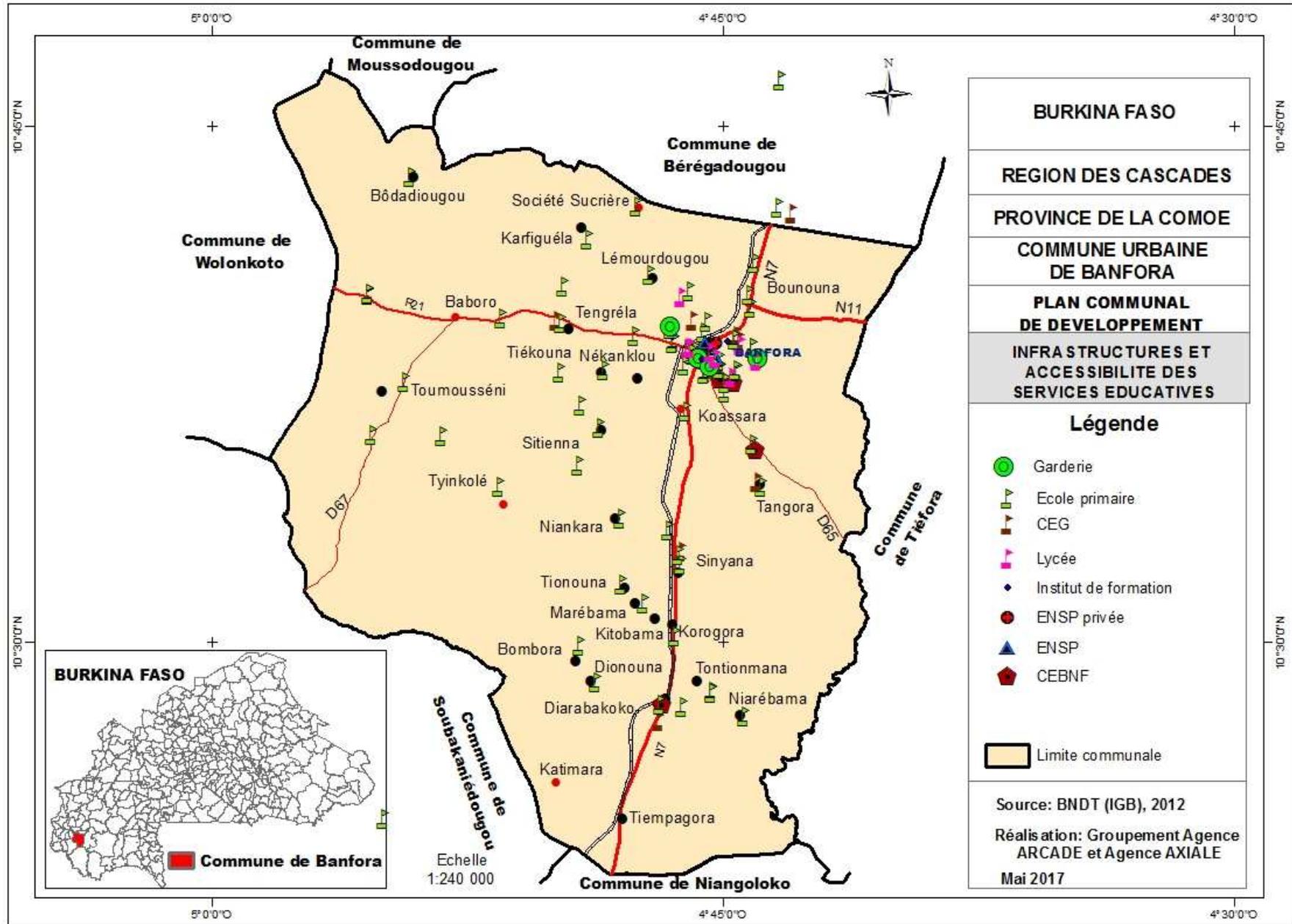


Source : SDENF/DPEPPNF des Cascades, Enquête Groupe ARCADE/ AXIALE, février 2018

Au regard du graphique, il ressort que l'alphabétisation a une connotation féminine dans la commune (de 92,86% en 2012-2013, à 95,63% lors de la campagne 2015-2016). Les hommes s'intéressent moins à cette formation. Aussi, en 2015, on enregistrait un taux d'alphabétisation de 38% au niveau de la province. Ce taux supérieur à celui national (34,5%) dans la même période, demeure faible. Quelles que soient les différentes raisons explicatives de cet état de fait, il y a lieu de dynamiser ce processus de formation pour une meilleure autonomisation des populations.

La carte n°8 ci-après présente la répartition des infrastructures éducatives de la commune.

Carte 8 : Infrastructures éducatives de la commune



D'une manière générale, l'éducation présente aussi bien des atouts que des contraintes dont la levée est primordiale pour l'épanouissement du secteur.

1.7.2. La santé

La situation sanitaire de la commune de Banfora présente les mêmes caractéristiques que celles des communes urbaines du Burkina Faso. Elle est caractérisée par les maladies courantes telles que le paludisme, les infections respiratoires et les parasitoses intestinales et les cas de IST/VIH- SIDA. Selon les statistiques de la commune, la population est entièrement couverte par les services de santé.

On relève cependant que les secteurs périphériques nouvellement rattachés à la commune connaissent des difficultés d'accès aux services de santé à raison de leur excentricité.

Les difficultés en matière de santé dans la commune se formulent en termes de faiblesse d'accessibilité financière de la population aux services de santé, l'insuffisance de l'offre sanitaire (en termes de nombre et d'équipements) et la faible implication communautaire.

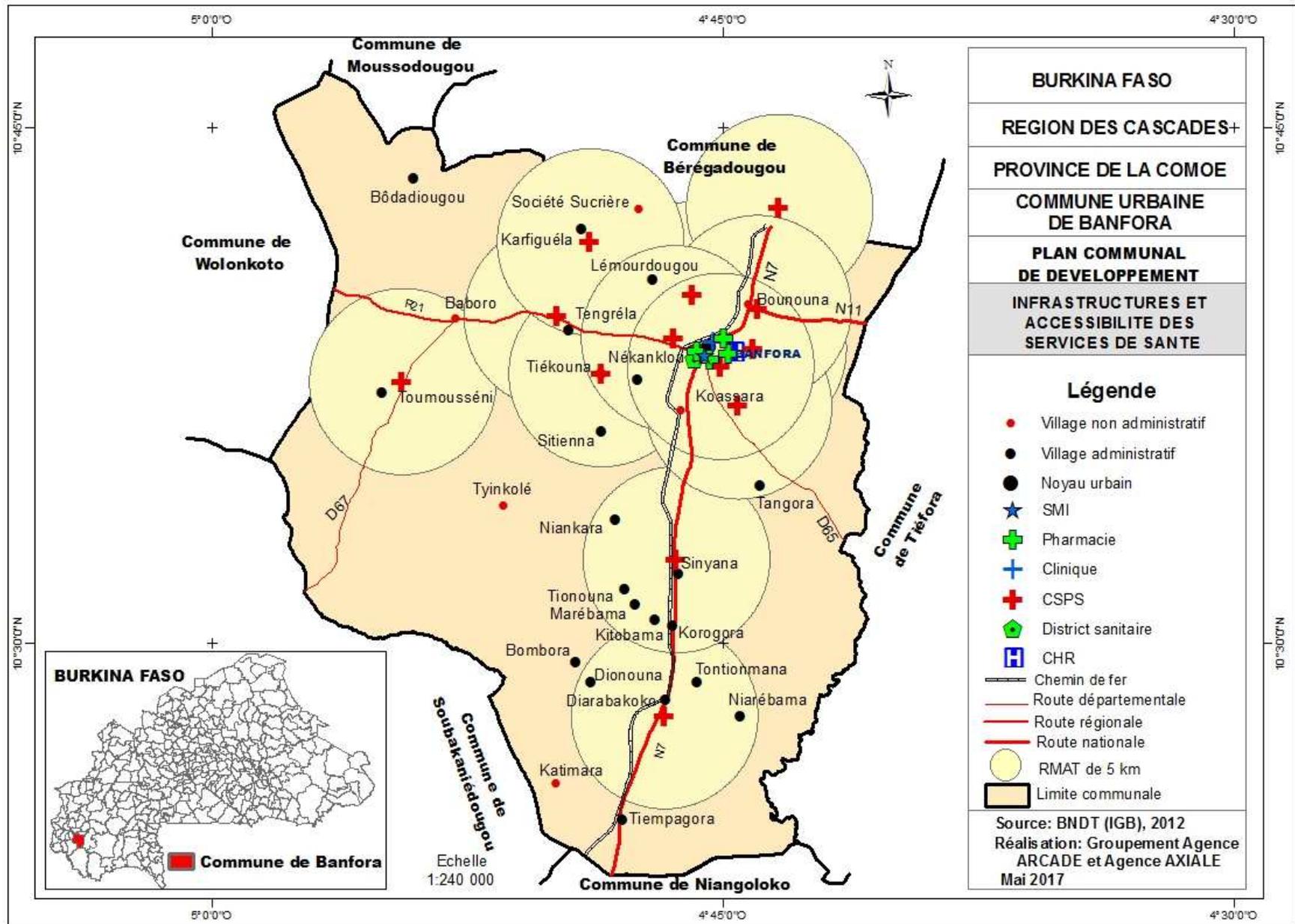
1.7.2.1. Les infrastructures sanitaires

En termes d'infrastructures, la commune de Banfora dispose en 2018 au total de 28 formations sanitaires dont 19 formations publiques et 9 formations privées. Au titre des formations sanitaires publiques, on dénombre 1 Centre Hospitalier Régional (CHR), 1 centre médical urbain (CMU), 13 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), 1 Office de la Sécurité des Travailleurs (OST), 2 infirmeries et un centre jeunes (CSJA).

Pour ce qui concerne les formations sanitaires privées, elles sont constituées d'un CSPS confessionnel, de 5 cabinets privés de soins, d'un centre médico-scolaire, d'un poste de Santé Maternelle et Infantile (SMI) et d'un dispensaire.

Toutes ces formations bénéficient de l'accompagnement de 4 pharmacies et 5 dépôts pharmaceutiques dans le cadre de l'amélioration des conditions sanitaires (confère carte n°6).

Carte 9 : Répartition et accessibilité des infrastructures sanitaires de la commune



Somme toute importante, le nombre et la qualité des infrastructures ainsi que leur équipement satisfont peu à la demande des populations pour des raisons d'accessibilité (excentricité des villages/ secteurs, insuffisance de l'offre sanitaire (nombre et équipements)).

1.7.2.2. Le personnel de santé

En 2015, le district sanitaire de Banfora comptait en son sein huit (8) médecins, trente-deux (32) Infirmiers Diplômés d'État (IDE), trente un (31) Infirmiers Brevetés (IB), vingt (20) Sages-Femmes et Maïeuticiens d'État, et deux (2) pharmaciens (INSD ; DGESS/Ministère de la santé, Annuaire Statistiques des Cascades, 2015).

1.7.2.3. L'accessibilité des formations sanitaires

Au niveau régional et en 2016, le Rayon Moyen d'Action Théorique (RMAT) est de 6,7 km. Il est en amélioration d'environ 0,1 point par rapport à 2015 et par rapport aux normes nationales (7,1 km) et internationale de l'OMS (5 km). En prenant en compte des structures privées de santé, le RMAT passe à 4,61 km en 2017 au niveau du district sanitaire de Banfora contre 6,2 km au niveau régional. Même si des disparités subsistent, l'apport du privé dans le système de soins est plus que salubre au niveau de la commune de Banfora.

1.7.2.4. Quelques indicateurs de santé

1.7.2.4.1. Quelques ratios en matière de promotion de santé

L'INSD a procédé en 2015 à l'évaluation de la situation sanitaire au niveau de la province et tout particulièrement au niveau de la commune de Banfora. Au regard de ces données, le ratio personnel/habitants s'accroît lentement. En effet, on enregistre une charge de 18 070 habitants/médecin, de 7 228 habitants/sage-femme et maïeuticien d'Etat, de 4 518 habitants/Infirmier d'Etat. Au niveau national, ces taux étaient de l'ordre de 4108 habitants/infirmier d'Etat, de 7318 habitants / sage-femme et de 15836 habitants/médecin en 2016.

De façon générale, les normes OMS ne sont pas atteintes, surtout pour ce qui est du ratio médecin par habitants qui demeure loin des 1/10 000 habitants préconisé. Pour ce qui concerne la couverture communale en infrastructures, elle est de l'ordre de 3 362 habitants/CSPS (si l'on prend en compte les formations sanitaires privées), alors que la norme nationale est de 5 000 habitants/CSPS. On peut déduire que cette couverture est acceptable. Toutefois, ce ratio peut cacher des réalités sur le terrain en termes de couverture effective de certaines localités par les formations sanitaires. On enregistre également un centre hospitalier pour 144 553 habitants et un centre médical (CM) pour 72 277 habitants.

1.7.2.4.2. Taux de couverture prénatale et d'accouchements assistés des femmes

Le taux de couverture vaccinale des femmes enceintes varie de la première CPN1 (38,3% des femmes) à la dernière CPN4 (81,8% des femmes). Les données concernant ces indicateurs de la santé sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 17 : Quelques indicateurs de santé

Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017
% d'accouchements assistés	38,8	46,7	63,1	65,8	67,0	68,8	73,4	72,3	73,2	73,9	-
Couverture en CPN4 (%)	ND	ND	11,1	11,9	12,9	ND	ND	ND	ND	81,8	43,16
Couverture en CPN1 (%)	ND	ND	ND	ND	ND	17,1	30,3	32,7	39,4	38,3	66,09
Couverture BCG	110,6	108,1	104,9	102,9	95,9	97,5	99,4	104,6	98,7	99,0	88,18
Couverture en VAA	82,2	86,2	88,4	98,1	92,6	96,2	99,4	106,7	103,2	101,8	32,79
Couverture VAR	75,8	86,2	88,1	98,0	92,5	96,2	97,4	106,7	103,3	102,0	-
Nombre de consultants	126 622	161 247	158 195	169 495	177 968	200 278	253 561	274 088	339 144	354 453	-

Source: DGESS/ Ministère de la Santé, Annuaire statistique 2015 INSD, septembre 2016

Le tableau 15 révèle que des efforts doivent être consentis en ce qui concerne les taux d'accouchements assistés et de CPN4 respectivement de l'ordre de 73,9% et de 81,8%. Cette faible couverture tient son explication pas dans l'ignorance mais dans la mauvaise répartition géographique des centres de santé.

1.7.2.5. Les facteurs influençant l'état de santé des populations

Plusieurs facteurs influencent le système sanitaire au niveau de la commune de Banfora. Il s'agit entre autres

- ✓ l'existence ou non d'un centre de santé ;
- ✓ l'accessibilité aux services sanitaires (l'état des voies , les moyens de locomotion, la distance au service sanitaire, etc.) ;
- ✓ la disponibilité sur place des produits ;
- ✓ les équipements biomédicaux et sanitaires ;
- ✓ l'environnement immédiat ;
- ✓ la disponibilité des agents de santé ;
- ✓ la présence ou non de source d'énergie.

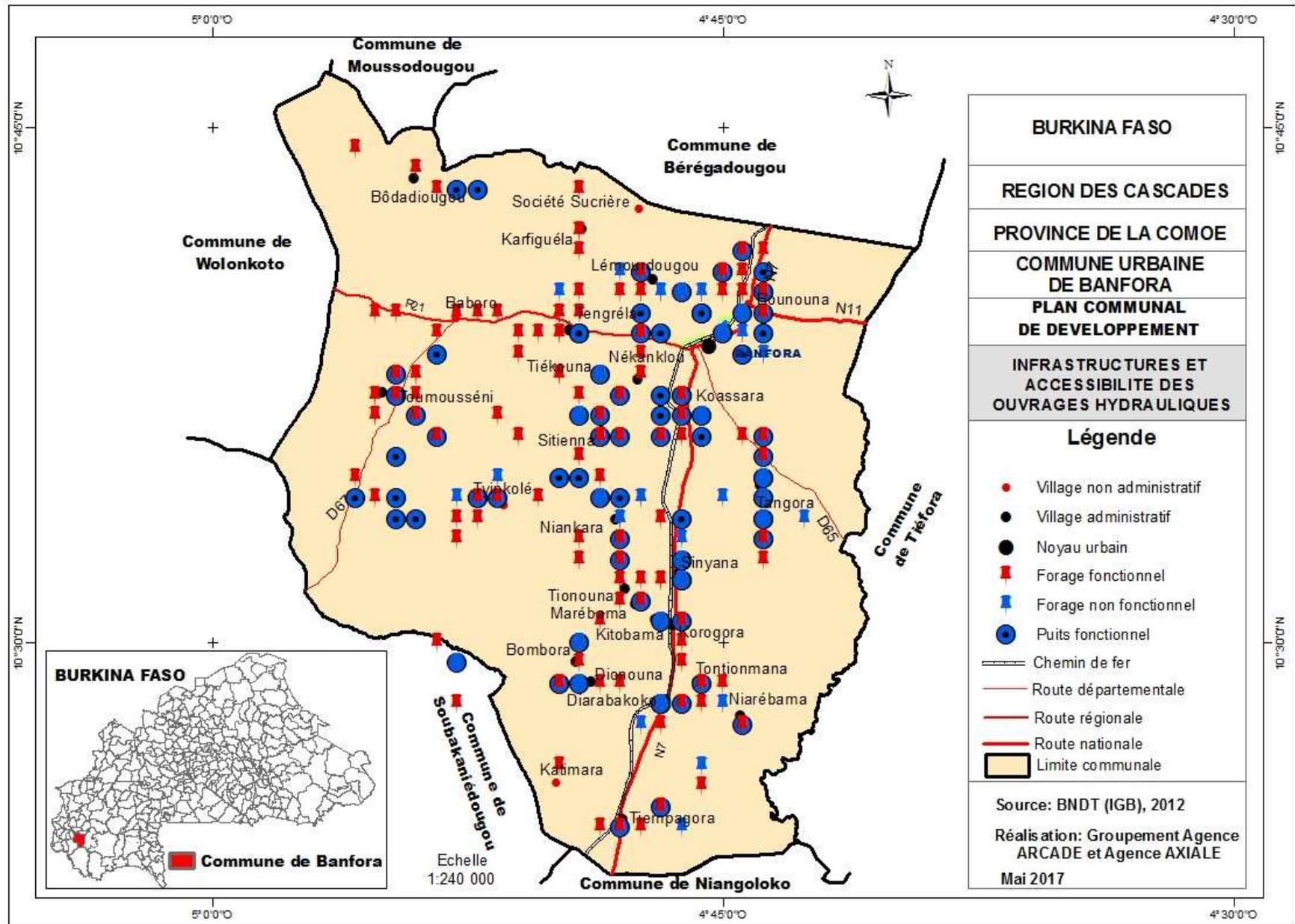
La résolution de ces différents paramètres permettra de résorber la problématique sanitaire au niveau de la commune de Banfora

1.7.3. L'eau potable et l'assainissement

1.7.3.1. Situation de l'approvisionnement en eau potable

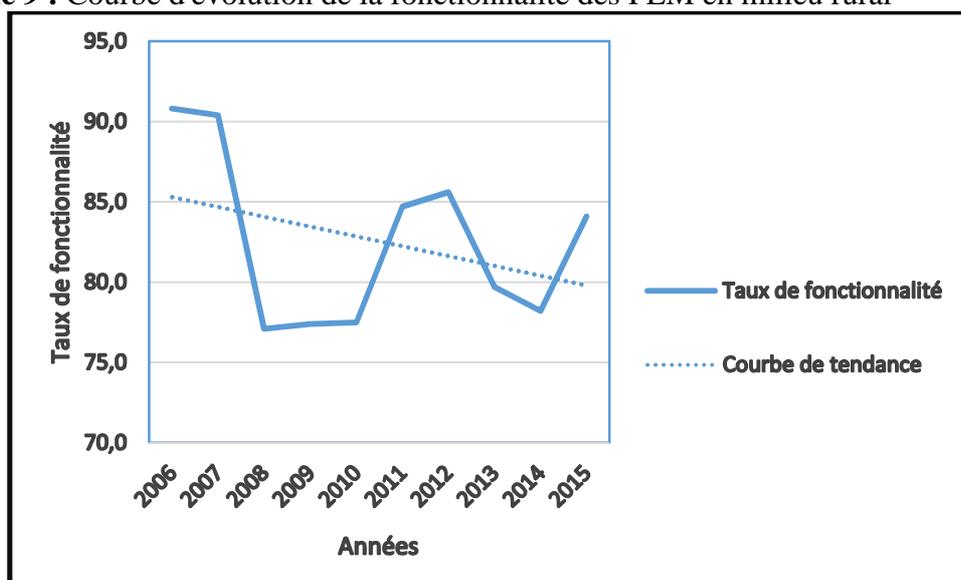
En matière d'accès à l'eau potable, les données varient en fonction du milieu de vie. En milieu rural, les populations s'approvisionnent auprès des points d'eau modernes (PEM). En 2015, 190 PEM étaient fonctionnels sur les 226 inventoriés.

Carte 10 : Infrastructures et accessibilité des ouvrages hydrauliques de la commune



Il ressort un taux de fonctionnalité de 84,1% des points d'eau modernes en milieu rural de la commune (voir le graphique ci-après).

Graphique 9 : Courbe d'évolution de la fonctionnalité des PEM en milieu rural

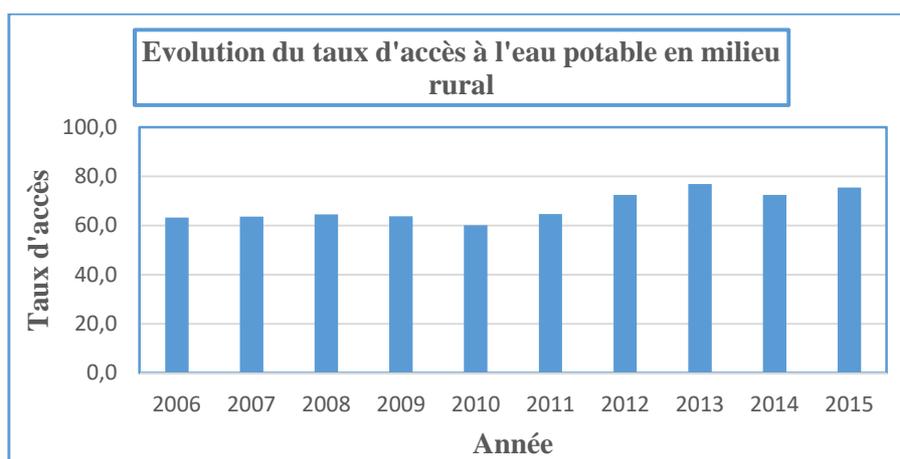


Source : DREAHA/ Cascades, INSD, Annuaire statistique 2015 de la région des Cascades

L'allure de la courbe de tendance dénote d'une baisse continue dans le temps du niveau de fonctionnalité de ces différents points d'eau. Un besoin de renforcement des capacités des usagers à travers les Associations des Usagers d'Eau (AUE) pour un entretien permanent des ouvrages est souhaitable.

Toutefois, un taux d'accès à l'eau potable inconstant et en hausse relative au niveau des zones rurales est observé sur la même période. Le graphique ci-dessous résume cette situation.

Graphique 10: Évolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural



Source : DREAHA/ Cascades, INSD, Annuaire statistique 2015 de la région des Cascades

En 2015, moins de 80% de la population rurale a accès à l'eau potable suivant le graphique 8. Toutefois, l'existence de deux AEPS (Siniena et Tengrela) permet de résorber relativement le problème d'approvisionnement en eau potable. En effet, treize (13) Bornes Fontaines (BF) dont six (6) à Tengrela et sept (7) à Siniena sont réalisés dans ces deux villages.

Quant au milieu urbain, le nombre d'abonnés à l'ONEA a presque triplé en 9 ans, passant de 2826 en 2006, à 6348 branchements en 2015⁸, soit une moyenne estimée à 392 branchements par an. Cela dénote d'un intérêt de plus en plus croissant des populations urbaines envers les services de cette structure. Aussi, le secteur 15 bénéficie d'un AEPS qui alimente quant à lui cinq (5) BF environnants.

En 2013, les perspectives visaient à renforcer le réseau avec des prévisions de réalisations d'au moins 6 km de canalisation (réseau de distribution), 5 bornes fontaines et 300 branchements particuliers (SDAU Banfora, Rapport diagnostic, p.69).

L'objectif 6 des ODD et l'objectif stratégique 2.5 du PNDES (OS2.5/ PNDES) qui consiste à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau demeure un idéal à atteindre impérativement aussi bien au niveau des entités rurales qu'au niveau des secteurs urbains et péri urbains de la commune.

1.7.3.2. L'assainissement

Selon les données du PCD-AEP (2013), on compte un nombre relativement important de ménages utilisant des latrines soit 52% en milieu rural dont 24% utilisent des latrines traditionnelles et 28% utilisent des latrines modernes homologuées.

Concernant les eaux usées domestiques, elles sont le plus souvent déversées soit dans la cour (29,5%) ou dans la rue (42,7%), selon les résultats de l'enquête-ménage.

En milieu urbain, selon les données du PCD-AEPA, 94 % des ménages utilisent des latrines dont la majorité (65%) est constituée de latrines traditionnelles non homologuées. Seulement 29% utilisent des latrines modernes homologuées.⁹

1.7.3.2.1. L'évacuation des eaux usées et de pluie

❖ Evacuation des eaux pluviales

Selon le POS Banfora (POS 2015, pp 68), le réseau d'assainissement des eaux pluviales est dans un état embryonnaire et dégradé par endroits au niveau urbain. On y rencontre des canaux de drainage des eaux pluviales le long de quelques artères bitumés de la ville et le long de la voie non bitumée allant de la place du paysan à la sortie de ville vers Mangodara.

Les photographies ci-dessous donnent un aperçu sur ces caniveaux et leur état d'entretien.

⁸ Source : DREAHA/ Cascades, INSD, Annuaire statistique 2015 de la région des Cascades

⁹ Source : DGUVT, Présentation de la commune de Banfora, POS 2017, pp. 62

Planche photographique 1: Etat des canaux d'évacuation des eaux de pluies dans la ville de Banfora



Source : Enquête ARCADE/ AXIALE, décembre 2017

La longueur du réseau de caniveaux dont dispose la ville est estimée à 10 400 ml. L'exutoire naturel d'évacuation des eaux est constitué par les zones marécageuses et les bas-fonds qui entourent la ville.

En milieu rural, aucun système de gestion des eaux pluviales n'est mis en place.

❖ Evacuation des eaux usées

Les eaux usées sont classées à deux niveaux. D'une part, on a les eaux usées domestiques ou non industrielles provenant des maisons d'habitation et assimilés tels que les casernes, les écoles, la maison d'arrêt et de correction, des immeubles publics ou privés à usage de bureaux, des établissements de commerce et en général de tout établissement recevant du public, des activités du secteur informel. D'autre part, il y a les déchets liquides industriels et assimilés qui proviennent des installations industrielles, des formations sanitaires, des sites miniers, etc.

Pour les eaux usées domestiques, il n'existe pas un système approprié d'évacuation ou de gestion. Il en est de même pour les eaux usées des unités industrielles et des autres établissements publics. L'évacuation des eaux usées se fait directement dans les caniveaux, dans les plans d'eau ou sur la voie publique ; toute pratique qui pose des problèmes d'assainissement, d'hygiène et partant des risques de maladies.

1.7.3.2.2. Gestion des ordures ménagères

Il n'existait pas jusqu'en 2015 un système approprié de gestion des ordures ménagères (POS Banfora 2015, pp.68). En milieu urbain, la grande majorité des ménages évacue leurs ordures dans la rue et les dépotoirs sauvages à ciel ouvert. Les bacs à ordures souvent désuets ne répondent ni aux normes sanitaires, ni à l'esprit d'assainissement qui a occasionné leur mise en place.

Les photographies ci-dessous témoignent de l'état de l'évacuation des ordures ménagères au niveau urbain.

Planche photographique 2: État d'évacuation des ordures ménagères dans la commune urbaine de Banfora



Source : Enquête ARCADE/ AXIALE, décembre 2017

En milieu rural, selon les résultats de l'enquête menée au cours des fora auprès des ménages les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères sont les fosses fumières (36,3%) et les dépotoirs sauvages (38,3%)¹⁰.

La photographie ci-après montre l'état du mode d'évacuation de ces ordures au niveau des villages rattachés à la commune urbaine de Banfora.

Planche photographique 3 : Dépôt sauvage d'ordures en milieu rural, commune de Banfora



Source : Enquête ARCADE/ AXIALE, décembre 2017

¹⁰ POS Banfora 2015, pp.68

Quant aux rejets et déchets industriels, ils se font le plus souvent dans la nature sans traitement préalable, avec un risque élevé de dégradation des eaux de surface et souterraine et des sols.

En tout état de cause, la réussite de tout projet de développement passe nécessairement par les hommes. L'assainissement du cadre de vie est donc un élément incontournable dans le processus de mise en œuvre et la réussite du projet.

1.7.4. Les sports, la culture et les loisirs

Les principaux équipements sportifs sont un stade omnisport, deux plateaux omnisport, trois terrains de basketball, un terrain d'handball, quatre terrains de football sans clôture, huit terrains de volleyball. Le stade n'est pas actuellement fonctionnel.

Dans le cadre de la promotion de la culture, des équipements culturels existent. Ce sont une maison des jeunes et de la culture située au secteur 02, la salle de cinéma "Nérigaba" et la Salle de cinéma "Le Paysan Noir". Notons que les deux (02) salles ne sont pas fonctionnelles. Quant aux loisirs, ils constituent un domaine assez porteur de projet et bénéficie par conséquent d'un regard mieux accentué que les deux premiers secteurs.

1.7.5. L'emploi et l'action sociale et le genre

1.7.5.1. L'emploi et la protection sociale

Dans la commune urbaine de Banfora, plusieurs types d'activités sont pratiqués. Il s'agit selon le RGPH 2006 des activités de commerce et de réparation de véhicules (28,76%), des activités de types rural dont l'agriculture, la chasse et la sylviculture (24,38%) puis celles de fabrication (20,48%). Les activités agricoles occupent la quasi-totalité (91,64%) de la population au niveau des villages rattachés à Banfora. En dehors de ces activités, on dénombre des ouvriers en nombre important mais fluctuant au cours des années au niveau des usines de transformation et dans les champs de canne à sucre. Ces dernières années, la frange juvénile a tendance à migrer vers les sites aurifères traditionnels ou vers les pays frontaliers, tels la Côte d'Ivoire et le Mali. L'absence de statistiques ne permet pas d'avoir une idée exacte sur ces différents secteurs.

Dans la région des Cascades, et tout particulièrement au niveau de la commune de Banfora, les services déconcentrés en charge du Travail et de la Protection Sociale sont chargés de la mise en œuvre de la politique nationale d'Action Sociale. Cette politique se focalise sur la promotion du bien-être social des populations en général, celui des individus, des familles et des groupes vulnérables en particulier. Cependant, des faiblesses subsistent dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale. On peut citer :

- ✓ La méconnaissance voire l'ignorance des textes par certains employés ;
- ✓ L'incivisme fiscal ;
- ✓ La faible prise en charge des personnes vulnérables et du genre dans les postes à pourvoir ;
- ✓ Le taux élevé du travail des enfants surtout avec l'ouverture des sites miniers.

1.7.5.2. Genre et protection sociale

Le problème de la femme et de l'enfance en difficulté se pose de plus en plus dans la commune de Banfora. En tant que commune transfrontalière, le phénomène de la migration y est très préoccupant. En effet, au regard du taux élevé de chômage, de la pauvreté, des multiples crises, des conflits armés et des catastrophes naturelles dans certaines localités du pays, la commune est au centre d'un transit de populations à la recherche du bien-être social aux regards des nombreuses potentialités et de sa situation géographique. Selon le BIT (2003), plus de 5 000 enfants qui travaillent dans les plantations en Côte d'Ivoire y ont transité.

Des difficultés non moins importantes surgissent et posent des problèmes réels de promotion sociale. Au nombre des difficultés on peut retenir :

- ✓ le mariage précoce ou forcé ;
- ✓ le trafic/traité des enfants ;
- ✓ les cas de viols ;
- ✓ la non scolarisation et la déscolarisation des enfants ;
- ✓ l'absence de formation professionnelle ;
- ✓ le faible niveau de revenu des ménages ;
- ✓ la marginalisation de la femme et des personnes handicapées ;
- ✓ la faiblesse du taux de la prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ;
- ✓ la faible couverture en infrastructures de prise en charge sociale des groupes vulnérables ;
- ✓ le lévirat.

La faiblesse des opportunités en matière de prise en charge socioéconomique et de protection juridique des groupes vulnérables reste une difficulté à surmonter. En effet, même si des Associations (telle Munyu) et des ONG (Save the Children) sont à pied d'œuvre, le chemin reste long pour une équité comme le stipule la Politique Nationale Genre (PNGenre).

1.8. ORGANISATION ET GESTION MUNICIPALE

1.8.1. Gouvernance locale

La municipalité gère les services municipaux et les équipements communaux. Toutefois, certains opérateurs privés se sont vus concéder la gestion d'une partie du patrimoine communal par la mairie. C'est le cas des opérateurs économiques, des associations, etc. auxquels reviennent la gestion de la maison de la femme, des espaces verts et la collecte des ordures ménagères.

Aussi, les services techniques déconcentrés de l'État constituent l'œil avisé dans la gestion municipale car ils y apportent conseil et assistance technique à l'administration municipale.

1.8.1.1. Composition et rôle du conseil municipal

1.8.1.1.1. Composition du conseil municipal

Le conseil municipal actuel est composé de 80 conseillers issus de plusieurs bords politiques.

Le tableau ci-après révèle la composition de ce conseil municipal.

Tableau 18: Composition du conseil municipal de la commune de Banfora

PARTIS POLITIQUES	NOMBRE DE CONSEILLERS	SEXE	
		M	F
CDP	1	1	0
CPR/MP	1	1	0
MPP	40	36	4
NAFA	10	10	0
NTD	22	21	1
UPC	6	6	0
TOTAL	80	75	5

Source : Mairie Banfora, décembre 2017

Au regard du tableau, la collectivité territoriale de Banfora est dirigée par un conseil composé des représentants de six (6) partis politiques que sont le CDP (1,25%), le CRP/MP (1,25%), le MPP (50%), la NAFA (12,50%), le NTD (27,50%) et l'UPC (7,50%).

En matière de genre, le quota préconisé de 30% est loin d'être respecté au niveau de la commune. En effet, sur un total de quatre-vingt (80) conseillers, seulement cinq (5) sont des femmes, soit une proportion de 6,25% de l'ensemble. Cette situation dénote de l'ascendance de la junte masculine sur celle féminine et laisse planer beaucoup d'interrogations quant à l'implication réelle de la femme dans les actions de développement de la communauté.

1.8.1.1.2. Du rôle du conseil municipal

Le Conseil Municipal (CM) est le maître d'œuvre du plan communal de développement. Il assure la maîtrise d'ouvrage de toutes les actions entreprises pour le développement de la commune.

La participation des populations à la prise de décision au niveau de la gestion de la commune se fait à travers les comités de réflexion et de pilotage que la mairie a mis en place. On peut citer le Comité communal de lutte contre le Sida, la Commission ad hoc sur l'environnement, le Comité communal d'hygiène, etc.

Les préoccupations de la société civile sont également prises en compte dans l'élaboration du budget de la commune à travers un dialogue social qu'entretient le Maire avec les populations et les différents groupes socioprofessionnels. Cependant, le faible niveau de compréhension dû à l'analphabétisme et l'insuffisance d'une culture de citoyenneté constituent un frein à la participation des populations.

1.8.1.2. Les ressources financières

1.8.1.2.1. Le Budget communal

Elle permet d'apprécier la santé financière de la collectivité, le niveau de service qu'elle rend à la population. Cette analyse peut être menée à bien grâce aux comptes administratifs de la commune.

Tableau 19: Évolution des recettes au niveau de la commune

Année	2012	2013	2014	2015	2016
RECETTES					
Recettes de fonctionnement					
Prévisions	718 072 522	863 592 510	823 259 927	733 515 497	711 554 423
Recouvrements	647 895 951	772 680 612	734 343 660	666 017 337	660 619 699
Taux de recouvrement	90,23%	89,47	89,20%	90,80%	92,84%
Recettes d'investissement					
Prévisions	1 305 749 613	749 006 228	606 745 992	572 137 517	423 241 769
Recouvrements	577 692 018	432 118 954	368 739 109	304 273 602	264 425 532
Taux de recouvrement	44,24%	57,69%	60,77%	53,18%	62,48%
Recettes totales					
Prévisions	2 023 822 135	1 612 598 738	1 430 005 919	1 305 653 014	1 134 796 192
Recouvrements	1 225 587 969	1 204 799 566	1 103 082 769	970 290 939	925 045 231
Taux de recouvrement	60,56%	74,71%	77,14%	74,31%	81,52%

Source : Comptes administratifs, Mairie, 2017

Au regard du tableau, il ressort qu'en termes de recouvrement des recettes, la commune de Banfora demeure déficitaire et les taux évoluent de manière mitigée au cours des années.

En effet, les recettes de fonctionnement sont passées de 647 895 951 F CFA en 2012 à 734 343 660 F CFA en 2014 avant de régresser à 660 619 699 F CFA en 2016. Pendant ce temps, en termes de taux, ils ont connu deux phases également. Entre 2012 et 2014, les taux étaient en baisse continue passant de 90,23% en 2012 à 89,20% en 2014 avant de croître entre 2014 (89,20%) et 2016 (92,84%) par rapport aux prévisions.

L'évolution de ces taux, même appréciables, indiquent des efforts supplémentaires à réaliser en termes de maîtrise du budget. En effet, des charges incompressibles sont en constante hausse à cause de l'évolution de l'urbanisation au niveau de la commune. Aussi, l'évolution positive des taux des recettes totales (60,56% en 2012 à 81,52% en 2016) dénotent d'un besoin de mobilisation externe assez consistant si l'on veut réaliser les projets programmés.

Tableau 20: Évolution des dépenses au niveau de la commune de Banfora

DEPENSES					
Année	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses de fonctionnement					
Prévisions	718 072 522	863 592 510	823 259 927	733 515 497	711 554 423
Paiements	558 928 535	652 621 885	689 587 495	664 604 326	629 937 089
Taux d'exécution	77,84%	75,57%	83,76%	90,60%	88,53%
Dépenses d'investissement					
Prévisions	1 305 749 613	749 006 228	606 745 992	572 137 517	423 241 769
Paiements	418 698 534	396 093 879	302 606 967	320 157 784	220 589 458
Taux d'exécution	32,07%	52,88%	83,76%	55,96%	52,12%
Dépenses totales					
Prévisions	2 023 822 135	1 612 598 738	1 430 005 919	1 305 653 014	1 134 796 192
Paiements	1 644 286 503	1 048 715 764	992 194 462	984 762 110	850 526 547
Taux d'exécution	81,25%	65,03%	69,38%	75,42%	74,95%
SOLDE	247 960 900	156 083 802	110 888 307	-14 470 671	74 518 684

Source : Comptes administratifs, Mairie, 2017

En dehors de la période de 2012 à 2013 où le budget a évolué de manière positive, les quatre dernières années présentent un budget qui tend à la baisse au même titre que les charges de fonctionnement de la commune. Cela montre une réelle volonté de la commune à maîtriser son budget, mais en même temps, les premiers responsables sont interpellés sur les dispositions à prendre en compte pour une meilleure planification des actions dans ce présent document.

1.8.1.2.2. Capacité d'autofinancement (CAF) de la commune

Par définition, la capacité d'autofinancement est l'excédent de trésorerie sur les dépenses de fonctionnement (*recettes de fonctionnement- dépenses de fonctionnement*) qui doit permettre à la commune d'assurer une partie de ses besoins en investissements.

Le tableau suivant permet d'apprécier celle de la commune de Banfora pour les cinq dernières années

Tableau 24: Evolution de la capacité d'autofinancement de la commune de Banfora

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes de fonctionnement	647 900 000	772 680 000	734 343 660	733515497	711554423
Dépenses de fonctionnement	558 930 000	652 620 000	689 590 000	664604326	629937089
CAF	88 970 000	120 060 000	44 753 660	68 911 171	81 617 334

Source : Budget Mairie Banfora, décembre 2017

Au regard du tableau, il ressort que durant tous les cinq années, la capacité de la commune à s'autogérer sur la base de ses fonds propres ne peut lui permettre d'exécuter convenablement les projets de développement dont le besoin pressant a été révélé au niveau des communautés de base. En effet, ces soldes faibles (- 100 000 000 FCFA) en dehors de l'année 2013 ne peut permettre de réaliser des projets de grande envergure sans des apports extérieurs.

Aussi, les soldes financiers globaux faibles et en constante baisse durant les cinq dernières années, celui de l'année 2015 étant complètement négatif, confortent les besoins en financement de la commune. Cette évolution témoigne d'un budget qui ne peut prendre en lui seul la charge du développement d'autant plus que la capacité financière communale reste faible après l'exécution de ses charges.

1.8.1.2.3. Niveau de service rendu par la Mairie de Banfora

Le service rendu par l'institution municipale à la population est mesuré ici par le rapport entre les dépenses d'investissement réalisées et le nombre d'habitants urbains.

Le tableau ci-après montre le niveau d'évolution du service rendu à la population urbaine.

Tableau 21: Niveau de service rendu par la mairie de Banfora de 2012 à 2016

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses de fonctionnement (FCFA)	558 930 000	652 620 000	689 590 000	664 604 326	629 937 089
Population urbaine de Banfora(Hbts)	91 178	94 005	96 919	99 923	103 021
Niveau de service de la mairie (FCFA)	6 130	6 942	7 115	6 651	6 115

Source : Calculés sur la base du budget communal et la projection de la population urbaine (RGPH 2006)

À partir de ces données, il ressort que le niveau de service a connu deux phases dans son évolution. Un accroissement entre 2012 et 2014 (6 130 FCFA à 7 115 FCFA), puis a dégringolé de 2014 à 2016 (7 115 FCFA à 6 115 FCFA).

Même si la situation nationale d'alors (insurrection des 30 et 31 octobre 2014, gestion de la commune par une délégation spéciale durant la période transitoire et élections municipales) peut permettre d'expliquer en partie cet état de fait, d'autres raisons ne sont pas à ignorer.

1.8.1.2.4. Mobilisation des ressources endogènes et exogènes

La mobilisation des ressources provient de deux sources principales : les ressources propres à la commune (ressources endogènes) et la contribution des partenaires extérieurs (ressources exogènes).

Le tableau suivant donne l'aperçu de cette mobilisation des ressources au niveau de la commune de Banfora entre 2014 et 2016.

Tableau 26: Évolution du budget de fonctionnement communal et de la subvention accordée par l'État de 2014 à 2016

Section	2014			2015			2016		
	Total recettes (recouvrement)	Subvention	Taux en %	Total recettes (recouvrement)	Subvention	Taux en %	Total recettes (recouvrement)	Subvention	Taux en %
Section Fonctionnement	734 343 660	70 173 477	9,56%	733 515 497	199 566 826	27,21%	711 554 423	102 770 071	14,44%
Section investissement	368 739 109	36 025 075	9,77%	304 273 602	66 132 142	21,73%	26 425 532	114 963 270	435,05%
Total	1 103 082 769	106 198 552	9,63%	1 037 789 099	265 698 968	25,60%	737 979 955	217 733 341	29,50%

Source : Comptes administratifs de la mairie, Enquête ARCADE/ AXIALE, décembre 2017

À travers le tableau ci-dessus, on note que l'État est un partenaire incontournable au niveau de la commune de Banfora. En effet, la part accordée à la commune en termes de subvention s'est considérablement accru entre de 9,56% en 2014 à 27,21% en 2015, avant de rechuter à 14,44 en 2016. Cela traduit aisément que le fonctionnement normal de la commune ne saura se faire sans l'accompagnement de ses partenaires, surtout qu'en dehors de ce dernier, d'autres partenaires techniques et financiers (PTF) y œuvrent également dans le cadre de l'appui à la décentralisation à travers des projets de développement. Il s'agit entre autres du PADIC, du FICOD, de la FPDCT, de l'OIF, de la GIZ, etc.

Selon le POS (POS, 2015, pp.41), une dizaine d'organisations de la société civile (OSC) intervenant dans la commune de Banfora ont été répertoriées par les services de la DREP. Entre autres on peut citer : Association Mugnu, AGEREF/CL, Association Ton de Niangoloko, Collectif Namouna, Association Djenkadi, Association Wonol, etc. On dénombre également une quinzaine d'ONG ayant des activités sur le territoire communal de Banfora. On peut notamment citer Oxfam-Québec, Helvetas, Croix Rouge burkinabè, OCADES, Aide à l'enfance Canada, etc.

La commune est également membre actif de l'AMBF et de l'AIMF. Banfora est également jumelée avec les villes de Chauvigny, Mauprévoir et Bonnes en France, Trino en Italie, Sikasso au Mali, Geisenhein en Allemagne, Ouahigouya et Pouytenga au Burkina Faso et Kona au Japon. Dans le cadre des jumelages elle entretient des relations de coopération décentralisées avec ces villes qui l'appuient dans la réalisation d'actions de développement.

1.8.1.2.5. Capacité de gestion financière et d'exécution du budget

Les dépenses du personnel ont connu une régression de 2012 à 2016. Le ratio de « rigidité des charges structurelles » mesure le poids des dépenses incompressibles (charges de personnel + charges financières) par rapport aux charges de fonctionnement. Il est relativement en baisse entre 2012 et 2016. En effet, on est passé d'un ratio de rigidité des charges structurelles de 48,06% en 2012 à un taux de 40,73% en 2016. Cela démontre que pendant que l'on cherche à stagner les charges du personnel, les autres charges financières sont en constante hausse.

1.8.2. Analyse des forces et des contraintes de développement en matière de gouvernance

En tant que structure d'approbation et de pilotage des projets qui seront contenus dans le présent document, la collectivité territoriale avec à sa tête le conseil municipal affiche à la fois des potentialités et des faiblesses dans la gouvernance locale

En termes de potentialités, on peut retenir l'existence :

- d'un conseil municipal composite comprenant 80 conseils municipaux dont 5 femmes et 75 hommes ;
- d'un bureau de conseil municipal fonctionnel ;
- de services techniques municipaux animés par des hommes et des femmes suffisamment qualifiés;
- d'institutions financières (caisse populaires, banque et FAARF) ;
- des CVD en charge des questions de développement au niveau des villages rattachés.

Des faiblesses ou des contraintes existent également en matière de gouvernance locale. On peut citer entre autres :

- une insuffisance de moyens logistiques et techniques pour le fonctionnement des services ;
- une insuffisance de communication entre les élus et la population ;
- une faible compétence ou un manque d'abnégation de certains agents des services municipaux ;
- un problème de leadership entre élu municipaux et les CVD au niveau des villages rattachés qui effritent les efforts communs de la base ;
- une tendance à la politisation de toute action de développement ;
- un taux de mobilisation des ressources propres acceptable mais insuffisant ;
- une CAF assez faible pour prendre en charge les différents projets de développement.

DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Cette deuxième partie présente la synthèse du diagnostic des résultats issus de l'état des lieux décrit plus haut à travers une analyse sectorielle des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de chaque secteur de développement de la commune.

2.1. Synthèse diagnostique du milieu physique

Tableau 22 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux physique et humain

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Situation géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Position géographique stratégique au carrefour de routes nationales alliant les pays voisins (Mali et Côte d'Ivoire), des villes voisines Bobo, Niangoloko et Gaoua) - Relief accidenté offrant de nombreux attraits naturels pour le développement des activités touristiques (falaises, cascades) 	<ul style="list-style-type: none"> - connexion difficile de la ville de Banfora à certaines agglomérations pour des échanges (axe Banfora-Mangodara, axe Banfora-Sidéradougou) 	<ul style="list-style-type: none"> - facilité des échanges avec les pays voisins - élargissement de la zone d'influence au-delà de l'aire communale - exploration minière et touristique par l'Etat et les partenaires pour valoriser les ressources liées au relief 	<ul style="list-style-type: none"> propension de l'insécurité due aux actes terroristes ou au banditisme sur les sites et attraits naturels pouvant entraîner un ralentissement du tourisme
Climat	<ul style="list-style-type: none"> - saison humide d'avril à octobre, - isohyètes compris entre 1 000 et 1 200 mm - températures annuelles oscillant entre 17 et 36°C soit une amplitude thermique de 19°C - très bonne pluviométrie favorable à la production agro-forestière et à l'élevage - vent faible (mousson) à modéré soufflant de 10 à 20 km/h 	<ul style="list-style-type: none"> Sous valorisation des eaux de pluies (faible densité de retenues) 	<ul style="list-style-type: none"> - climat de type sud-soudanien 	<ul style="list-style-type: none"> aléas climatiques : risques d'inondations, de sécheresse, de vents violents

Couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> - biodiversité végétale riche et variée - présence de forêts classées - présence de plantations d'arbres fruitiers - présence de plantations d'alignement dans la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - faible valorisation des espèces ligneuses et non ligneuses - très faible aménagement paysager 	exploitation du potentiel végétal dans la pharmacopée et la médecine	<ul style="list-style-type: none"> - manque de moyens pour la mise en valeur des ressources végétales - phagocytose par les effets de l'urbanisation et de la pression foncière - disparition progressive de la faune
Réseau hydrographique	<ul style="list-style-type: none"> - présence de plans d'eau propices au développement du maraîchage et du tourisme hydrique (lac de Tengrela) 	<ul style="list-style-type: none"> - caractère temporaire de certains petits cours d'eau - fragilité des réserves en eau souterraine importantes dans leur renouvellement 	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'une agence de l'eau des cascades - mise en place de projets de valorisation des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - envasement des retenues et cours d'eau - ensablement des lits des cours d'eau dû souvent aux pratiques à leurs abords
Sols	sols adaptés aux cultures pluviales et irriguées, aux cultures fourragères, à la sylviculture et au pastoralisme	<ul style="list-style-type: none"> - présence de sols peu évolués ayant une profondeur insuffisante et des réserves en eau faible. - pauvreté de leur matériau originel en éléments nutritifs rendant ces sols presque inaptes à la mise en culture 	intervention des projets pour la mise en valeur des sols pour les pratiques agricoles et de l'élevage	perte continue de la fertilité des terres liée à des méthodes de mise en culture agressives
Population	<ul style="list-style-type: none"> - main d'œuvre abondante - brassage des cultures - intégration sociale - existence de groupements et de mouvements associatifs - présence de centres de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la population dépendante économiquement ou à charge (42,26% de la population totale) - fort taux de population scolarisable - insuffisance de personnel d'encadrement et de soutien - insuffisance de qualification de la population active - gestion anarchique des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> - développement des échanges commerciaux - développement des activités génératrices de revenus - mise en œuvre et promotion de start up économiques - augmentation de la productivité dans tous les domaines 	<ul style="list-style-type: none"> - prolifération de l'habitat précaire - insuffisance de l'offre en matière de services sociaux de base (eau potable, santé et éducation) - montée du chômage - insuffisance des moyens de productions (terres, fonds, eau, etc....) - accroissement du taux d'urbanisation - insécurité - délinquance juvénile - propagation des maladies sexuellement transmissibles

Source : Travaux collecte de données ARCADE/ AXIALE

2.2. Synthèse diagnostique des secteurs sociaux de base

Tableau 28: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs sociaux au niveau de la commune

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Éducation et formation	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'établissements (préscolaires, primaire et secondaire) -forte population scolarisable -existence de structures d'enseignement techniques -existence d'enseignants -existence de CPAF -existence des structures techniques -existence d'APE et d'AME au niveau des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> -infrastructures insuffisantes (6 écoles non normalisées) -faible niveau d'équipement des salles de classes (primaire et secondaire) ; -vétusté de bâtiments ; -absence de clôture au niveau des écoles -absence de CEG/lycée dans certains villages et secteurs -insuffisance d'enseignants -absence d'électricité dans la plupart des établissements Non fonctionnalité des APE et AME 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des partenaires de la petite enfance (Save the Children) ; -existence de certains partenaires de l'éducation : <ul style="list-style-type: none"> • (ODE) • ONG Amitié France-Burkina • Politique démocratique de l'école • PNDES (OS2.2) 	<ul style="list-style-type: none"> -CEG et Lycées souvent distants -insécurité des acteurs du système éducatif (écoles sous paillotes et sans clôture) - -ouverture de sites aurifères -les migrants de retour de la Côte d'Ivoire -retard dans le transfert des ressources (cartable minimal) -absence de cantines scolaires -mauvaise gestion des ressources humaines
Santé	<ul style="list-style-type: none"> -existence de structures sanitaires (CHR, CMU, CSPPS, Infirmiers, OST et des pharmacies) ; -existence de personnel soignant ; -existence de structures techniques ; -existence d'ASBC dans certains villages -des campagnes de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -mauvaise répartition des CSPPS ; -insuffisance des centres de santé ; -sous-équipement des infrastructures sanitaires -vétusté du matériel biomédical dans certaines formations sanitaires ; -insuffisance du personnel soignant ; -éloignement des CSPPS ; -mauvais état des voies de communication ; -absence d'ambulance ; -absence d'électricité dans les CSPPS 	<ul style="list-style-type: none"> -gratuité des soins pour la femme enceinte et les enfants de moins de 5 ans -existence d'ONG et d'associations œuvrant dans le cadre de la promotion de la femme ; -PNDES (OS2.3) -Existence d'une Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ANEREE) -ODD.3 	<ul style="list-style-type: none"> -des accouchements non assistés ; -des accouchements en cours de route ; -risque d'accroissement de la mortalité maternelle et néonatale ; -risques d'automédication ; -les grossesses précoces ; -les comportements à risque des jeunes ; -l'ouverture des sites d'orpaillage avec leurs lots de comportements (violences de toutes sortes) ; -absence de clôture des CSPPS (insécurité des acteurs) -absence de planification familiale

Eau potable	-existence de PEM dans les villages -existence de bornes fontaines et de branchements ONEA -existence de 3 AEPS fonctionnels (Siniena)	-insuffisance des PEM -Insuffisance des AEPS -extension insuffisante du réseau ONEA -risque de pollution des eaux (surface et souterraine) -pollution par le cyanure (orpaillage)	-possibilité d'extension du réseau ONEA -soutien des ONG dans la promotion d'accès à l'eau potable (ODD 6) -présence de sources pérennes d'eau	-pollution de la nappe phréatique (orpaillage et eaux usées des usines) -usage des eaux de surface comme eau de boisson -risque de maladies hydrophiles
Assainissement	-existence de latrines traditionnelles et de quelques latrines modernes (toute la commune) -existence de caniveaux (centre urbain) -existence de bacs à ordures	-insuffisance de latrines (traditionnelles) -rareté de latrines publiques -insuffisance des caniveaux -insuffisance de bas	-des projets en cours dans certains villages (Nekaklou) -Soutien du Ministère de tutelle à travers la subvention de la construction des latrines modernes	-problèmes de santé publique (péril fécal) -problème d'hygiène publique -dépôts sauvages (nid de reptiles et de moustiques) -développement de certaines maladies (paludisme, la filariose, etc.)
Eaux usées et excréta	-existence de canaux d'évacuation des eaux usées (Banfora centre) ; -existence de fosses septiques (latrines homologuées) (Banfora centre) -existence de camions spyros chargés de l'évacuation des excréta (Banfora centre)	-latrines familiales très insuffisantes (tous les villages et secteurs) -insuffisance de systèmes de drainage des eaux aussi bien au niveau du centre urbain que dans les périphéries -absence de fosses septiques (villages surtout)	-existence des services techniques en charge de l'hydraulique ; -présence de l'ONEA dans le chef-lieu de commune -présence de certains projets/ ONG dans le domaine (voir ODD6) -PNDES (OS2.5)	-risques d'épidémies -persistance des maladies liées à l'insalubrité (paludisme surtout) -risque élevé de contamination (diffusion d'agents pathogènes dans l'air et dans les eaux)
Sports	-un stade omnisport, -deux plateaux omnisport, -trois terrains de basketball, -un terrain d'handball, -quatre terrains de football sans clôture, -huit terrains de volleyball	-absence de terrain de sports dans les différents villages et secteurs ; -non équipement des infrastructures existantes ;	-Accompagnement de partenaires : • État (PNDES, OS3.2) • MSL • ONG/ Associations œuvrant dans la promotion du bien-être social • Les industries/ usines de transformation (promoteurs)	-absence de valorisation des talents locaux ; -expatriation de tous les talents
Culture	-existence de troupes culturelles ; -existence d'une maison de la culture ; -organisation d'artistes dans les domaines de la sculpture, de la peinture, de la photographie, du bogolan, du batik et du design ;	-deux (02) salles de cinéma non fonctionnelles ; -faiblesse infrastructurelle et matérielle : obsolescence et insuffisance des infrastructures et des équipements ;	-liberté d'expression, de création, de manifestation et entreprise ; -réputation de ville culturelle dont jouit déjà Banfora. -environnement institutionnel et juridique globalement favorable au développement de l'action culturelle.	-pauvreté induisant un faible pouvoir d'achat et niveau de vie des populations, -instabilité institutionnelle chronique ; -extraversion des goûts et des habitudes de consommation surtout au niveau de la jeunesse ;

	<p>-quatre (04) stations radios ; -accords de jumelage avec des villes européennes ; -patrimoine culturel relativement préservé (savoir-faire, traditions et sites) -potentialités économiques importantes des filières de culture pour la création d'emplois et de revenus ; -existence d'infrastructures de base : espace de formation, de création/ production de diffusion ; -existence de nombreuses manifestations culturelles locales nationales et internationales ; -existence de dispositifs de soutien aux initiatives et à l'aide à la création et à la promotion artistique (MCAT, PSIC/PASC, BBDA) ; -expérience avérée des acteurs culturels dans plusieurs domaines culturels et artistiques (cinéma, théâtre, évènementiel, etc.)</p>	<p>-faible niveau de structuration et d'organisation des acteurs ; -non mise en œuvre du statut de l'artiste et de protection sociale. -faible niveau de professionnalisation causée par la faiblesse des ressources humaines ainsi que la faiblesse de l'offre de formation, et d'éducation artistique et culturelle ; -faible développement de la recherche en matière de la culture ; -étroitesse du marché par ailleurs gangréné par la piraterie ; -absence de mécanismes efficaces de soutien aux opérateurs culturels associatifs et privés ; -faible capacité de mobilisation des ressources.</p>	<p>-existence d'une coopération dynamique avec les accords de jumelage ; -existence d'une loi d'orientation de l'éducation qui prend en compte l'éducation artistique et culturelle ; -effectivité du transfert de compétence et de ressources pour la commune de la part de l'Etat</p>	<p>-difficultés d'accès aux financements et aux matières premières ; -fiscalité importante.</p>
Loisirs	<p>-existence de sites touristiques -existence de sites d'hébergement (hôtels et auberges) -existence de sites éco touristiques -climat assez favorable -les restaurants et bars -la présence de la sécurité</p>	<p>-mauvais état des voies ; -aménagement insuffisant des différents sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • État (PNDES, OS3.2) • MSL • Les industries/ usines de transformation (promoteurs) 	<p>-baisse de la fréquentation de certains sites touristiques ; -baisse de revenus des promoteurs culturels</p>
Emploi	<p>-existence d'activités de commerce, de réparation de véhicules, des activités de types rural dont l'agriculture (plus de 80% de la population), l'élevage, la chasse, la sylviculture puis celles de fabrication ;</p>	<p>-La méconnaissance voire l'ignorance des textes par certains employés ; -L'incivisme fiscal ; -La faible prise en charge des personnes vulnérables et du genre dans les postes à pourvoir ;</p>	<p>-possibilité de mettre en place des start up économiques au regard des potentialités agro écologiques et pédologiques -existence d'ONG et de programmes étatiques encourageant</p>	<p>-faible rentabilité des activités -le faible nombre des marchés construits ; -l'inexistence ou le mauvais état des voies ; -faible niveau de formation de certains acteurs</p>

	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'usines et d'industries -existence d'activités touristiques ; -existence de tous les services techniques déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> -Le taux élevé du travail des enfants surtout avec l'ouverture des sites miniers 	<ul style="list-style-type: none"> l'entrepreneuriat (PNDES, FAARF, FAPE, etc...) 	
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'une direction régionale et provinciale de l'action sociale et de la solidarité nationale -existence d'un comité se lutte contre la pratique de l'excision ; -existence de l'AEC ; -existence d'un comité de jumelage en faveur des enfants ; -existence d'une association de lutte contre le sida (AVO/SIDA); -existence d'un comité islamique pour les enfants défavorisés ; -existence des associations de lutte contre les IST/VIH-SIDA (RALIS, RAJS, ABAO) 	<ul style="list-style-type: none"> -faiblesse du taux de la prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ; -faible couverture en infrastructures de prise en charge sociale des groupes vulnérables ; - persistance du lévirat -absence de formation professionnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'Associations et d'ONG œuvrant dans le sens de la promotion sociale et du genre (la femme et/ ou l'enfant) ; -existence de politique et programmes œuvrant dans le sens de la promotion du genre (PNGenre) -existence d'un service communal intervenant dans le social. 	<ul style="list-style-type: none"> -le mariage précoce ou forcé ; -le trafic/traité des enfants ; -les cas de viols ; -la non scolarisation et la déscolarisation des enfants ; -le faible niveau de revenu des ménages ; -la marginalisation de la femme et des personnes handicapées ;

Source : Travaux collecte de données ARCADE/ AXIALE

2.3. Synthèse diagnostique des secteurs de production

Tableau 29: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs de la production de la commune

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture maraîchage +	<ul style="list-style-type: none"> -existence de sites aménageables -pluviométrie relativement bonne -Sols relativement fertiles -existence de structures d'appui et d'encadrement du monde agricole 	<ul style="list-style-type: none"> -faible niveau d'équipement des producteurs -utilisation insuffisante des semences améliorées -absence de marchés dans plusieurs secteurs de la commune et dans la plupart des villages -l'insuffisance de moyens de conservation et de transformation des produits maraîchers et fruitiers -absence de modernisation agricole -insuffisance d'aménagement des bas-fonds et faible maîtrise de l'eau -Non praticabilité des voies de communication -difficulté d'accès de la femme aux ressources hormis les rizières 	<ul style="list-style-type: none"> -écoulement facile des produits au regard de la situation carrefour -existence d'usines de fabrique de produits phytosanitaires -présence de partenaires -présence de certains marchés locaux -PNDES (OS3.1) 	<ul style="list-style-type: none"> -manque d'harmonisation des coûts des produits -pratiques traditionnelles agricoles -infertilité progressive des sols -émigration de la main d'œuvre vers les grands centres urbains -l'urbanisation progressive de la commune -spéculation foncière -insuffisance de retenues d'eau -dépendance des aléas climatiques
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'un important cheptel -existence de quelques infrastructures d'élevage -la disponibilité des sous-produits agro-industriels, -la présence des services techniques -existence d'unités locales de transformation de produits laitiers 	<ul style="list-style-type: none"> -absence d'aires de pâture -absence de pistes à bétail -insuffisance des parcs de vaccination -insuffisance des enclos -absence de centre de formation ou de recyclage -absence de marché formel à bétail -insuffisance de points d'abreuvement 	<ul style="list-style-type: none"> -l'abondance des fourrages et de points d'abreuvement -la situation carrefour de la commune -PNDES (OS3.1) 	<ul style="list-style-type: none"> -divagation des animaux -conflits agriculteurs éleveurs -présence de la végétation -urbanisation croissante de la ville (absence de zone urbaine ou péri urbaine d'élevage) -problème d'hygiène et de santé publique -auto médication chez certains éleveurs
Ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> -existence de cours d'eau (la marre de Lemouroudougou, le fleuve Comoé, le lac Tengrela) -existence de barrages 	<ul style="list-style-type: none"> -tarissement précoce des cours d'eau ; -période courte de pêche entraînant la flambée des cours du poisson ; 	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'une direction du ministère en charge des ressources halieutiques ; -possibilités de formation des pêcheurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> -ensablement des cours d'eau ; -enherbement de certains cours d'eau ; -problèmes de cohabitation pêcheurs-responsables coutumiers ; -activité liée à la pluviométrie ;

	-Existence de ressources halieutiques	-méthodes/ techniques de pêche archaïque -vétusté du matériel de pêche (nasse, filets, pirogues...)	-possibilité de réaliser des retenues d'eau avec le PNDES.	
Ressources fauniques	-existence de petits et gros mammifères (lièvre, chacal, hippopotame au niveau du lac de Tengrela, guib harnaché) ; -existence d'une faune aviaire assez variée (tourterelles, francolins, pintades sauvages, éperviers, etc.) ; -existence de reptiles (varan et diverses espèces de serpents)	-restriction au fil des ans de la zone végétative au profit de nouveaux champs ;	--existence d'une direction du ministère en charge de l'environnement et des ressources fauniques ; -possibilités de formation des chasseurs ;	-la persistance du braconnage ; -les feux de brousse ; -la dégradation de l'habitat des animaux (notamment par le défrichement et le surpâturage).

Source : Travaux collecte de données ARCADE/ AXIALE

2.4. Synthèse diagnostique des secteurs de soutien à la production

Tableau 30: Forces, faiblesses, opportunités et menaces dans les secteurs de soutien à la production de la commune

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Réseau routier et de communication	<ul style="list-style-type: none"> · existence de routes bitumées · existence de routes nationale, départementales · réception des radios locales et couverture de la télévision nationale · existence de tous les réseaux de téléphonie mobile (TELMOB, AIRTEL et TELECEL) · présence de la SONAPOST · existence de gares routières · existence de la gare ferroviaire · flux de transport facilité par des voies bitumées - diversité de moyens de transport en commun et de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> - mauvais état de certaines routes reliant les secteurs - Non ouverture de voies dans les nouveaux lotissements - non aménagement des pistes reliant les villages - enclavement de certaines localités - insuffisance de réglementation de l'occupation de la voirie urbaine à proximité des services publics 	existence d'opérateurs privés	<ul style="list-style-type: none"> - décapage et dégradation des voies par les inondations dues à l'insuffisance de caniveaux
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - existence de la centrale thermique de la SONABEL - fourniture d'électricité thermique par des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> - coût élevé du KWh au pour les ménages les plus pauvres - insuffisance de l'offre d'énergie thermique 	<ul style="list-style-type: none"> - existence du Programme National d'Electrification Rurale - existence du programme 	non durabilité des matériels d'exploitation de l'énergie solaire due à leur qualité

	utilisation de l'énergie solaire (plaques solaires)	- Insuffisance de l'exploitation de l'énergie solaire	présidentiel d'électrification des communes	
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'unités industrielles agro-alimentaires, sidérurgique, de bois et de pharmacologie (SOFITEX, GMB, SN-SOSUCO) - existence de quelques boulangeries - existence de quelques petites unités industrielles (jus de fruits, savon, farine, lait, etc.) - existence d'associations et groupements - position géographique de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'appui technique et financier pour le fonctionnement des unités industrielles - difficulté d'accès à l'énergie - Accès difficile aux crédits - Insuffisance de matériels de production 	disponibilité de matières premières (coton, PFNL, viande, lait, céréales tubercules, fruits...)	<ul style="list-style-type: none"> - coût élevé de l'énergie - mévente des produits fabriqués - risques liés aux pertes d'emplois
Mines	existence d'un potentiel minier (or)	exploitation anarchique du minerai (orpaillage)	existence d'opérateurs privés intéressés par les ressources minières	<ul style="list-style-type: none"> - conflits fonciers liés à l'exploitation de l'or, - bradage de l'or, - non respect des directives du code minier par les opérateurs - dégradation de l'environnement - exploitation anarchique entraînant souvent des éboulements - Déscolarisation - Développement de l'insécurité, du banditisme, de la prostitution
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - diversité du potentiel existant - diversité des activités artisanales (poterie, vannerie, tissage, maroquinerie, etc.) - existence d'un savoir-faire local - existence d'associations de productions artisanales - existence de structures de formation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de promotion des produits artisanaux, - faible organisation des acteurs - faible accompagnement des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'activité touristique, - existence de cadres de valorisation des produits artisanaux (foires, marchés, SIAO, SNC, etc.), 	<ul style="list-style-type: none"> - reconversion des acteurs de l'artisanat à d'autres métiers - disparition progressive de certaines matières premières (rôniers par exemple)

<p>Commerce</p>	<ul style="list-style-type: none"> - présence d'un grand marché central et des marchés de quartiers - commerce extra communal regroupant les échanges avec différentes communes voisines et avec les pays limitrophes tels que le Mali et la Côte d'Ivoire Présence de nombreuses banques et d'institutions de micro-crédits 	<ul style="list-style-type: none"> - pratique informelle - activité secondaire pour la plus part des ménages autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> - développement et modernisation des infrastructures marchandes - construction de boutiques de rue - existence de gares routières - volonté affichée de l'état pour la promotion de la consommation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - précarité et difficulté de valorisation de la productivité locale - difficulté liée à l'écoulement des produits - concurrence déloyale due à l'importation de produits - Incivisme fiscal
<p>Tourisme et hôtellerie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - présence de nombreux sites et attraits touristiques (cascades de Karfiguela, falaises, lac aux hippopotames de Tengrela, excavations de Tiékouna, peuplements de rôniers, champs de canne à sucre, baobab sacré de Toumousseni, etc.) - présence de sites d'hébergement (hôtels, auberges, campements, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de l'aménagement de certains sites - inaccessibilité de certains sites - non qualification des acteurs du domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de cours d'eau permanents (Comoé et Léraba) - présence d'une faune très riche (oiseaux, poissons, mammifères) - climat relativement clément tout au long de l'année, propice aux activités touristiques - développement des start up 	<p>Ralentissement de l'élan touristique dû à l'inaccessibilité des sites</p> <p>Dégradation de certains sites</p>

Source : Travaux collecte de données ARCADE/ AXIALE

TROISIEME PARTIE : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Cette troisième partie présente la planification du développement de la commune à travers trois points :

- (i) Les défis de développement de la commune ;*
- (ii) Les axes stratégiques et cohérence du développement de la commune ;*
- (iii) La programmation physique et financière des actions de développement*

3.1. DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Le diagnostic a permis de relever que la commune urbaine de Banfora dispose d'un potentiel naturel et humain capable de conduire son développement. Toutefois, il existe des contraintes et des menaces auxquelles les acteurs devront faire face et prendre en compte pour relever les défis qui se situent à plusieurs niveaux.

L'analyse de la situation socioéconomique de la commune présente une sous exploitation des potentialités existantes dans les secteurs artisanal, touristique, agricole et pastoral. Aussi, la production agro-sylvo-pastorale et artisanale est confrontée à d'énormes difficultés, parmi lesquelles il y a le faible niveau d'équipement et de technicité des producteurs et la dégradation continue des ressources naturelles (dégradation des sols, du couvert végétal, des ressources fauniques et sylvicoles). Cette situation, accentuée par un secteur de soutien à la production peu développé, entraîne la baisse des rendements et donc une baisse des revenus des habitants et du recouvrement fiscal de la commune. Il ressort donc la nécessité d'accompagner la productivité et de transformer davantage la production pour donner une plus grande valeur ajoutée à ces secteurs et du coup renforcer l'attractivité économique de la commune. Pour ce faire, des efforts doivent être entrepris pour développer les activités et les infrastructures orientées vers la transformation industrielle ou mécanique de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale d'une part et l'amélioration de la couverture en infrastructures d'accueil d'autre part.

Par ailleurs, le faible niveau de désenclavement, de couverture sanitaire et d'ouvrages d'assainissement, de scolarisation, d'alphabétisation et d'adduction d'eau potable, observé au niveau des villages rattachés et même dans certains secteurs de la ville de Banfora, constitue une limite au développement et à l'épanouissement des populations. En effet, le faible niveau d'accès aux secteurs sociaux de base (éducation, santé, eau potable...) constitue un handicap important pour la commune. Le défi est énorme à ce niveau étant donné que ces différents secteurs constituent des facteurs fondamentaux pour conduire le développement de la commune.

Enfin, le dynamisme du conseil municipal entravé par moment par certains agissements internes et externes, constitue une contrainte qui n'est pas de nature à favoriser la gouvernance locale. Les autorités communales et les populations gagneraient donc à asseoir définitivement un climat de paix et de cohésion sociale ; toute chose qui permettra de prendre en main le développement de la commune à travers les facteurs transversaux que sont la gouvernance locale, la gestion du foncier et le marketing territorial.

En somme, les domaines prioritaires devant permettre de relever les défis de développement de la commune de Banfora d'ici à l'horizon 2022 se résument comme suit :

- l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le tourisme ;
- l'éducation ;
- la santé et l'hygiène ;
- l'environnement et la lutte contre la désertification ;
- l'industrie et le commerce ;
- le désenclavement ;
- l'eau potable ;
- l'emploi notamment celui des jeunes et des femmes ;
- le sport et les loisirs ;
- le marketing territorial.

La commune urbaine de Banfora est en pleine croissance. Pour relever ces différents défis de développement, les autorités communales avec l'appui de l'ensemble des acteurs de développement devront prendre en charge cette relance d'ici à l'horizon du PCD. Au regard des enjeux, il importe de se donner le temps nécessaire pour la réalisation des actions. L'horizon 2022 étant retenu pour la mise en œuvre du PCD, il y a lieu d'en tenir compte pour éviter les prévisions aléatoires et irréalistes car les incertitudes augmenteraient les risques d'inachèvement des actions projetées.

3.2. VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Au regard des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces susceptibles d'influencer le développement de la commune, les acteurs ont défini d'ici l'horizon 2023 la vision commune suit : « **Transformer la commune urbaine de Banfora en un pôle de développement harmonieux et prospère** ».

Cette vision a été définie en partant des atouts importants dont disposent la commune, mais aussi en tenant compte des contraintes que les autorités communales et l'ensemble des acteurs entendent lever. Il s'agira donc principalement de renforcer la production et la transformation des filières porteuses dans tous les secteurs et les capacités des acteurs ainsi que les équipements, les infrastructures et les moyens de transports.

3.3. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

3.3.1. Objectif global de développement de la commune

L'objectif global du présent PCD est **d'améliorer durablement les conditions de vie des populations de la commune urbaine de Banfora à travers le développement des filières de production porteuses, des infrastructures de base, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs, la création de revenus et la bonne gouvernance.**

3.3.2. Objectifs spécifiques de développement de la commune

L'objectif global se décline en trois objectifs spécifiques qui sont :

- *Accroître l'attractivité économique de la commune à travers l'amélioration de la production et la transformation agro-sylvo-pastorale et artisanale ;*
- *Améliorer le niveau de vie des populations par l'accroissement de l'offre des services sociaux (santé, éducation, hydraulique, assainissement, etc.) et économique (marchés, boutiques, voirie, etc.) ;*
- *Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux.*

3.4. AXES STRATEGIQUES ET COHERENCE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Les axes stratégiques de développement de la commune urbaine de Banfora découlent des défis, de la vision et des objectifs dégagés. Ils sont l'émanation de l'engagement des autorités communales et des populations pour le développement intégré et partagé de la commune durant les cinq ans que couvre le PCD.

3.4.1. Les axes stratégiques

Les différentes interventions s'articuleront autour de trois axes stratégiques : **(i) Axe 1 : Promouvoir une croissance économique durable, (ii) Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base, (iii) Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale.**

3.4.1.1. Axe 1 : Promouvoir une croissance économique durable

Au regard des potentialités naturelles de la commune, le PCD vise à travers ce premier axe à influencer d'abord positivement sur la dynamique structurelle de l'économie locale et ensuite l'amélioration des conditions de vie et l'épanouissement des populations qui passe par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus. En d'autres termes, il vise à offrir davantage aux populations notamment les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap) des opportunités d'emplois afin de garantir leur autonomie dans la société. Huit objectifs stratégiques (OS) sont ainsi déclinés : **(i) : OS1 : Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale, (ii) OS2 : appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux, (iii) OS3 : Promouvoir les activités touristiques et culturelles, (iv) OS4 : Poursuivre le désenclavement de la commune ; (v) : OS1 : Construire les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune, (vi) OS2 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat, (vii) OS3 : Soutenir les efforts de structuration du secteur informel, (viii), OS4 : Soutenir l'accès aux crédits pour les femmes et les jeunes.**

Les principaux effets attendus (EA) de cet axe sont : **(i) : EA1 : la production agro-sylvo-pastorale et artisanale est augmentée et sa résilience est renforcée, (ii) EA2 : l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux est appuyée, (iii) EA3 : les activités touristiques et culturelles sont promues, (iv) EA4 : le désenclavement de la commune est poursuivi, (v) : EA1 : les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune sont construites, (vi) EA2 : la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat est appuyée, (vii) EA3 : les efforts de structuration du secteur informel sont soutenus, (viii) EA4 : l'accès aux crédits pour les femmes et les jeunes est soutenu.**

3.4.1.2. Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base

Les services sociaux de base constituent des facteurs décisifs pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Le PCD vise à travers ce deuxième axe à fournir les infrastructures de base accessibles à l'ensemble des couches de la population de la commune. Cinq objectifs stratégiques (OS) sont ainsi déclinés : (i) : *OS1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux CSPS*, (ii) *OS2 : Appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle*, (iii) *OS3 : Renforcer la couverture en eau potable*, (iv), *OS4 : Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable*, *OS5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs*.

Les principaux effets attendus (EA) de cet axe sont : (i) : *EA1 : le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale est progressivement réduit à 5 km par la construction de nouveaux CSPS*, (ii) *EA2 : la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle est appuyée*, (iii) *EA3 : la couverture en eau potable est renforcée*, (iv) *EA4 : l'utilisation des sources d'énergie renouvelable est promue*, (iv) *EA5 : l'éducation environnementale, les sports et les loisirs sont promus*.

3.4.1.3. Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale

La gouvernance locale constitue le maillon fort du succès du développement à la base. La commune urbaine de Banfora a effectivement besoin d'asseoir une bonne stratégie de gouvernance locale pour la mise en œuvre des projets de développement communal. Le quatrième axe du PCD vise à proposer les actions nécessaires à cet effet. Cinq objectifs stratégiques (OS) sont ainsi déclinés : (i) : *OS1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie*, (ii) *OS2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés*, (iii) *OS3 : développer un plan et une stratégie de communication*, (iv) *OS4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains* (iv) *OS5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune*.

Les principaux effets attendus (EA) de cet axe sont : (i) : *EA1 : les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie sont renforcées*, (ii) *EA2 : les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés sont dynamisés*, (iii) *EA3 : un plan et une stratégie de communication sont développés*, (iv) *EA4 : le civisme, la sécurité et les droits humains sont promus*, (iv) *EA5 : le marketing territorial de la commune est promu*.

3.5. COHÉRENCE ENTRE ORIENTATIONS COMMUNALES ET ORIENTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'analyse des enjeux ou des défis de développement de la commune urbaine de Banfora montre bien que les grands axes retenus pour son développement prennent en compte plusieurs secteurs qui sont aussi contenus dans les orientations nationales, régionales et internationales de développement au profit des populations.

Ainsi, l'élaboration du présent PCD vise à définir pour une période de cinq ans, les principales actions à mener pour améliorer durablement les conditions de vie des populations de la commune suivant les orientations des principaux instruments de référence qui sont :

- les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) ;
- le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), horizon 2040 ;
- le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES) ;
- le Plan Régional de Développement (PRD) en cours.

Tableau 23: Articulation des axes et des objectifs stratégiques du PCD avec les orientations du PNDES et des ODD

Axes stratégiques du PCD	Objectifs Stratégiques	Effets Attendus	Axes stratégiques du PNDES	ODD
<p>Axe 1 : Promouvoir une croissance économique durable</p>	<p>OS1 : Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale</p> <p>OS2 : appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux</p> <p>OS3 : Promouvoir les activités touristiques</p> <p>OS4 : Poursuivre le désenclavement de la commune</p> <p>OS5 : Construire les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune</p> <p>OS5 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat</p> <p>OS6 : Soutenir les efforts de structuration du secteur informel</p> <p>OS7 : Soutenir l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes</p>	<p>EA1 : la production agro-sylvo-pastorale et artisanale est augmentée et sa résilience est renforcée</p> <p>EA2 : l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux est appuyée</p> <p>EA3 : les activités touristiques sont promues</p> <p>EA4 : le désenclavement de la commune est poursuivie</p> <p>EA5 : les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune sont construites</p> <p>EA5 : la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat est appuyée</p> <p>EA6 : les efforts de structuration du secteur informel sont soutenus</p> <p>EA7 : l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes est soutenu</p>	<p>Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois</p>	<p>- <i>ODD 1</i> : éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde</p> <p>- <i>ODD 8</i> : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p>- <i>ODD 9</i> : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>

<p>Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base</p>	<p>OS1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux CSPS</p> <p>OS2 : appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle</p> <p>OS3 : Renforcer la couverture en eau potable</p> <p>OS4 : Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable</p> <p>OS5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs</p>	<p>EA1 : le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale est progressivement réduit à 5 km par la construction de nouveaux CSPS</p> <p>EA2 : la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle est appuyée</p> <p>EA3 : la couverture en eau potable est renforcée</p> <p>EA4 : l'utilisation des sources d'énergie renouvelable est promue</p> <p>EA5 : l'éducation environnementale, les sports et les loisirs sont promus.</p>	<p>Axe 2 : Développer le capital humain</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ODD 1</i> : éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde - <i>ODD 2</i> : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable - <i>ODD 6</i> : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau - <i>ODD 7</i> : garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes, à un coût abordable - <i>ODD 3</i> : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge - <i>ODD 12</i> : établir des modes de consommation et de production durables - <i>ODD 16</i> : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous - <i>ODD 9</i> : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
<p>Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale</p>	<p>OS1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie,</p> <p>OS2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés</p> <p>OS3 : développer un plan et une stratégie de communication,</p>	<p>EA1 : les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie sont renforcées</p> <p>EA2 : les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés sont dynamisés</p> <p>EA3 : un plan et une stratégie de communication sont développés</p>	<p>Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ODD 5</i> : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles - <i>ODD 11</i> : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables - <i>ODD 13</i> : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions - <i>ODD 15</i> : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les

	<p>OS4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains</p> <p>OS5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune.</p>	<p>EA4 : le civisme, la sécurité et les droits humains sont promus</p> <p>EA5 : le marketing territorial de la commune est promu.</p>	<p>Axe 2 : Développer le capital humain</p>	<p>exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p> <p>- <i>ODD 16</i> : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>- <i>ODD 17</i> : renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p>
--	---	---	---	---

Source : PCD commune de Banfora - ARCADE/ AXIALE

3.6- PROGRAMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

3.6.1. Programmation quinquennale des actions de développement (2019-2023)

La programmation physique des actions de développement de la commune est faite suivant les axes et objectifs stratégiques retenus.

Tableau 24 : Programmation quinquennale des actions de développement (2019-2023)

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Axe 1 : Promouvoir la réalisation d'une croissance économique durable															
OS1 : Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale															
Agriculture	Réalisation de puits maraichers	Bodadiougou, Diarabakoko, Niankar, Sitiena	Puits	4	150 000	600 000	40 000	560 000	0	0	1	1	1	1	CM +PTF+DRAR H
	Aménagement de bas-fonds	Diarabakoko; Bombora, Bodadiougou, Lemouroudougou, Siniena, Marebama, Kirbina, Nafona, Sitiena, Niankar, Nekanklou, Niarebama, Kossara, Korogora, Kitobama, Tangora, Tarfila, Tengrela, Tiempagora, Tiekouna, Tionouna, Tiontionmana, Toumousseni, Secteur 3	Ha	309,5	848 158	2 625 846 752	0	0	2 625 846 752	50	100	59,5	50	50	CM +PTF+DRAR H
	Appui à la réalisation de cordons pierreux	Tous les villages	Ha	185	300 000	55 500 000	500 000	10 500 000	44 500 000	0	25	60	50	50	CM +PTF+DRAR H

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Appui à la réhabilitation des fosses fumières	Tous les villages	Nbre	550	100 000	55 000 000	500 000	10 500 000	44 000 000	50	125	125	125	125	CM +PTF+DRAR H
	Construction d'une banque de céréales	Tiampangora	Nbre	1	20 000 000	20 000 000	500 000	10 000 000	9 500 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+DRAR H
	Construction d'un magasin de stockage	Tiékouna, Secteur 13	Nbre	2	20 000 000	40 000 000	2 000 000	16 000 000	22 000 000	0	1	0	1	0	CM +PTF+DRAR H
	Aménagement du périmètre irrigué pour la culture maraichère	Toumousseni	Ha	10	45 000 000	45 000 000	350 000	14 650 000	30 000 000	0	0	0	1	0	CM +PTF+DRAR H
	Aménagement de la plaine	Secteur 11	Ha	1	45 000 000	45 000 000	500 000	25 000 000	19 500 000	0	0	0	1	0	CM +PTF+DRAR H
	Aménagement d'une retenue d'eau	Diounouna, Marebama, Tengrela, Secteur 12	Retenue	3	150 000 000	450 000 000	500 000	30 000 000	419 500 000	0	1	1	0	1	CM +PTF+DRAR H
	Réalisation de boulis	Bombora, Djongolo, Kitobama, Tiampangora, Secteur 12	Bouli	5	20 000 000	100 000 000	2 000 000	15 000 000	83 000 000	0	2	1	1	1	CM +PTF+DRAR H
	Renforcement des capacités des populations en techniques de valorisation de la ressource eau	Site aménagé	Séance (pour responsables, 50 OP)	10	1 100 000	11 000 000	0	2 200 000	8 800 000	2	2	2	2	2	CM +PTF+DRAR H

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Promotion de la production de la pomme de terre	4 villages	Ha	20	1 000 000	20 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0	5	5	5	5	CM +PTF+DRARH
	Promotion de la production du souchet	6 villages	Ha	30	1 000 000	30 000 000	0	10 000 000	20 000 000	0	10	10	10	0	CM +PTF+DRARH
	Promotion de l'irrigation goutte à goutte	Site aménagé	Contribution au casier	Nbre	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH
	Promotion des PAP sur les sites aménagés (avant et après aménagement)	Site aménagé	Indemnisation/ Soutien	Individu	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH
Sous total agriculture		Sous total agriculture					3 498 446 752	6 890 000	154 910 000	3 337 146 752					
Elevage	Réalisation d'un marché à bétail	Kossara	Marché	1	120 000 000	120 000 000	4 000 000	36 000 000	80 000 000	1	0	0	0	0	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Transformation de l'abattoir en abattoir frigorifique	Banfora centre	Abattoir	1	500 000 000	500 000 000	5 000 000	50 000 000	445 000 000	0	1	0	0	0	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Acquisition de camions frigorifiques	Banfora centre	Camion	2	50 000 000	100 000 000	2 000 000	25 000 000	73 000 000	0	2	1	1	1	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Réalisation de puits pastoraux	Djongolo, Toumousseni	Forage	2	200 000	400 000	20 000	380 000	0	0	1	0	1	0	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Réalisation de pistes à bétail	Siniena, Diarabakoko, Toumousseni, Djongolo	Km		20	1 000 000	20 000 000	2 000 000	2 000 000	16 000 000	0	5	5	10	0

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Construction d'aire d'abattage	Diarrabakoko, Siniena, Toumousseni,	Aire	3	15 000 000	45 000 000	1 500 000	20 000 000	23 500 000	0	1		1	1	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Réalisation d'une fourrière	Diarabakoko 1 ou 2	Fourrière	1	5 000 000	5 000 000	100 000	2 500 000	2 400 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
	Construction d'un parc de vaccination	Kitobama, Marebama, Tiampangora	Parc	3	15 000 000	45 000 000	1 500 000	8 500 000	35 000 000	0	1	1	1	0	CM +PTF+(DRRA/ DPRA)
Sous total élevage						835 400 000	16 120 000	144 380 000	674 900 000						
Pêche	Réhabilitation et renforcement de la capacité d'empoissonnement des barrages existants	Tous les barrages	Unité	2	10 000 000	20 000 000	1 000 000	9 000 000	10 000 000	0	1	0	1	0	CM +PTF+DRARH
	Aménagement des mares et leur ensemencement	Diarrabakoko, Kiribina, Karfiguela,	Mare	3	50 000 000	150 000 000	1 500 000	40 500 000	108 000 000	0	2	4	3	0	CM +PTF+DRARH
	Appui des pêcheurs en matériel de pêche	Tous les barrages	Lot (1 Pirogue + 10 Filets)	5	800 000	4 000 000	0	800 000	3 200 000	0	2	1	1	1	CM +PTF+DRARH
	Renforcer les capacités techniques des pêcheurs	Tous les techniciens	Formation	10	500 000	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	2	2	2	2	2	
	Appuyer l'organisation des pêcheurs	Lemouroudougu	Coopérative	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables	
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023		
	en coopératives															
Sous total pêche						179 000 000	2 500 000	51 300 000	125 200 000							
Sylviculture	Création de 03 forêts communales	A préciser	Nombre de pieds	75 000	300	22 500 000	50 000	11 450 000	11 000 000	0	0	1	1	1	CM +PTF+DRAR H+ DPEEVCC	
	Renforcement des bois sacrés	Tous les villages	Nombre de pieds	1000	300	300 000	30 000	270 000	0	20 0	20 0	20 0	20 0	20 0	CM +PTF+DRAR H+ DPEEVCC	
	Création d'un bosquet par village avec un cahier de charge	Tous les villages	Nombre de pieds	22000	300	660 000	60 000	200 000	400 000	40 0	40 0	40 0	40 0	40 0	CM +PTF+DRAR H+ DPEEVCC	
	Appui à l'UGGF pour la gestion des forêts et des barrages	Bounouna et Toumousseni	Unité	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM +PTF+DRAR H+ DPEEVCC
	Renforcement des capacités écologiques de la forêt de Bounouna afin d'en faire un parc urbain	Bounouna	Aménagement	5	50 000 000	250 000 000	0	50 000 000	200 000 000	1	1	1	1	1	1	CM +PTF+DRAR H+ DPEEVCC
	Mise en place d'un cadre annuel de concertation entre les cadres de l'environnement	Banfora centre	Cadre	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM +PTF+Toutes les directions provinciales

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables	
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023		
	nt et les autres acteurs au développement															
Sous total sylviculture						273 460 000	140 000	61 924 000	211 400 000							
Artisanat	Création d'un marché artisanal au secteur 12	Takaledougou	Marché	1	75 000 000	75 000 000	7 500 000	7 500 000	60 000 000	0	0	0	1	0	CM +PTF+DRCT+DPCT+DREP	
	Création d'un village artisanal au secteur 8	Secteur 8	Village	1	400 000 000	400 000 000	3 000 000	130 000 000	267 000 000	0	0	0	0	1	CM +PTF+DRCT+DPCT+DREP	
Sous total artisanat						475 000 000	10 500 000	137 500 000	327 000 000							
OS2 : Appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux																
Soutien au secteur informel	Facilitation de l'accès aux micro crédits par la mise en place d'un fonds de garantie	22 villages + 15 secteurs	Fonds	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P	P	P	P	P	CM +PTF+DREP
	Formation des différents groupements	22 villages + 15 secteurs	Séance	5	3 000 000	15 000 000	0	1 500 000	13 500 000	1	1	1	1	1	CM +PTF+DREP	
Sous total Soutien						15 000 000	0	1 500 000	13 500 000							
OS3 : Promouvoir les activités touristiques et culturelles																

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Promotion des activités touristiques	Reprofilage des voies de communication menant aux différents sites touristiques	Les cascades de Karfiguela ; les dômes de Fabédougou, la mare aux hippopotames de Tengrela, les champs de canne à sucre et les installations d'exploitation sucrière de la SN-SOSUCO, les falaises de Banfora, les excavations de Tiakouna	Km	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRID + DRCT+ DPCT+ DREP
	Formation des guides touristiques	Mairie Banfora	Séance	10	500 000	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	2	2	2	2	2	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Appui aux initiatives de développement touristique de la commune	Mairie Banfora	Appui	1	5 000 000	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	0	1	0	0	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Création d'un bureau communal du tourisme	Banfora centre	Bureau du tourisme	1	10 000 000	10 000 000	500 000	5 000 000	5 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Valorisation des sites touristiques rétrocédés à la commune (Création d'infrastructures marchandes) avec rétrocession à des Particuliers (PPP)	Cascades, Karfiguela et Tengrela	Actions de valorisation	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Aménagement du Lac de Tengrela	Tengrela	Lac	1	150 000 000	150 000 000	0	50 000 000	100 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Acquisition de pirogues et d'équipements de sauvetage au niveau du Lac de Tengrela	Tengrela	Pirogues	5	450 000	22 500 000	1 000 000	5 500 000	16 000 000	0	2	1	1	1	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Privatisation de certains sites touristiques	Commune	Site		PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
Promotion des activités culturelles	Création du musée communal	Banfora centre	Musée	1	300 000 000	300 000 000	0	30 000 000	270 000 000	0	0	0	1	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Elaboration d'un plan stratégie	Banfora centre	Stratégie	1	20 000 000	20 000 000	0	8 000 000	12 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+ DRCT+

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	communale de développement du tourisme et de la culture														DPCT+ DREP
	Construction d'une salle polyvalente de spectacle	Banfora centre	Centre	1	500 000 000	500 000 000	2 000 000	20 000 000	478 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
Sous total Promotion						1 002 500 000	3 000 000	115 500 000	884 000 000						
OS4 : Construire les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune															
Commerce	Construction d'un marché	Diarabakoko, Siniena, Sitiena, Tiampangora, Toumousséni, Secteur 5, Secteur 8, Secteur 9, Secteur 10, Secteur 11, Secteur 15, Siniena, Tengrela	Marche	13	75 000 000	975 000 000	5 000 000	170 000 000	800 000 000	0	1	2	5	5	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Réhabilitation des marchés	PM	Marché	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Réalisation de boutiques de rue	Siniena, Takaledougou, Bounouna, Diarabakoko	Boutique	40	1 000 000	40 000 000	0	30 000 000	10 000 000	0	10	10	10	10	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Finalisation de l'auto-gare	Secteur 10,	Auto-gare	1	50 000 000	50 000 000	2 000 000	8 000 000	40 000 000	0	1	0	0	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Construction d'un marché de volailles	Secteur 1	Marche	1	30 000 000	10 000 000	1 000 000	1 000 000	8 000 000	0	0	1	0	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
Sous total commerce						1 075 000 000	8 000 000	209 000 000	858 000 000						
OS5 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat															
Appui à la création de PME et PMI	Formation des acteurs de transformation des produits agro pastoraux	Village ou secteur	Formation	4	500 000	2 000 000	200 000	200 000	1 600 000	0	1	1	1	1	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Organisation de foire gastronomique	Banfora centre	Foire	4	5 000 000	20 000 000	4 000 000	4 000 000	12 000 000	0	1	1	1	1	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Installation d'unités de presse à karité	Tous les villages	Unité	22	3 000 000	66 000 000	4 000 000	10 000 000	52 000 000	0	5	5	5	7	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Installation de plateformes multifonctionnelles (PTFM)	Tous les villages	PTFM	22	4 000 000	88 000 000	8 800 000	8 800 000	70 400 000	0	5	5	5	7	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Sous total appui à la création PME et PMI						88 000 000	8 200 000	16 200 000	63 600 000						
OS6 : Soutenir les efforts de structuration du secteur informel															
Soutien au secteur informel	Sensibilisation (radio) sur le civisme fiscal	Commune	Campagne	10	500 000	5 000 000	0	5 000 000	0	2	2	2	2	2	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ PNDES+ Autres PTF
	Formation sur la gestion des comptes	Banfora centre	Séance	5	1 100 000	5 500 000	0	5 500 000	0	1	1	1	1	1	CM+ DREP+ CRA+DPEEV CC+ PNDES+ Autres PTF
Sous total soutien au secteur informel						10 500 000	0	10 500 000							
OS7 : Soutenir l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes															
Appui aux AGR des jeunes et des femmes	Facilitation de l'accès aux micro crédits	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires	PM	PM	PM	PM	PM	PM	P M	P M	P M	P M	P M	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
	Information des différents groupements (jeunes) sur les start up	22 villages et 15 secteurs	Information	10	100 000	1 000 000	0	1 000 000	0	2	2	2	2	2	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
	Information des différents groupements (femmes) sur les start up	22 villages et 15 secteurs	Information	10	100 000	1 000 000	0	1 000 000	0	2	2	2	2	2	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
Sous total AGR des jeunes et des femmes						2 000 000	0	2 000 000							

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables	
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023		
OS8 : Poursuivre le désenclavement de la commune																
Désenclavement	Aménagement des voies de communication	Bodadiougou, Bombora, Secteur 3, Nekaklou, Karfiguela, Tengrela, avec des panneaux de signalisation au secteur 3, Secteur 4, Secteur 5, 5 routes au secteur 6 et 7, Secteur 8, Secteur 10, Secteur 11, Secteur 14, Secteur 15	Km	PM	PM	PM	PM	PM	PM		P M	P M	P M	P M	P M	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP
	Reprofilage de voies	Nakaklou-Djongolo, Niarebama, Siniena, Wolokoto-Toumousseni, Secteur 13	Km	50	10 000 000	500 000 000	1 000 000	40 000 000	459 000 000		10	10	10	10	10	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP
	Ouverture d'une piste rurale	Niankar	Km	PM	PM	PM	PM	PM	PM		0	P M	0	0	0	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP
	Réalisation d'un rond-point au carrefour de la savane	Secteur 4	Rond-point	1	10 000 000	10 000 000	0	5 000 000	5 000 000		0	0	1	0	0	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Création d'un rond-point au carrefour du CHR avec feu tricolore	Secteur 6	Rond-point	1	20 000 000	20 000 000	0	4 000 000	16 000 000	0	1	0	0	0	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP
	Bitumage de routes	Banfora centre	Km	20	120 000 000 000	2 400 000 000	0	400 000 000	2 000 000 000	0	3	5	5	7	CM +PTF+DRID + DRUH+ DREP
Sous total désenclavement						2 930 000 000	1 000 000	449 000 000	2 480 000 000						
Axe 2 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base															
OS1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux CSPS															
Santé	Construction d'un dispensaire équipé	Diarabakoko	Dispensaire	1	25 000 000	25 000 000	750 000	10 250 000	14 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Réhabilitation de dépôt pharmaceutique	Secteur 10	Dépôt pharmaceutique	1	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	1	0	0	0	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Réhabilitation de la clôture du CSPS	Secteur 10	Clôture	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Construction d'un CSPS	Bodadiougou, Tangoura	CSPS	2	100 000 000	200 000 000	2 000 000	50 000 000	148 000 000	0	1	1	0	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Réhabilitation et équipement de CSPS	Karfiguela, Secteur 6	CSPS	2	30 000 000	60 000 000	0	30 000 000	30 000 000	0	0	0	1	1	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Equipement du CSPS en matériel médicotechnique et roulant (ambulance)	Siniena	CSPS	1	45 000 000	45 000 000	0	20 000 000	25 000 000	0	0	1	0	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Equipement/ Renforcement des CSPS en matériel médicotechnique	Tous les CSPS	CSPS	13	20 000 000	260 000 000	0	60 000 000	200 000 000	2	3	4	2	2	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Reconversion des CSPS urbains en CMU	Secteurs de Banfora	CSPS des secteurs	5	100 000 000	500 000 000	0	25 000 000	475 000 000	1	1	1	1	1	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Réalisation d'incinérateurs dans toutes les formations sanitaires	Formation sanitaire	Nombre	17	500 000	8 500 000	800 000	3 200 000	4 500 000	2	6	6	3	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Cadre de concertation annuelle entre les Agents de santé et le CM	Banfora centre	Séance	10	1 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	2	2	2	2	2	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
Sous total santé						1 106 500 000	3 550 000	204 450 000	898 500 000						

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
OS2 : Appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle															
Education et formation professionnelle	Cadre de concertation des acteurs de l'éducation autour des questions sociétales et de performance scolaire	Banfora centre	Séance	10	500 000	5 000 000	0	5 000 000	0	2	2	2	2	2	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Séances de sensibilisation intégrée entre tous les acteurs	Banfora centre	Séance	5	1 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	1	1	1	1	1	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réalisation de bâtiments administratifs	Ecole	Bâtiments administratif	11	3 000 000	33 000 000	0	15 000 000	18 000 000	2	4	5	0	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipements en bureaux administratifs	Ecole	Bureau administratif	132	125 000	16 500 000	PM	16 500 000	PM	44	44	44	0	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	20	20	20	20	20	
										19	20	21	22	23	
	Equipements en tables bancs	Ecole	Tables bancs	4 620	25 000	115 500 000	0	75 500 000	40 000 000	0	1 200	10 000	1 300	1 120	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipement des écoles en forages	Secteur 14, Tangora B, Secteur 15, Secteur 8 (Dianabama et Korona), Dionouna (Katiemara), Secteur 7 (Flatama) Diaraba A, Tiontionmana, Tatana, Nafona 2, Takaledougou classique, Karfiguela, Bodadiougou, Kitobama, Diongolo A, Siniena A	Forage	11	7 000 000	77 000 000	0	27 000 000	50 000 000	2	3	4	2	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipement des écoles en Latrines (6 postes)	Secteur 14, Tangora B, Secteur 15, Secteur 8 (Dianabama et Korona), Dionouna (Katiemara), Secteur 7	Latrine en 6 postes	11	6 000 000	66 000 000	0	40 000 000	26 000 000	2	4	4	1	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
		(Flatama), Tengrela, Nekanklou, Tionouna													
	Equipement des écoles en Latrines (2 postes)	Secteur 14, Tangora B, Secteur 15, Secteur 8 (Dianabama et Korona), Dionouna (Katiemara), Secteur 7 (Flatama), Tengrela et Tionouna (Latrines VIP 4 fosses), Nekanklou A (VIP 5 trous), Siniena B (VIP 7 trous: 2 blocs)	Latrine en 2 postes	11	2 000 000	22 000 000	0	11 000 000	11 000 000	2	4	4	1	0	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Construction de classes dans les écoles primaires	Secteurs et villages à effectifs pléthoriques ou sous paillote	Salle de classe	132	6 000 000	792 000 000	0	0	792 000 000	44	44	44	0	0	CM +DRENA/ DPPENA+ COGES+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Construction d'une école post primaire	Bodadiougou, Secteur 3,	Ecole	2	20 000 000	40 000 000	1 000 000	7 000 000	32 000 000	0	1	0	1	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Construction d'une école maternelle	Diarabakoko, Secteur 8, Secteur 9 (Bounouna),	Ecole	3	40 000 000	120 000 000	5 000 000	25 000 000	90 000 000	0	0	1	1	1	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Normalisation de l'école	Toungouena B, Nelekoussoum, Takaledougou B, Tapan, Kitobama, Tionouna, Bombora, Nekanklou A, Nekanklou B, Siniena C, Tangora B, Diongolo B, Tagnana, Taperi	Classe	42	6 000 000	252 000 000	10 000 000	62 000 000	180 000 000	0	10	10	10	12	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Electrification solaire de l'école	Kitobama, Ecole A Niankar, CEG Niankar	Dispositif solaire	8	1 000 000	8 000 000	800 000	7 200 000	0	0	2	2	2	2	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Réhabilitation et équipement de l'école primaire	Lemouroudougu, Marebama, Niankar	Ecole	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	5 500 000	8 000 000	0	1	0	1	1	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Erection du CEG en lycée	Niankar, Secteur 15	CEG	2	18 000 000	36 000 000	1 000 000	14 000 000	21 000 000	0	1	0	1	0	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Construction de la cantine scolaire	Toumousséni	Cantine	1	5 000 000	5 000 000	50 000	2 500 000	2 450 000	0	0	1	0	0	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Achèvement de la construction du CEG	Toumousséni	CEG	1	PM	PM	PM	PM	PM	0	1	0	0	0	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réhabilitation d'un centre de couture	Secteur 4	Clôture	1	3 000 000	3 000 000	100 000	900 000	2 000 000	0	0	0	1	0	CM +DRENA/DPPENA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réhabilitation de la garderie	Secteur 4	Garderie	1	2 000 000	2 000 000	200 000	1 800 000	0	0	0	1	0	0	CM +DRENA/DPPENA+ Save the Children+ ODE+

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Sous total éducation et formation professionnelle						1 801 000 000	27 650 000	369 900 000	1 403 450 000						
OS3 : Renforcer la couverture en eau potable, hygiène et assainissement															
Accès à l'eau potable	Réalisation de forages	Bodadiougou, Djongolo, Diounouna, Korokora, Sitiena, Tengrela, 2 à Tiampangora, Tiekouna, Secteur 10, Secteur 13	Forage	11	8 000 000	88 000 000	500 000	57 500 000	30 000 000	0	3	5	3	0	CM +DREAHA/DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réalisation d'un AEPS (château d'eau)	Diarrabakoko, Sitiena, Tiekouna, Toumousséni, Secteur 4	AEPS	5	30 000 000	150 000 000	1 000 000	30 000 000	119 000 000	0	1	2	1	1	CM +DREAHA/DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Acquisition d'un forage solaire	Kitobama, Marebama	Forage	2	7 000 000	14 000 000	400 000	2 600 000	11 000 000	0	0	1	1	0	CM +DREAHA/DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réhabilitation des forages	Korokora, Lemouroudougou, 2 au secteur 1, Secteur 5, Secteur 12	Forage	6	2 000 000	12 000 000	200 000	3 800 000	8 000 000	0	2	2	2	0	CM +DREAHA/DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réalisation des bornes fontaines	Secteur 3, Secteur 7, Secteur 10, Secteur 11, Secteur 14	Borne Fontaine	10	5 000 000	50 000 000	500 000	24 500 000	25 000 000	2	2	2	2	2	CM +DREAHA/DPEAHA+ ODE+

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables	
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023		
																PNDES+ autres PTF
	Accroissement de la performance institutionnelle de la mairie en matière d'offre de services d'eau potable	Territoire communal	Renforcement technique	3	11 191 667	33 575 000	0	0	33 575 000	1	1	1	0	0		CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ autres PTF
	Accès universel à des services améliorés d'eau potable	Commune	Accès à l'eau potable	3	2 266 692 502	6 860 077 506	0	60 000 000	6 800 077 506	1	1	1	0	0		CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ autres PTF
	Gestion professionnelle des services AEPA	Commune	Gestion des services d'eau	3	7 406 500	22 219 500	0	22 219 500	0	1	1	1	0	0		CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ autres PTF
	Renforcement des capacités de participation citoyenne	Commune	Renforcement de capacité	3	3 250 000	9 750 000	0	1 750 000	8 000 000	1	1	1	0	0		CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ autres PTF
Sous total accès à l'eau potable						7 239 622 006	2 600 000	202 369 500	7 034 652 506							

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Hygiène et assainissement	Acquisition de bacs à ordures	Secteur 4, Secteur 6, Secteur 7	Bac	6	2 000 000	12 000 000	0	4 000 000	8 000 000	2	0	2	0	2	CM +DREAHA/DPEAHA+DPEEVCC+ODE+PNDES+autres PTF
	Réalisation des caniveaux	Secteur 4, Secteur 6, Secteur 7, Secteur 8	Km	4	5 000 000	20 000 000	0	4 000 000	16 000 000	0	2	2	0	0	CM +DREAHA/DPEAHA+DPEEVCC+ODE+PNDES+autres PTF
	Appui à la construction de latrines familiales et de puisards	Bodadiougou, Diarrabakoko, Korokora, Lemouroudougou, Nekaklou, Tiampangora, Secteur 1, Secteur 12	Latrine et Puisards	100	80 000	8 000 000	800 000	7 200 000	0	20	40	20	10	10	CM +DREAHA/DPEAHA+DPEEVCC+ODE+PNDES+autres PTF
	Accès universel à des services adéquats d'assainissement des eaux usées et excréta	Commune	Accès aux services d'assainissement	3	251 308 000	753 924 000	0	53 924 000	700 000 000	1	1	1	0	0	CM +DREAHA/DPEAHA+DPEEVCC+ODE+PNDES+autres PTF
Sous total hygiène et assainissement						793 924 000	800 000	69 124 000	724 000 000						
OS4. Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable															

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Energie	Eclairage public de quelques rues (Electrification solaire)	Secteur 4, Secteur 5, Secteur 6, Secteur 7, Secteur 8, Secteur 12, Secteur 13, Secteur 14	Lampadaire solaire	80	750 000	60 000 000	0	12 000 000	48 000 000	10	20	20	20	10	CM + Ministère de l'énergie +ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total énergie solaire						60 000 000	0	12 000 000	48 000 000						
OS5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs															
Environnement	Entretien et reboisement de bosquet	Kitobama	Nbre de pieds	500	1 000	500 000	0	500 000	0	100	100	100	100	100	CM + DPRA+DREE VCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Délimitation de l'espace du bois sacré	Kitobama	Nbre de pieds	500	750	375 000	0	375 000	0	100	100	100	100	100	CM + DPRA+DREE VCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Délimitation d'un bosquet	Niankar	Nbre de pieds	300	750	225 000	0	225 000	0	100	100	0	100	0	CM + DPRA+DREE VCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Sensibilisation à l'éducation environnementale	22 villages et 15 secteurs	Campagne	18	500 000	9 000 000	100 000	2 000 000	6 900 000	2	4	4	4	4	CM + DPRA+DREE VCC/ DPEEVCC+

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
															ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation et appui des GGF	Banfora centre	Formation	10	300 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	2	2	2	2	2	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation et appui des pépiniéristes	Banfora centre	Formation	10	500 000	5 000 000	100 000	2 400 000	2 500 000	2	2	2	2	2	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des CVD et des responsables coutumiers sur le code forestier(loi n°003-2011/AN) et sur la gouvernance des ressources environnementales (loi n°006-2013/AN)	Banfora centre	Formation	10	500 000	5 000 000	100 000	2 400 000	2 500 000	2	2	2	2	2	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total environnement						23 100 000	300 000	8 900 000	13 900 000						

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Sports	Réalisation d'un terrain de sport	Bombora, Siniena, Secteur 15, secteur 2, Police municipale	Terrain	5	2 500 000	5 000 000	250 000	2 250 000	2 500 000	1	1	1	1	1	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Aménagement d'un terrain de football	Diarabakoko, Diounouna, Kitobama, Niarebama, Tiampangora, Secteur 11	Terrain	6	2 000 000	12 000 000	600 000	6 000 000	5 400 000	0	2	1	2	1	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Réhabilitation du stade municipal de Banfora	Secteur 7	Stade	1	50 000 000	50 000 000	0	15 000 000	35 000 000	0	0	1	0	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
	Aménagement d'un plateau de sport	Secteur 4, Secteur 5	Plateau	2	30 000 000	60 000 000	1 000 000	17 000 000	42 000 000	0	0	1	1	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
Sous total sports						127 000 000	1 850 000	40 250 000	84 900 000						

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Loisirs	Construction d'une maison des jeunes	Bodadiougou, Bombora, Karfiguela, Kitobama, Lemouroudougou, Marebama, Niankar, Tengrela, Toumousseni, Secteur 8	Structure	10	10 000 000	100 000 000	2 000 000	50 000 000	48 000 000	0	2	2	3	3	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
	Construction d'un centre de loisirs	Nekaklou, Secteur 1, Secteur 3, Secteur 7	Structure	4	15 000 000	60 000 000	2 000 000	30 000 000	28 000 000	0	1	2	1	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
	Réalisation d'un centre d'écoutes pour jeunes	Sitiena	Structure	1	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	0	1	0	0	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
	Réhabilitation de la maison des jeunes de Banfora	Banfora	Maison	1	5 000 000	5 000 000	0	2 000 000	3 000 000	0	1	0	0	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
	Réhabilitation des CPL	Commune	CPL	10	5 000 000	50 000 000	0	25 000 000	25 000 000	2	2	2	2	2	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
															Autres PTF + ODD
	Dynamisation des maisons des jeunes	Commune	Soutien	22	500 000	11 000 000	0	11 000 000	0	2	8	8	2	2	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
Sous total loisirs						236 000 000	4 000 000	120 000 000	112 000 000						
Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale															
OS1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie															
Renforcement des capacités techniques	Formation des membres de la commission finance en passation des marchés publics	Banfora	Formation	2	1 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000	1	0	0	1	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des cadres de l'administration municipale en planification et suivi évaluation	Banfora	Formation	2	1 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000	1	0	0	1	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Formation des membres du CM sur les textes du Code General des Collectivités Territoriales (CGCT) et sur le foncier	Banfora	Formation	2	1 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000	1	0	1	0	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Renforcement logistique	Banfora	Kit matériel informatique (ordinateurs, photocopieuses, scanners....)	1	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	0	1	0	0	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des agents collecteurs sur les techniques de recouvrement	Banfora	Formation	2	1 500 000	3 000 000	0	2 000 000	1 000 000	1	0	0	1	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total renforcement des capacités techniques						19 000 000	0	5 500 000	13 500 000						
OS2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés															
	Cadre de concertation avec tous les services déconcentrés	Banfora centre	Séance	10	1 500 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	2	2	2	2	2	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Cadre de concertation avec toutes les	Banfora centre	Séance	10	1 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	2	2	2	2	2	CM+ Responsables structures déconcentrées

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	compétences transférées														de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des membres des CVD	Banfora	CVD	2	1 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	1	0	0	1	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total Cadre de Concertation Communal (CCCo)						27 000 000	0	7 000 000	20 000 000						
OS3 : Développer un plan et une stratégie de communication															
Communication	Mise en place une radio communale	Mairie Banfora	Radio	1	PM	PM	PM	PM	PM	0	0	1	0	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Mise en place d'une stratégie de communication	Mairie Banfora	Etude	1	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	1	0	0	0	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total stratégie de communication						10 000 000	0	2 000 000	8 000 000						
OS4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains															

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Civisme, sécurité et droits humains	Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur leurs droits et devoirs	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires (Autorités religieuse et coutumières, Président CVD, Conseillers municipaux)	10	500 000	5 000 000	0	3 000 000	2 000 000	2	2	2	2	2	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Communale	Partenaire/bailleur	20	20	20	20	20	
										19	20	21	22	23	
	Campagne de promotion sur les droits humains (égalité de chances quel que soit le genre)	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires (Autorités religieuse et coutumières, Président CVD, Conseillers municipaux)	10	630 000	6 300 000	0	1 260 000	5 040 000	2	2	2	2	2	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	20	20	20	20	20	
										19	20	21	22	23	
	Construire un bâtiment de 50 places pour les détenus	Banfora centre	Maison	1	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	0	1	0	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	20	20	20	20	20	
										19	20	21	22	23	
	Construction d'une cour de solidarité pour les démunis et les enfants en difficulté	Banfora centre	Maison	1	PM	PM	0	PM	PM	0	0	1	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Cadre annuel de concertation entre le CM, les OSC et les syndicats	Banfora centre	Séance	5	1 000 000	5 000 000	0	2 000 000	3 000 000	1	1	1	1	1	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
	Création d'un centre de transit pour le cas des enfants en transit et en situation irrégulière	Banfora centre	Centre	1	7 000 000	7 000 000	500 000	2 500 000	4 000 000	0	1	0	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DR S+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains
Sous total civisme, sécurité et droits humains						52 600 000	500 000	10 020 000	42 080 000						
OS5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune															
	Campagne d'information sur la mise en œuvre du PCD	22 villages et 15 secteurs et ailleurs	Campagne	4	1 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	1	2	1	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
Sous total promotion de la communication autour des recommandations du PCD						4 000 000	0	4 000 000	0						

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Période d'exécution					Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire/bailleur	2019	2020	2021	2022	2023	
Promotion de l'aménagement urbain	Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds	Banfora centre	Table ronde	1	50 000 000	50 000 000	0	10 000 000	40 000 000	1	0	0	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
	Aménagement d'espaces verts (dont un jardin de la femme)	4 secteurs	Jardin	4	20 000 000	80 000 000	0	16 000 000	64 000 000	0	1	1	1	1	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
	Opérationnalisation du système d'adressage de la ville	Commune	Adressage	1	PM	PM	PM	PM	PM	0	0	1	0	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
Sous total						130 000 000	0	26 000 000	104 000 000						
Coût total du PCD						19 142 346 258									

Source : Commune de Banfora - ARCADE/ AXIALE

Le coût total du présent Plan Communal de Développement de la commune urbaine de Banfora s'élève à un montant global de **vingt-deux milliards quatorze millions cinquante-deux mille sept cent cinquante-huit (22 014 052 758) francs CFA**. Il se répartit comme suit :

- ✓ **Quatre-vingt-dix-sept millions six cents mille (97 600 000) francs CFA** comme contribution de la population locale (0,44%) ;
- ✓ **Deux milliards quatre cent trente-quatre millions sept cent vingt-trois mille cinq cents (2 434 723 500) francs CFA** comme contribution de la collectivité (11,06%) ;
- ✓ **Dix-neuf milliards quatre cent quatre-vingt-un millions sept cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-huit (19 481 729 258) francs CFA** comme la somme à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) soit 88, 50%.

Ce coût global du PCD se répartit suivant trois axes principaux, auxquels sont greffés des objectifs stratégiques bien définis. Le tableau ci-après présente la part contributive de chaque acteur (Population Commune PTF) au cours des cinq (05) ans de planification.

Tableau 33 : Part contributive de chaque acteur (Population Commune PTF) entre 2019 et 2023

Axe 1 : Promouvoir la réalisation d'une croissance économique durable				
OS1 : Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale				
Domaine	Coût Total	Contribution de la population	Contribution de la commune	Contribution à rechercher auprès des partenaires
Agriculture	3 498 446 752	6 890 000	154 410 000	3 337 146 752
Elevage	835 400 000	16 120 000	144 380 000	674 900 000
Pêche	179 000 000	2 500 000	51 300 000	125 200 000
Sylviculture	273 460 000	140 000	61 920 000	211 400 000
Artisanat	475 000 000	10 500 000	137 500 000	327 000 000
Sous total OS1	5 261 306 752	36 150 000	549 510 000	4 675 646 752
OS2 : Appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux				
Soutien au secteur informel	15 000 000	-	1 500 000	13 500 000
Sous total OS2	15 000 000	-	1 500 000	13 500 000
OS3 : Promouvoir les activités touristiques et culturelles				
Promotion des activités touristiques	1 002 500 000	3 000 000	115 500 000	884 000 000
Sous total OS3	1 002 500 000	3 000 000	115 500 000	884 000 000
OS4 : Construire les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune				
Commerce	1 075 000 000	8 000 000	209 000 000	858 000 000
Sous total OS4	1 075 000 000	8 000 000	209 000 000	858 000 000
OS5 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat				
Appui à la création PME et PMI	88 000 000	8 200 000	16 200 000	63 600 000
Sous total OS5	88 000 000	8 200 000	16 200 000	63 600 000

OS6 : Soutenir les efforts de structuration du secteur informel				
Soutien au secteur informel	10 500 000	-	10 500 000	-
Sous total OS6	10 500 000	-	10 500 000	-
OS7 : Soutenir l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes				
Appui aux AGR des jeunes et des femmes	2 000 000	-	2 000 000	-
Sous total OS7	2 000 000	-	2 000 000	-
OS8 : Poursuivre le désenclavement de la commune				
Désenclavement	2 930 000 000	1 000 000	449 000 000	2 480 000 000
Sous total OS8	2 930 000 000	1 000 000	449 000 000	2 480 000 000
Axe 2 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base				
OS1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux CSPS				
Santé	1 106 500 000	3 550 000	204 450 000	898 500 000
Sous total OS1	1 106 500 000	3 550 000	204 450 000	898 500 000
OS2 : appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle				
Education et formation professionnelle	1 801 000 000	27 650 000	369 900 000	1 403 450 000
Sous total OS2	1 801 000 000	27 650 000	369 900 000	1 403 450 000
OS3 : Renforcer la couverture en eau potable, hygiène et assainissement				
Accès à l'eau potable	7 239 622 006	2 600 000	202 369 500	7 034 652 506
Hygiène et assainissement	793 924 000	800 000	69 124 000	724 000 000
Sous total OS3	8 033 546 006	3 400 000	271 493 500	7 758 652 506
OS4. Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable				
Energie solaire	60 000 000	-	12 000 000	48 000 000
Sous total OS4	60 000 000	-	12 000 000	48 000 000
OS5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs				
Environnement	23 100 000	300 000	8 900 000	13 900 000
Sports	127 000 000	1 850 000	40 250 000	84 900 000
Loisirs	236 000 000	4 000 000	120 000 000	112 000 000
Sous total OS5	386 100 000	6 150 000	169 150 000	210 800 000
Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale				
OS1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie				
Renforcement des capacités techniques	19 000 000	-	5 500 000	13 500 000
Sous total OS1	19 000 000	-	5 500 000	13 500 000
OS2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés				
Cadre de Concertation Communal (CCCo)	27 000 000	-	7 000 000	20 000 000
Sous total OS2	27 000 000	-	7 000 000	20 000 000
OS3 : Développer un plan et une stratégie de communication				
Stratégie de communication	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000
Sous total OS3	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000
OS4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains				
Civisme, sécurité et droits humains	52 600 000	500 000	10 020 000	42 080 000
Sous total OS4	52 600 000	500 000	10 020 000	42 080 000

OS5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune				
Promotion de la communication autour des recommandations du PCD	4 000 000	-	4 000 000	-
Promotion de l'aménagement urbain	130 000 000	-	26 000 000	104 000 000
Sous total OS5	134 000 000	-	30 000 000	104 000 000
Coût Total du PCD	22 014 052 758	97 600 000	2 434 723 500	19 481 729 258

Source : PCD commune de Banfora - ARCADE/ AXIALE

3.6.2. Programmation des actions prioritaires de la première année

Le tableau qui présente la programmation des actions jugées prioritaires pour la mise en œuvre du PCD.

Tableau 34 : Programmation des actions prioritaires de la première année

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Axe 1 : Promouvoir la réalisation d'une croissance économique durable										
OS1 : Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale										
Agriculture	Aménagement de bas-fonds	Diarabakoko; Bombora	Ha	50	8 484 158	424 207 900	0	0	424 207 900	CM +PTF+DRARH
	Appui à la réhabilitation des fosses fumières	Tous les villages	Nbre	50	500 000	25 000 000	500 000	4 500 000	20 000 000	CM +PTF+DRARH
	Renforcement des capacités des populations en techniques de valorisation de la ressource eau	Site aménagé	Séance (pour responsables, 50 OP)	2	1 100 000	2 200 000	0	2 200 000	0	CM +PTF+DRARH
	Promotion de l'irrigation goutte à goutte	Site aménagé	Contribution au casier	Nbre	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH
	Promotion des PAP sur les sites aménagés (avant et après aménagement)	Site aménagé	Indemnisation/ Soutien	Individu	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH
Sous total agriculture		Sous total agriculture				451 407 900	500 000	6 700 000	444 207 900	
Elevage	Réalisation d'un marché à bétail	Kossara	Marché	1	120 000 000	120 000 000	4 000 000	36 000 000	80 000 000	CM +PTF+(DRRA/DPRA)
Sous total élevage						120 000 000	4 000 000	36 000 000	80 000 000	
Pêche	Renforcer les capacités techniques des pêcheurs	Tous les techniciens	Formation	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM +PTF+DRARH
	Appuyer l'organisation des pêcheurs en coopératives	Lemouroudougou	Coopérative	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Sous total pêche						1 000 000	0	1 000 000	0	
Sylviculture	Renforcement des bois sacrés	10 villages	Nombre de pieds	200	300	60 000	10 000	50 000	0	CM +PTF+DRARH+ DPEEVCC
	Création d'un bosquet par village avec un cahier de charge	10 villages	Nombre de pieds	400	300	120 000	10 000	110 000	0	CM +PTF+DRARH+ DPEEVCC
	Appui à l'UGGF pour la gestion des forêts et des barrages	Bounouna et Toumousseni	Unité	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRARH+ DPEEVCC
	Renforcement des capacités écologiques de la forêt de Bounouna afin d'en faire un parc urbain	Bounouna	Aménagement	1	50 000 000	50 000 000	0	5 000 000	45 000 000	CM +PTF+DRARH+ DPEEVCC
	Mise en place d'un cadre annuel de concertation entre les cadres de l'environnement et les autres acteurs au développement	Banfora centre	Cadre	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+Toutes les directions provinciales
Sous total sylviculture						50 180 000	20 000	5 160 000	45 000 000	
OS2 : Appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux										
Soutien au secteur informel	Facilitation de l'accès aux micro crédits par la mise en place d'un fonds de garantie	22 villages + 15 secteurs	Fonds	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DREP
	Formation des différents groupements	4 villages + 4 secteurs	Séance	1	3 000 000	3 000 000	0	1 500 000	1 500 000	CM +PTF+DREP
Sous total Soutien						3 000 000	0	1 500 000	1 500 000	

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
OS3 : Promouvoir les activités touristiques et culturelles										
Promotion des activités touristiques	Reprofilage des voies de communication menant aux différents sites touristiques	Les cascades de Karfiguela ; les dômes de Fabédougou, la mare aux hippopotames de Tengrela, les champs de canne à sucre et les installations d'exploitation sucrière de la SN-SOSUCO, les falaises de Banfora, les excavations de Tiakouna	Km	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRID+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Formation des guides touristiques	Mairie Banfora	Séance	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Valorisation des sites touristiques rétrocedés à la commune (Création d'infrastructures marchandes) avec rétrocession à des Particuliers (PPP)	Cascades, Karfiguela et Tengrela	Actions de valorisation	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
	Privatisation de certains sites touristiques	Commune	Site	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+ DRCT+ DPCT+ DREP
Sous total Promotion						1 000 000	0	1 000 000	0	
OS4 : Construire les infrastructures marchandes (marchés, boutiques de rue, gares routières) dans la ville de Banfora et dans les grandes agglomérations de la commune										
Commerce	Réhabilitation des marchés	PM	Marché	PM	5 000 000	PM	PM	PM	PM	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPST+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Sous total						0	0	0	0	
Soutien au secteur informel	Sensibilisation (radio) sur le civisme fiscal	Commune	Campagne	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ DREP+ CRA+DPEEVCC+ PNDES+ Autres PTF
	Formation sur la gestion des comptes	Banfora centre	Séance	1	1 100 000	1 100 000	0	1 100 000	0	CM+ DREP+ CRA+DPEEVCC+ PNDES+ Autres PTF
Sous total						2 100 000	0	2 100 000	0	
OS5 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat										
Appui aux AGR des jeunes et des femmes	Facilitation de l'accès aux micro crédits	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
	Information des différents groupements (jeunes) sur les start up	6 villages et 4 secteurs	Information	2	100 000	200 000	0	200 000	0	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
	Information des différents groupements (femmes) sur les start up	6 villages et 4 secteurs	Information	2	100 000	200 000	0	200 000	0	CM+ DREP+ CRA+ PNDES+ Autres PTF
Sous total AGR						400 000	0	400 000	0	
OS8 : Poursuivre le désenclavement de la commune										
Désenclavement	Reprofilage de voies	Nakaklou-Djongolo, Niarebama, Secteur 13	Km	10	10 000 000	100 000 000	100 000	39 900 000	60 000 000	CM +PTF+DRID+ DRUH+ DREP
Sous total						100 000 000	100 000	39 900 000	60 000 000	

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Axe 2 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base										
OS1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux CSPS										
Santé	Réhabilitation de dépôt pharmaceutique	Secteur 10	Dépôt pharmaceutique	1	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Réhabilitation de la clôture du CSPS	Secteur 10	Clôture	1	PM	PM	PM	PM	PM	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Equipelement/ Renforcement des CSPS en matériel médicotechnique	Tous les CSPS	CSPS	2	20 000 000	40 000 000	0	10 000 000	30 000 000	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Reconversion des CSPS urbains en CMU	Secteurs de Banfora	CSPS des secteurs	1	100 000 000	100 000 000	0	25 000 000	75 000 000	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Réalisation d'incinérateurs dans toutes les formations sanitaires	Formation sanitaire	Nombre	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
	Cadre de concertation annuelle entre les Agents de santé et le CM	Banfora centre	Séance	2	1 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	CM +PTF+DRS/ DPS/ District sanitaire de Banfora
Sous total Santé						148 000 000	0	43 000 000	105 000 000	

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
OS2 : Appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle										
Education et formation professionnelle	Cadre de concertation des acteurs de l'éducation autour des questions sociétales et de performance scolaire	Banfora centre	Séance	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Séances de sensibilisation intégrée entre tous les acteurs	Banfora centre	Séance	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Réalisation de bâtiments administratifs	Ecole	Bâtiments administratifs	2	3 000 000	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipements en bureaux administratifs	Ecole	Bureau administratif	44	125 000	5 500 000	0	5 500 000	0	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipement des écoles en forages	Tatana, Nafona 2	Forage	2	7 000 000	14 000 000	0	4 000 000	10 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Equipement des écoles en Latrines (6 postes)	Nekanklou, Tionouna	Latrine en 6 postes	2	6 000 000	12 000 000	0	2 000 000	10 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
	Equiper des écoles en Latrines (2 postes)	Nekanklou A (VIP 5 trous), Siniena B (VIP 7 trous: 2 blocs)	Latrine en 2 postes	2	2 000 000	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Construction de classes dans les écoles primaires	Secteurs et villages à effectifs pléthoriques ou sous paillote	Salle de classe	44	6 000 000	264 000 000	0	0	264 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ COGES+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Construction d'école post primaire	Bodadiougou	Ecole	1	20 000 000	20 000 000	1 000 000	4 000 000	15 000 000	CM +DRENA/ DPPENA+ Save the Children+ ODE+ PNDES+ autres PTF
Sous total Education						327 500 000	1 000 000	20 500 000	306 000 000	
OS3 : Renforcer la couverture en eau potable, hygiène et assainissement										
Accès à l'eau potable	Réalisation des bornes fontaines	Secteur 3, Secteur 7	Borne Fontaine	2	5 000 000	10 000 000	500 000	3 000 000	6 500 000	CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Accroissement de la performance institutionnelle de la mairie en matière d'offre de services d'eau potable	Territoire communal	Renforcement technique	1	11 191 667	11 191 667	0	0	11 191 667	CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Accès universel à des services améliorés d'eau potable	Commune	Accès à l'eau potable	1	2 266 692 502	2 266 692 502	0	10 000 000	2 256 692 502	CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
	Gestion professionnelle des services AEPA	Commune	Gestion des services d'eau	1	7 406 500	7 406 500	0	7 406 500	0	CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Renforcement des capacités de participation citoyenne	Commune	Renforcement de capacité	1	3 250 000	3 250 000	0	1 000 000	2 250 000	CM +DREAHA/ DPEAHA+ ODE+ PNDES+ autres PTF
Sous total Eau potable						2 298 540 669	500 000	21 406 500	2 276 634 169	
Hygiène et assainissement	Acquisition de bacs à ordures	Secteur 4, Secteur 6	Bac	2	2 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	CM +DREAHA/ DPEAHA+ DPEEVCC+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Appui à la construction de latrines familiales et de puisards	Bodadiougou, Diarrabakoko, Korokora, Lemouroudougou, Nekaklou, Tiampangora, Secteur 1, Secteur 12	Latrine et Puisards	20	80 000	1 600 000	100 000	1 500 000	0	CM +DREAHA/ DPEAHA+ DPEEVCC+ ODE+ PNDES+ autres PTF
	Accès universel à des services adéquats d'assainissement des eaux usées et excréta	Commune	Accès aux services d'assainissement	1	251 308 000	251 308 000	0	10 000 000	241 308 000	DREAHA/ DPEAHA+ DPEEVCC+ ODE+ PNDES+ autres PTF
Sous Total Hygiène et assainissement						256 908 000	100 000	15 500 000	241 308 000	
OS4. Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable										
Energie	Eclairage public de quelques rues (Electrification solaire)	Secteur3, Secteur 4, Secteur 5, Secteur 6, Secteur 7, Secteur 8, Secteur 12, Secteur 13, Secteur 14, secteur 15	Lampadaire solaire	10	750 000	7 500 000	0	7 500 000	0	CM + Ministère de l'énergie +ODD+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Sous total énergie						7 500 000	0	7 500 000	0	
OS5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs										
Environnement	Entretien et reboisement de bosquet	Kitobama	Nbre de pieds	10	1 000	10 000	0	10 000	0	CM + DPRA+DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Délimitation de l'espace du bois sacré	Kitobama	Nbre de pieds	10	750	7 500	0	7 500	0	CM + DPRA+DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Délimitation d'un bosquet	Niankar	Nbre de pieds	10	750	7 500	0	7 500	0	CM + DPRA+DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Sensibilisation à l'éducation environnementale	22 villages et 15 secteurs	Campagne	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM + DPRA+DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation et appui des GGF	Banfora centre	Formation	2	300 000	600 000	0	600 000	0	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation et appui des pépiniéristes	Banfora centre	Formation	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
	Formation des CVD et des responsables coutumiers sur le code forestier (loi n°003-2011/AN) et sur la gouvernance des ressources environnementales (loi n°006-2013/AN)	Banfora centre	Formation	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM + DPRA+ DREEVCC/ DPEEVCC+ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total Environnement						3 625 000	0	3 625 000	0	
Sports	Réalisation d'un terrain de sport	Bombora, Siniena, Secteur 15, secteur 2, Police municipale	Terrain	1	2 500 000	2 500 000	250 000	750 000	1 500 000	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF
Sous total Sports						2 500 000	250 000	750 000	1 500 000	
Loisirs	Réhabilitation des CPL	Commune	CPL	2	5 000 000	10 000 000	0	5 000 000	5 000 000	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
	Dynamisation des maisons des jeunes	Commune	Soutien	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ DRUH+ DREP+ DPEEVCC+ DPSL+ PNDES+ Autres PTF + ODD
Sous total loisirs						11 000 000	0	6 000 000	5 000 000	
Axe 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale										
OS1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie										
Renforcement des capacités techniques	Formation des membres de la commission finance en passation des marchés publics	Banfora	Formation	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
	Formation des cadres de l'administration municipale en planification et suivi évaluation	Banfora	Formation	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des membres du CM sur les textes du Code General des Collectivités Territoriales (CGCT) et sur le foncier	Banfora	Formation	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des agents collecteurs sur les techniques de recouvrement	Banfora	Formation	1	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	0	CM+ DREP+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total renforcement des capacités techniques						4 500 000	0	4 500 000	0	
OS2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés										
	Cadre de concertation avec tous les services déconcentrés	Banfora centre	Séance	2	1 500 000	3 000 000	0	3 000 000	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Cadre de concertation avec toutes les compétences transférées	Banfora centre	Séance	2	1 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Formation des membres des CVD	Banfora	CVD	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Sous total Cadre de Concertation Communal (CCCo)						6 000 000	0	6 000 000	0	
OS3 : Développer un plan et une stratégie de communication										
Communication	Mise en place d'une radio communale	Mairie Banfora	Radio	1	PM	PM	PM	PM	PM	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
	Mise en place d'une stratégie de communication	Mairie Banfora	Etude	1	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	CM+ Responsables structures déconcentrées de l'Etat+ ODD+ PNDES+ Autres PTF
Sous total stratégie de communication						10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	
OS4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains										
Civisme, sécurité et droits humains	Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur leurs droits et devoirs	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires (Autorités religieuses et coutumières, Président CVD, Conseillers municipaux)	2	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASN+DRS+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
	Campagne de promotion sur les droits humains (égalité de chances quel que soit le genre)	22 villages et 15 secteurs	Bénéficiaires (Autorités religieuses et coutumières, Présidents CVD, Conseillers municipaux)	2	630 000	1 260 000	0	1 260 000	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Leaders communautaires+ DRASSN+DRS+ Responsables de la justice, ODD+ PNDES+ Autres PTF, OSC, Associations et Mouvements des Droits humains
	Cadre annuel de concertation entre le CM, les OSC et les syndicats	Banfora centre	Séance	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ PTF, OSC
Sous total civisme, sécurité et droits humains						3 260 000	0	3 260 000	0	
OS5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune										
	Campagne d'information sur la mise en œuvre du PCD	22 villages et 15 secteurs et ailleurs	Campagne	1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
Sous total promotion de la communication autour des recommandations du PCD						1 000 000	0	1 000 000	0	

Domaine	Action retenue	Lieu	Unité	Quantité totale	Coût unitaire	Coût total	Financement			Responsables
							Contribution Population	Contribution Commune	Partenaire / bailleur	
Promotion de l'aménagement urbain	Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds	Banfara centre	Table ronde	1	50 000 000	50 000 000	0	10 000 000	40 000 000	CM+ Responsables des Services de sécurité de la région et de la commune+ Radios locales+ Autres PTF
Sous total Promotion de l'aménagement urbain						50 000 000	0	10 000 000	40 000 000	
Coût total du PCD de la première année						9 995 012 406	5 970 000	510 592 000	9 478 450 406	

Source : PCD commune de Banfara - ARCADE/ AXIALE

Le plan d'investissement de la première année s'élève à un montant de **trois milliards huit cent cinquante-neuf millions quatre cent-vingt-un mille cinq cent soixante-neuf (3 859 421 569) francs CFA** soit **17,53% du budget global du PCD**. Il se répartit comme suit :

- ✓ **Six millions quatre cent soixante-dix mille (6 470 000) francs CFA** comme contribution de la population locale (0,17%) ;
- ✓ **Deux cent trente-huit millions huit cent un mille cinq cent (238 801 500) Francs CFA** comme contribution de la collectivité (6,19%) ;
- ✓ **Trois milliards six cent quatorze millions cent cinquante mille soixante-neuf (3 614 150 069) francs CFA** comme la somme à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) soit 93,64%.

3.7. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

L'élaboration du PCD obéit à une volonté de construction d'une vision concertée et partagée du développement communal. Ainsi, toutes les interventions des différents acteurs locaux comme extérieurs (ONG, Projet, Services étatiques, Coopération décentralisée...) doivent s'inscrire dans les objectifs et les orientations du présent PCD. La mise en œuvre du plan nécessite donc la prise en compte d'un certain nombre de dispositions préalables.

3.7.1. Dispositif institutionnel et organisationnel

3.7.1.1. Principes directeurs

Le PCD tout comme tout autre outil de développement local se fonde sur des principes tels que la contractualisation, le partenariat, le cofinancement, la participation, la gouvernance locale, la maîtrise d'ouvrage locale et surtout l'ancrage territorial des investissements.

- **La contractualisation**

Pour la réalisation des actions ou des projets retenus dans le PCD, la commune peut négocier les modalités de financement auprès des différents fonds d'appui aux collectivités territoriales. La mise en place d'un comité constitué d'acteurs de la Maîtrise d'Ouvrage Sectoriel (MOS) est indispensable à la réussite de tout projet de contractualisation.

- **Le partenariat**

La commune organise des rencontres (fora) avec les partenaires techniques et financiers pour le financement du plan communal. La commune de Banfora entretient des liens d'amitié et de coopération avec des villes européennes et américaines. Il s'agit de Chauvigny, Mauprevoir, Bonnes et Pessac en France, Trino en Italie et MR Comte Vaudreuil au Québec. Ces derniers ont une intervention multisectorielle (éducation, santé, culture mais surtout économie). Dans le même cadre et dans la sous-région ouest africaine, elle entretient des relations de coopération avec les villes de Kaolack au Sénégal, Sikasso au Mali et Sémè-Podji au Bénin. Au niveau national et dans le cadre d'échanges d'expériences, la commune de Banfora entretient des relations d'amitié avec les communes de Ouahigouya, de Saaba et de Pouytenga.

- **Le cofinancement**

Il s'agit de la mobilisation des ressources financières aussi bien à l'interne (recettes fiscales et prestations diverses) qu'à l'externe (participation de l'Etat et des partenaires techniques et financiers de la commune).

- **La participation**

Aucun développement durable ne peut se faire sans une véritable participation des populations à la base. Pour ce faire, elle doit se doter d'une stratégie de communication fiable et efficace ; toute chose dont doit disposer le conseil municipal de Banfora.

- **La maîtrise d'ouvrage locale**

Le maire et son conseil municipal assurent la Maîtrise d'Ouvrage du PCD. A ce titre, ils prennent toutes les initiatives pour sa mise en œuvre efficiente. Ils peuvent faire appel à des

maîtres d'ouvrage délégués en fonction des besoins. Il peut s'agir de prestataires de divers services publics et privés. Chaque acteur devrait jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu afin de faciliter le pilotage de la maîtrise d'ouvrage.

Pour faciliter la mise en œuvre du plan, un comité chargé de la Maitrise d'Ouvrage Sectoriel (MOS) doit être mis en place. Ce comité institué par le maire, sera la cheville ouvrière du pilotage de la mise en œuvre du PCD.

A l'instar de la commission ad hoc de l'élaboration du Plan, il prendra en compte les différentes sensibilités, mais sera numériquement beaucoup plus réduit.

- **L'ancrage territorial des investissements**

Au travers de la promotion du marketing territorial, les différents acteurs des structures sectorielles de la mobilisation sociale doivent travailler à faciliter l'implantation et la promotion des unités industrielles au niveau de la commune.

- **La valorisation des compétences locales**

Le développement local implique la mise en œuvre des compétences locales aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution de plans locaux. L'exécution des actions du PDC requiert donc l'utilisation des compétences locales (savoirs et savoir-faire) dans le cadre de la recherche de l'expertise. La valorisation des compétences locales est essentielle pour impulser un processus d'apprentissage et de capacitation du secteur privé local pour le rendre compétitif.

Toutes les actions retenues pour être exécutées dans le présent plan de la commune de Banfora doivent se faire, faut-il le rappeler, de manière concertée et coordonnée pour escompter atteindre les résultats attendus. Cette stratégie permettra la promotion de l'actuel PCD, chacun des acteurs devant jouer sa partition et ce suivant ses attributions.

3.7.1.2. Promotion du PCD : les acteurs et leurs rôles

Ils sont au nombre de deux :

- Le conseil municipal qui est l'organe délibérant ;
- Le maire qui est l'organe exécutif.

Le conseil municipal et ses attributions

Il est composé de l'ensemble des conseillers municipaux. Il est l'assemblée délibérante élue de la commune. Les attributions du conseil municipal sont :

- ❖ ***les attributions en matière de développement***

Le CM entreprend toute action en vue de promouvoir le développement économique, social, culturel, environnemental et de participer à l'aménagement du territoire communal. Il définit les grandes orientations en matière de développement communal, discute et adopte les actions du PCD à réaliser puis contrôle leur exécution.

Le CGCT permet également au CM de développer des initiatives et de concevoir des projets de développement puis de rechercher des voies et moyens pour les mettre en œuvre.

❖ *les attributions consultatives*

Le CM est consulté sur les décisions à prendre par d'autres organes et autorités sur des questions intéressant la commune ou engageant sa responsabilité. En somme, l'avis du conseil municipal est indispensable pour tout acte qui intéresse la vie de la commune.

❖ *les attributions délibératives*

Le conseil municipal règle par ses délibérations, les affaires de la commune (art 224 du CGCT). C'est ainsi qu'il délibère sur :

- le budget primitif ;
- le budget supplémentaire ;
- le compte administratif et le compte de gestion ;
- les taux des taxes et redevances perçues directement au profit de la commune, ainsi que les taux des centimes additionnels dont la protection est assurée par la loi ;
- l'acceptation ou le refus des dons et legs ;
- les emprunts à contracter par la commune ;
- l'attribution de secours ou de subventions pour la mise en œuvre du PCD.

❖ *les attributions de contrôle*

Le conseil municipal contrôle l'action du maire (art 227 du CGCT) ; il contrôle l'exécution des plans communaux de développement et en assure l'évaluation périodique.

Le conseil municipal a élu en son sein le maire qui est chargé de l'exécution de ses décisions.

En tant qu'exécutif communal, le maire exécute les décisions du conseil municipal pour la mise en œuvre du PCD. Pour ce faire, il est :

- ordonnateur du budget communal,
- représentant de la commune,
- officier d'état civil,
- officier de police judiciaire,
- première autorité de police.

La coordination des actions du PCD sera assurée par le conseil municipal qui selon le Code Général des Collectivités Territoriales définit les grandes orientations en matière de développement communal, discute et adopte les actions du PCD et contrôle son exécution (article 224).

Cette structure aura pour attribution le suivi et la coordination de l'ensemble du programme.

Au regard du paysage institutionnel actuel, la structure de coordination sera présidée par le maire, assisté de ses deux adjoints. Elle agira à travers ses différentes commissions permanentes que sont :

- 1) la commission « affaires générales, sociales et culturelles » ;
- 2) la commission « affaires économiques et financières » ;
- 3) la commission « environnement et développement local ».
- 4) la commission « aménagement du territoire et gestion foncière la commission»

➤ **Commission « affaires générales, sociales et culturelles »**

Cette commission s'occupera des questions relatives :

- ✓ aux données administratives ;
- ✓ au chômage et à la migration ;
- ✓ au travail et au trafic des enfants ;
- ✓ à la politique de la commune en matière de découpage administratif ; d'armoiries et de toponymie ;
- ✓ à la communication, l'information, la formation, la publicité, la participation communautaire ;
- ✓ aux activités sociales, de culte et aux cimetières ;
- ✓ aux associations et à l'éducation civique ;
- ✓ au jumelage et coopération ;
- ✓ aux projets de réglementation de la commune et à la publication des délibérations du conseil municipal ;
- ✓ au suivi et à l'évaluation de toutes les actions relevant de son domaine ;
- ✓ à tout autre dossier à elle confié par le Maire ou le conseil municipal.

➤ **Commission « affaires économiques et financières »**

Cette commission se chargera, au plan économique:

- ✓ d'évaluer les capacités économiques de la commune ;
- ✓ de suivre la gestion des unités socio-économiques ;
- ✓ de proposer les mesures de contrôle, de protection et de renforcement du potentiel économique communal ;
- ✓ de proposer des mesures de protection des activités économiques et d'emploi.

Au plan financier, la commission pourra :

- ✓ évaluer les capacités financières de la commune et proposer des mesures nécessaires à leur exploitation judicieuse ;
- ✓ contribuer à l'élaboration du projet de budget de la commune ;
- ✓ identifier les domaines générateurs de ressources et la formulation de projets y relatifs ;
- ✓ suivre l'exécution du budget en collaboration avec les services financiers compétents ;
- ✓ concevoir les méthodes les plus efficaces de mobilisation et de gestion des ressources financières de la commune ;
- ✓ contribuer à la mobilisation des taxes municipales ;

- ✓ suivre l'exécution des délibérations à incidences financières et de celle des projets communaux ;
- ✓ suivre et évaluer toutes les actions relevant de son domaine ;
- ✓ et tout autre dossier à elle confié par le maire dans le domaine économique et financier.

➤ **Commission « environnement et développement local »**

Elle a pour mission d'examiner toutes les questions relatives à :

- ✓ la protection et la promotion de l'environnement ;
- ✓ l'amélioration du cadre de vie à travers l'assainissement (gestion des ordures, construction de latrines publiques...) la voirie, l'approvisionnement en eau potable ;
- ✓ la lutte contre les nuisances et les pollutions ;
- ✓ l'éducation à la citoyenneté environnementale ;
- ✓ le suivi des activités des CVD ;
- ✓ le suivi et l'évaluation de toutes les actions relevant de son domaine ;
- ✓ Et tout autre dossier à elle confié par le maire ou le conseil municipal dans le domaine de l'environnement et du développement local.

➤ **Commission aménagement du territoire et gestion foncière la commission**

Cette commission est chargée de toutes les questions d'aménagement de la commune et la gestion foncière de l'espace communale

Pour permettre aux différentes commissions d'être plus efficaces ou opérationnelles, il serait souhaitable de créer au sein des différentes commissions des Comités d'Actions Spécifiques (CAS).

Le conseil municipal pourrait également de chacune d'elles envisager la création de commissions ad hoc pour des questions spécifiques. Les modalités de fonctionnement des commissions ad hoc sont fixées par délibérations du conseil municipal.

3.7.1.3. Phase opérationnelle

Comme pour tout projet de développement, l'opérationnalisation du PCD obéit à un certain nombre d'étapes d'exécution des projets. Celle de la commune urbaine de Banfora s'articule autour des six étapes ci-après :

- ✓ la communication et la négociation ;
- ✓ la mobilisation des ressources endogènes et exogènes ;
- ✓ l'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- ✓ la réalisation et de suivi-contrôle des projets ;
- ✓ l'évaluation ;
- ✓ la reprogrammation.

3.7.1.3.1. Etape de communication et de négociation

L'étape de communication et de négociation est très capitale dans le processus de mise en œuvre du PCD. L'appropriation de cette étape par la municipalité et les structures de la MOS est indispensable à l'engagement des partenaires au développement dans le processus de mise en œuvre du PCD.

La tenue d'une table ronde entre le comité de pilotage et les partenaires au développement sur le PCD est indispensable à la connaissance du contenu de celui-ci mais également à la promotion du PCD. Ce premier contact direct avec les institutions d'appui devra être porté par le Maire et la commission « économie et finance » du conseil municipal dans le but :

- ✓ d'informer les partenaires sur la démarche participative adoptée lors de l'élaboration du plan et préconisée lors de son exécution. Les retombées socio-économiques dont bénéficiera la commune et le niveau de la contribution locale seront mis en exergue ;
- ✓ de ventiler la promotion territoriale de la commune autour des potentialités, des facilités et des garanties offertes dans la mise en œuvre du présent PCD ;
- ✓ de persuader chacun des partenaires à se positionner par volet d'activités selon ses axes d'intervention prioritaires habituels dans les projets de développement ;
- ✓ d'asseoir les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limitent pas à la seule table ronde. Elles devront être permanentes et être manifestes aussi bien au niveau du conseil municipal que des structures de la MOS pour ce qui est du financement des projets communautaires. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accord de partenariat entre acteurs locaux et ceux externes. Aussi, aucun partenaire ne devrait intervenir de manière unilatérale, souvent à l'encontre de la vision de la commune si cela était possible. Cela a pour avantage de permettre au comité de pilotage de pouvoir mieux évaluer les actions à leur du bilan.

3.7.1.3.2. Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes

Trois types de ressources sont nécessaires à cette étape : les ressources humaines, les ressources matérielles et les ressources financières. Toutefois, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières pour l'exécution des actions programmées.

Nous distinguons également deux catégories de ressources :

- ✓ *les ressources exogènes* provenant des différents partenaires techniques et financiers en complément à celles mobilisées au niveau local ;
- ✓ *les ressources endogènes* sont essentiellement issues des contributions locales. Ces dernières évoluent en fonction de la nature du projet et leur réalisation est favorisée par les membres de la cellule **MOS** à travers des communications.

Pour des cas de réalisation de projets communautaires, les contributions peuvent être en nature et/ou en espèce ;

Pour les projets d'envergure communale, les ressources à mobiliser sont constituées essentiellement de contributions financières mais aussi d'appuis techniques apportées par les

services techniques déconcentrés. Le maire et son conseil municipal sont responsables de la mobilisation de ces ressources.

3.7.1.3.3. Etape de réalisation et de suivi contrôle des projets

La réalisation de tout projet issu du PCD obéit à un processus en deux volets :

- ✓ *l'élaboration des études d'exécution* : ces études permettent de mieux évaluer techniquement et financièrement les projets identifiés dans le cadre du PCD. Elles pourraient être exécutées par le concours des services techniques déconcentrés ou par le biais des bureaux d'études par voie d'appel d'offre ;
- ✓ *la mise en œuvre d'une procédure de passation de marché des travaux ou de fournitures*: Cette procédure devra s'appliquer pour le choix des entreprises devant exécuter les marchés de travaux ou de fournitures. Le but de cette procédure de passation de marché est de créer le maximum de transparence dans la conduite des projets. Les commissions d'attribution des marchés sont les suivants :
 - la Commission Economie et Finance (CEF) du conseil municipal pour les projets d'envergure communale ;
 - Les structures sectorielles porteuses de projet concernant les projets d'envergure sectorielle.

Notons que les marchés sont accordés aux soumissionnaires dont les offres sont les mieux « disant » techniquement et financièrement. Les commissions d'attribution, dans l'exécution de leur mission, doivent se faire appuyer par un technicien.

3.7.1.3.4. Etape du suivi-contrôle

Cette étape apporte sur l'exécution concrète des projets par les entreprises adjudicataires des marchés. La réalisation des projets nécessite un suivi-contrôle minutieux ponctué par la production de rapports réguliers de suivi des travaux ; cela afin de s'assurer de la bonne conduite du projet. Le suivi-contrôle de l'exécution des projets est de la responsabilité :

- de la commission économie et finance du conseil municipal pour les projets d'envergure communale ;
- des comités de projet pour les projets d'envergure sectorielle.

Pour s'assurer de la bonne exécution des travaux, les comités de projet ou la commission économie et finance, dans leur tâche de suivi-contrôle, devront se faire aider par un technicien recruté juste pour la période de réalisation du projet.

3.7.1.3.5. Etape d'évaluation

Au regard des actions programmées et des réalisations enregistrées, les acteurs du suivi contrôle doivent produire, à la fin de chaque année budgétaire, un bilan. Ce dernier doit permettre au maître d'ouvrage local de recadrer les différentes actions au travers d'une reprogrammation si nécessaire.

3.7.1.3.6. Etape de la reprogrammation

La reprogrammation consiste à élaborer le programme de l'année en cours à partir du programme de l'année passée. Dans cette étape, sont prises en compte les conclusions et recommandations issues du suivi et de l'évaluation.

3.8. SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Pour une meilleure exécution du PCD, la mise en place d'une démarche de suivi et d'évaluation des actions du plan est essentielle. La démarche de suivi évaluation préconisée pour la mise en œuvre du PCD de la commune urbaine de Banfora s'appuie sur deux principaux éléments : le mécanisme de suivi-évaluation, les outils de suivi-évaluation et le cadre logique du plan.

3.8.1. Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation périodique de la mise en œuvre du PCD permet de mesurer son niveau d'exécution, d'identifier les difficultés, de les analyser et de prendre des décisions visant l'atteinte des objectifs. Le cadre de référence du suivi-évaluation permet de définir les principaux indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs et des projets issus du PCD.

Comme indiqué dans le PNDES, le mécanisme de suivi et d'évaluation du PCD de la commune urbaine de Banfora devra comprendre une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation. Les autorités communales veilleront à formaliser et à mettre en place ces deux composantes. Elles devront également œuvrer au bon fonctionnement de ces deux composantes afin d'obtenir les résultats escomptés.

Comme tâches, la composante technique de suivi visera à collecter et à analyser des données pour fournir des éléments d'appréciation sur : (i) l'utilisation des ressources dégagées pour l'implémentation des projets du PCD, (ii) les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions et (iii) les objectifs atteints, à travers le contrôle des dépenses, le suivi de l'exécution financière des projets, le suivi de l'exécution technique des projets et le suivi des effets du PCD sur la vie des populations à la base. Quant à la composante technique de l'évaluation, elle s'attachera notamment à : (i) une évaluation environnementale stratégique du PCD, (ii) une évaluation à mi-parcours de mise en œuvre (2020) et (iii) une évaluation finale (2022).

Au total, deux grands groupes d'indicateurs peuvent être retenus pour les deux composantes :

- **Indicateurs de réalisation ou de performance** : il s'agira de mesurer le taux de réalisation physique par domaine d'activités (ce taux peut être calculé sur la base du rapport entre les projets réalisés et les prévisions par domaine d'activités) et le taux de réalisation financière par

domaine d'activités (ce taux peut être calculé sur la base du rapport entre les montants des projets réalisés et les montants prévisionnels par domaine d'activités), etc.

- **Indicateurs d'effets ou d'impact** : ils portent sur les secteurs socio-économiques dans lesquels des changements étaient attendus (il s'agira de mesurer l'amélioration du taux d'accessibilité par équipement socio-collectif en tenant compte de la situation de départ), l'amélioration des conditions environnementales (il s'agira de mesurer le niveau de changement opéré en matière environnementale en comparant la situation de départ par rapport à la situation de fin une fois les actions prévisionnelles, par exemple en assainissement, en hygiène, en renforcement et préservation du couvert végétal, etc.) exécutées. La satisfaction des populations quant à l'amélioration de leur condition de vie devra aussi être cernée à travers la réalisation d'un sondage. Par ailleurs, l'accroissement des ressources financières locales constitue un indicateur d'effet à mesurer. Il s'agira à ce niveau de mesurer en particulier l'accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune (capacité d'investissement) sur la base de l'analyse des documents budgétaires (prévisions et réalisations).

3.8.2. Outils et organes de suivi-évaluation

Les outils présentés ici ne sont pas exhaustifs. Il faut chaque fois choisir ceux qui correspondent au contexte. Néanmoins, les principaux outils qu'on peut utiliser sont :

- Le cadre logique ;
- Le plan de travail annuel ou le tableau de bord ;
- La fiche de suivi du plan de travail annuel (physique et financier) ;
- La grille d'auto-évaluation ;
- La méthode SEPO ;
- L'Observatoire et les Systèmes d'Information Géographique appliqués, etc.

La démarche préconisée pour le suivi-évaluation du PCD s'oriente en priorité sur la participation du conseil municipal, des communautés à la base et des partenaires au développement. Les actions participatives de suivi-évaluation s'exécuteront à un triple niveau selon une périodicité bien définie :

- **pour les projets d'envergure villageoise ou sectorielle** : le processus de suivi-évaluation peut être assuré par les comités de projets au sein des CVD. Un rapport trimestriel sanctionnera cette opération ;

- **pour les projets d'envergure communale** : l'activité de suivi-évaluation sera de la responsabilité de la commission économie et finance du conseil municipal qui s'assurera de produire à la fin de chaque trimestre un rapport bilan des actions programmées et menées ;

- **pour l'ensemble des projets du PCD participatif** : il est préconisé la mise en place d'un comité restreint (mais élargi aux services techniques déconcentrés de l'Etat) pour le suivi-évaluation de l'ensemble des projets définis dans le PCD. Ce comité travaillera sur la base des rapports trimestriels des comités de projets et de la commission économie et finance. Il fournira ainsi des rapports bilans annuels de l'exécution du PCD au conseil municipal. Ce comité aura

également la responsabilité de réaliser *un bilan à mi-parcours du plan après deux (02) ans d'exécution* afin d'en tirer des leçons pour mieux réorienter son contenu, de faire *un bilan final du plan à échéance* afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour mieux guider l'élaboration du prochain PCD.

Par ailleurs, une évaluation externe finale de la mise en œuvre du plan devra être préconisée avec l'appui d'un consultant au bout des cinq ans d'exécution du plan afin de tirer les enseignements pour les prochains plans à élaborer.

En somme, le dispositif de suivi est assuré globalement par le conseil communal, maître d'ouvrage et porteur des actions du PCD. Le suivi permanent de l'exécution du plan peut se faire lors des sessions trimestrielles du conseil municipal à travers la présentation d'un rapport bilan d'exécution du PCD conformément au plan d'actions.

3.8.3- Cadre logique et analyse des risques

3.8.3.1. Le cadre logique

Il décline par axe et objectif stratégique, les indicateurs des effets attendus, l'acteur ou les acteurs responsables, les partenaires techniques et financiers ainsi que la programmation physique et financière étalée sur les cinq années de mise en œuvre du PCD.

Tableau 35 : Cadre logique sectoriel du PCD

Intitulé du référentiel de planification:		Plan Communal de Développement de Banfora (2019-2023)								
Impact escompté :		Améliorer durablement les conditions de vie des populations de la commune urbaine de Banfora à travers le développement des filières de production, des infrastructures de base, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs, la création de revenus et la bonne gouvernance								
Axe stratégique 1 : Promouvoir une croissance économique durable										
Objectif stratégique 1: Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale et artisanale										
Effet attendu 1 : La production agro-sylvo-pastorale et artisanale est augmentée et sa résilience est renforcée										
Domaine	Indicateurs de l'effet	Responsables	Partenaires		Programmation physique					Hypothèses / Risques
					2019	2020	2021	2022	2023	
Agriculture	Nombre de puits maraichers réalisés	Autorités communales Populations	DRAAH PTF		0	1	1	1	1	Adhésion des acteurs Faible mobilisation des ressources
	Ha de Bas-fonds aménagés pour la culture maraîchère				50	100	59,5	50	50	
	Périmètres de cordons pierreux réalisés				0	25	60	50	50	
	Nombre de fosses fumières réhabilitées				50	125	125	125	125	
	Banque de céréales construite				0	0	1	0	0	
	Magasin de stockage construit				0	1	0	1	0	
	Périmètre irrigué aménagé pour la culture maraîchère				0	0	0	1	0	

	Plaine aménagée				0	0	0	1	0	
	Retenue d'eau aménagée				0	1	1	0	1	
	Nombre de boulis réalisés				0	2	1	1	1	
	Nombre de séances de formation en techniques de valorisation de la ressource eau				2	2	2	2	2	
	Tonne de pommes de terre produite				0	5	5	5	5	
	Tonne de souchets produite				0	10	10	10	0	
	Périmètre aménagé avec le système de goutte à goutte				PM	PM	PM	PM	PM	
	Nombre de PAP promus sur les sites aménagés				PM	PM	PM	PM	PM	
Elevage	Nombre de marché à bétail réhabilité	Autorités communales	DRAH PTF		1	0	0	0	0	
	Abattoir réhabilité				0	1	0	0	0	
	Nombre de camions frigorifiques acquis				0	2	1	1	1	
	Abattoir frigorifique construit				0	1	0	1	0	
	Nombre de forages pastoraux réalisés				0	1	0	1	0	
	Km de pistes à bétail aménagés				0	5	5	10	0	

	Nombre d'aires d'abattage réalisés				0	1	0	1	1	
	Fourrière construite				0	0	1	0	0	
	Nombre de parcs de vaccination construits				0	1	1	1	0	
Pêche	Nombre de barrages empoisonnés	Autorités communales	DRAH PTF		0	1	0	1	0	
	Nombre de mares aménagées et ensemencées			0	2	4	3	0		
	Nombre de séances de formation tenu au profit des pêcheurs			0	2	1	1	1		
	Nombre de pirogues et de filets de pêche remis aux pêcheurs			2	2	2	2	2		
	Nombre de coopératives de pêcheurs mis en place			PM	PM	PM	PM	PM		
Sylviculture	Nombre de forêts communales créées	Autorités communales	DREEVCC PTF		0	0	1	1	1	
	Nombre de bois sacrés renforcés			200	200	200	200	200		
	Nombre de forêts villageoises créées			400	400	400	400	400		
	Type d'appui apporté à l'UGGF pour la gestion des forêts et des barrages de Bounouna et de Toumousseni			PM	PM	PM	PM	PM		

	Parc urbain de la forêt de Bounouna				1	1	1	1	1	
	cadre annuel de concertation créée entre les cadres de l'environnement et les autres acteurs au développement				PM	PM	PM	PM	PM	
	Bosquet créée				300	300	300	300	300	
Artisanat	Marché artisanal créée	Autorités communales	DRICA DRCAT PTF		0	0	0	1	0	
	Nombre d'artisans formés et appuyés				0	0	0	0	1	
Objectif stratégique 2 : Appuyer l'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux										
Effet attendu 2 : L'implantation des unités de transformation et de commercialisation des produits locaux est appuyée										
Secteur informel	Fonds de garantie mis en place	Autorités communales	DRICA PTF		PM	PM	PM	PM	PM	Adhésion des acteurs Faible mobilisation des ressources
	Nombre de groupements formés et appuyés				1	1	1	1	1	
Objectif stratégique 3 : Promouvoir les activités touristiques et culturelles										
Effet attendu 3 : Les activités touristiques et culturelles sont promues										
Promotion des activités touristiques	Kms de voies de communication menant aux différents sites touristiques profilés	Autorités communales	DRCAT PTF		PM	PM	PM	PM	PM	
	Nombre de guides touristiques formés				2	2	2	2	2	
	Nombre d'initiatives de développement touristiques de la commune appuyé				0	1	0	0	0	
	Bureau communale du tourisme créé				0	0	1	0	0	

	Nombre de sites touristiques rétrocédés à la commune (Création d'infrastructures marchandes) avec rétrocession à des Particuliers (PPP)				PM	PM	PM	PM	PM	
	Lac de Tengrela aménagé				0	0	1	0	0	
	Nombre de sites concédés				0	2	1	1	1	
	Nombre de sites sécurisés				PM	PM	PM	PM	PM	
	Nombre de campagnes d'écotourisme mené				0	0	0	1	0	
Promotion des activités culturelles	Musée communal créé	Autorités communales	DRCAT PTF Privé		0	0	0	1	0	
	Salle polyvalente de spectacle construite			0	0	1	0	0		
Objectif stratégique 4 : Construire les infrastructures marchandes										
Effet attendu 4 : Les infrastructures marchandes sont construites										
Commerce	Nombre de marchés aménagés	Autorités communales	DRICA DRUH PTF		0	1	2	5	5	
	Nombre de marchés réhabilités			PM	PM	PM	PM	PM		
	Nombre de boutiques de rue construit			0	10	10	10	10		
	Auto-gare finalisé			0	1	0	0	0		
	Marché de volailles construit			0	0	1	0	0		
Objectif stratégique 5 : Appuyer la création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat										
Effet attendu 5 : La création des PME et PMI dans la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de l'artisanat est appuyée										
Appui aux PME et PMI	Nombre d'acteurs de transformation des produits agro-sylvo- pastoraux formés	Autorités communales	DRICA DRI		0	1	1	1	1	

	Nombre de foires gastronomiques organisés		PTF		0	1	1	1	1	
	Nombre de presse karité installé				0	5	5	5	7	
	Nombre de plateformes multifonctionnelles installées				0	5	5	5	7	
Objectif stratégique 6 : Soutenir les efforts de structuration du secteur informel										
Effet attendu 6 : Les efforts de structuration du secteur informel sont soutenus										
Soutien au secteur informel	Nombre de campagnes de sensibilisation (radio) sur le civisme fiscal mené	Autorités communales	DRICA PTF		2	2	2	2	2	
	Nombre de séance de formation sur la gestion des comptes				1	1	1	1	1	
Objectif stratégique 7 : Soutenir l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes										
Effet attendu 7 : L'accès au crédit pour les femmes et les jeunes est soutenu										
Appui aux AGR des jeunes et des femmes	Montant des microcrédits octroyés	Autorités communales	DRICA Fonds existant PTF		PM	PM	PM	PM	PM	
	Nombre de groupements formés sur le start up				2	2	2	2	2	
Objectif stratégique 8 : Poursuivre le désenclavement de la commune										
Effet attendu 4 : Le désenclavement de la commune est poursuivi										
Désenclavement	Km de routes internes et externes bitumées	Autorités communales	DRID SP-PNDES PTF		0	PM	PM	PM	PM	
	Km de pistes aménagés				10	10	10	10	10	
	Km de voies reprofilés				0	PM	0	0	0	

	Rond-point réalisé au carrefour de la savane				0	0	1	0	0	
	Rond-point réalisé au carrefour du CHR avec feu tricolore				0	1	0	0	0	

Axe stratégique 2 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base

Objectif stratégique 1 : Réduire progressivement le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale à 5 km par la construction de nouveaux

Effet attendu 1 : Le rayon d'accès aux Centres de Santé et de Promotion Sociale est progressivement réduit à 5 km par la construction de nouveaux CSPS

Santé	Nombre de CSPS Construit	Autorités communales	DRS PTF		0	0	1	0	0	
	Nombre de CSPS réhabilité et équipé				1	0	0	0	0	
	Dispensaire construit				0	0	1	0	0	
	Dépôt pharmaceutique réhabilité				0	1	0	0	0	
	Nombre de CSPS équipé en matériel médicotechnique et roulant (ambulance)				0	0	0	1	0	
	Nombre de CSPS urbains érigé en CMU				0	0	1	0	0	
	Nombre d'incinérateurs construits dans toutes les formations sanitaires				2	3	4	2	2	
	Nombre de cadre de concertation annuelle entre les Agents de santé et le CM				1	1	1	1	1	

Objectif stratégique 2 : Appuyer la construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle

Effet attendu 2 : La construction des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle est appuyée

Education	Nombre d'écoles créés	Autorités communales	DRENA PTF Privé		2	2	2	2	2	
	Nombre de lycées construit				1	1	1	1	1	
	Nombre de classes construit					20	10	10	10	
	Nombre de centres de formation professionnelle crée							1		
	Nombre d'écoles équipé en bureaux et tables-bancs				1	6	7	2	1	
	Nombre d'écoles doté de forages				5	7	18	9	9	
	Nombre d'écoles doté de latrines				1	4	4	2	2	
	Ecole post-primaire construite					1		1		
	Nombre d'écoles maternelles construites								1	
	Nombre d'écoles dotées d'électrification solaire					2	1	1	1	
	Nombre d'écoles normalisées					2	2	2	2	
	Nombre de CEG érigés en lycées					1		1	1	
	Cantine scolaire construite					1		1		
	Construction de CEG achevé						1			
	Centre de couture réhabilité					x				

	Garderie réhabilitée							1			
	Ecole primaire réhabilité en un bâtiment à niveaux					1					
	Clôture de l'école primaire et de l'OST construit						1				
	Nombre de logements d'enseignants construits						x				
	Nombre de centres de formation professionnelle construit							1			
	Lycée public construit						3				
	Nombre de cadre de concertation des acteurs de l'éducation autour des questions sociétales et de performance scolaire tenu							1			1

Objectif stratégique 3 : Renforcer la couverture en eau potable, l'hygiène et l'assainissement

Effet attendu 3 : La couverture en eau potable en hygiène et assainissement est renforcée

Accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement	Nombre de forages implantés	Autorités communales	DRAAH PTF Privé			3	5	3			
	Nombre d'AEPS (château d'eau) implantés					1	2	1	1		
	Forage solaire réalisé						1	1			
	Nombre de forages réhabilité					2	2	2			
	Nombre de bornes fontaines réalisé					2	2	2	2	2	
	Nombre de bacs à ordures acquis										

	Km de caniveaux réalisés				2		2		2	
	Nombre de latrines familiales et de puisards construit				20	40	20	40	40	
Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable										
Effet attendu 4 : L'utilisation des sources d'énergie renouvelable est promue										
Électrification	Centrale solaire installées (5 MW)	Autorités communales	DRE/SP-PNDES PTF							
	Km de voies éclairées au solaire	Autorités communales	DRAAH/DRE PTF Privé		10	20	20	20	10	
	Nombre de services publics fonctionnant avec l'énergie solaire	Autorités communales	Services PTF Privé							
	Nombre de points de biogaz aménagés	Autorités communales	DRAAH/DRE PTF Privé							
Objectif stratégique 5 : Promouvoir l'éducation environnementale, les sports et les loisirs.										
Effet attendu 5 : L'éducation environnementale, les sports et les loisirs sont promus										
Environnement	Nombre de campagne de sensibilisation mené sur l'éco-citoyenneté					05	05	05		
	Nombre de bosquets réalisés et entretenus				100	100	100	100	100	
	Espace du bois sacré et d'un bosquet délimité				100	100	100	100	100	

	Espaces verts (un jardin de la femme) aménagés				100	100		100		
	Nombre de GGF formé et appuyé				2	4	4	4	4	
	Nombre de pépiniéristes formés et appuyés				2	2	2	2	2	
	Nombre de CVD et des responsables coutumiers sur le code forestier(loi n°003-2011/AN) et sur la gouvernance des ressources environnementales (loi n°006-2013/AN)				2	2	2	2	2	
	Nombre de personnes formées à l'éducation environnementale				2	2	2	2	2	
Sports	Nombre de terrains de sports construits	Autorités communales	DRSL DRID PTF		1	1	1	1	1	
	Nombre de terrains de sports réhabilités					2	1	2	1	
	Stade municipal réhabilité						1			
	Plateau de sports						1	1		
Loisirs	Nombre d'aires de jeux et de récréation crée		DRSL DRUH PTF			2	4	5	4	
	Nombre de maisons de jeunes construit					1	2	1		

	centre d'écoutes pour jeunes réalisé					1				
	CPL réhabilité					1				
	Nombre de maisons des jeunes dynamisées				2	8	8	2	2	

Axe stratégique 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale

Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie

Effet attendu 1 : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de la Mairie sont renforcées

Renforcement des capacités techniques	Nombre de membres de la commission finance formés en passation des marchés publics	Autorités communales	MATD DRENTIC PTF		1			1		
	Nombre de cadres de l'administration municipale formés en planification et suivi évaluation				1			1		
	Nombre de membres du CM formés sur les textes du Code General des Collectivités Territoriales (CGCT) et sur le foncier				1					
	Nombre de conseillers municipaux et de CVD formés					1				
	Nombre d'agents collecteurs formés sur les techniques de recouvrement				1			1		
	Nombre d'équipements informatiques déployés à la Mairie				PM	PM	PM	PM	PM	

Objectif stratégique 2 : Dynamiser les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés										
Effet attendu 2 : Les cadres de concertation communale et avec les services techniques déconcentrés sont dynamisés										
Cadres de concertation opérationnels	Nombre de cadres de concertation avec toutes les compétences tenus	Autorités communales	MATD PTF OSC		2	2	2	2	2	
	Nombre de cadres de concertation annuels tenus				2	2	2	2	2	
	Cadre annuel de concertation entre le CM, les OSC et les syndicats				1			1		
Objectif stratégique 3 : Développer un plan et une stratégie de communication										
Effet attendu 3 : Un plan et une stratégie de communication sont développés										
Communication	Document de plan de communication	Autorités communales	MCRP DRENTIC PTF		1					
	Document de stratégie de communication				1					
	Radio communale installée						1			
	Nombre de campagne d'information mené sur la mise en œuvre du PCD				1					
Objectif stratégique 4 : Promouvoir le civisme, la sécurité et les droits humains										
Effet attendu 4 : Le civisme, la sécurité et les droits humains sont promus										

Gouvernance citoyenne	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur leurs droits et devoirs mené	Autorités communales	MDH OSC		2	2	2	2	2	
	Nombre de campagnes de promotion des droits humains (égalité de chances quel que soit le genre)	Autorités communales	MATD Privé		2	2	2	2	2	
	Bâtiment de 50 places construits pour les détenus					1				
	Cours de solidarité pour les démunis et les enfants en situation difficile construit		MDH OSC				1			
	Centre de transit créé pour le cas des enfants en transit et en situation irrégulière							1	1	
Objectif stratégique 5 : Promouvoir le marketing territorial de la commune										
Effet attendu 5 : Le marketing territorial de la commune est promu										
Attractivité territoriale	Etude de marketing territorial	Autorités communales	DREP DGDT PTF		1					
	Plaquette du marketing territorial		DREP DGDT PTF		1					
	Plan d'adressage de la ville élaboré		DREP MUH DGDT PTF				1			
	Table ronde des bailleurs de fonds organisée		DREP PTF OSC		1					

Source : PCD commune de Banfora - ARCADE/ AXIALE

3.8.3.2. Analyse des risques

Les principaux risques qui pourraient entraver la mise en œuvre du PCD sont de six ordres : (i) le risque lié aux troubles sociopolitiques, (ii) le risque lié à la faible adhésion des acteurs, (iii) le risque de mobilisation des ressources financières, (iv) le risque lié aux aléas climatiques.

➤ **Le risque lié aux troubles sociopolitiques**

Suite aux évènements sociopolitiques que le conseil municipal a vécus (motion de défiance), notamment en 2016 et 2017, et qui ont failli aboutir à la destitution du Maire, le risque existe qu'une mauvaise gestion de cette crise fasse renaître des troubles sociopolitiques.

Pour parer à ce risque, la promotion d'un environnement politique apaisé et l'instauration d'un bon cadre de dialogue et de mécanisme de communication s'avèrent nécessaires.

➤ **Le risque lié à la faible adhésion des acteurs**

En tant que document d'orientation du développement communal à moyen terme, le PCD devra rencontrer l'adhésion de tous les acteurs qui participent au processus de développement de la commune. Certes l'approche de son élaboration a été participative, mais les chances de réussite de sa mise en œuvre des différentes actions tiennent à la capacité et à la volonté de l'ensemble des acteurs à agir de manière concertée et avec plus de synergie, à tous les niveaux.

Pour ce faire, il doit être prévu la mise en place d'un dispositif institutionnel approprié axée sur l'approche participative et inclusive de tous les acteurs.

➤ **Le risque lié à la mobilisation des ressources financières**

La mise en œuvre du PCD prévoit la mobilisation de 6 160 520 220 de francs CFA pour les cinq ans. Cela implique un effort substantiel au niveau des autorités communales, dans un contexte où le niveau de mobilisation des recettes fiscales et budgétaires ordinaires de la commune et du pays est faible. En outre, l'incivisme fiscal constitue un frein au recouvrement efficace des recettes dans la commune dominée par le secteur informel. Ces difficultés de mobilisation des ressources pourraient entraver la réalisation des actions prévues par le PCD.

Pour faire face à ces risques, quatre sources de financement devront être explorées : l'utilisation efficiente des ressources transférées par l'Etat, la mobilisation optimale des ressources propres de la commune, la contribution des structures privées et l'appui des Partenaires techniques et financiers.

➤ **Le risque lié aux changements climatiques et à l'environnement**

Le changement climatique qui se manifeste à l'échelle mondiale par le réchauffement de la terre et les variabilités climatiques constitue une réalité vécue par les populations à la base. La commune urbaine de Banfora n'échappe pas à ce phénomène. Des inondations dans le noyau urbain et dans les villages, à l'issue de fortes précipitations constitue une menace pour les populations. En effet, du fait de la forte dépendance des activités de production (agriculture, élevage, artisanat...) aux précipitations, une non maîtrise des aléas connexes entrainera sans doute une déstabilisation des activités de production et du même coup, une baisse des rendements et des revenus.

Pour faire face au risque lié aux aléas climatiques, il revient aux autorités communales de mettre en œuvre les orientations du programme national d'adaptation aux changements climatiques et les plans de riposte aux catastrophes naturelles. Cela implique de prendre en compte la mobilisation du financement et de renforcer l'adhésion des acteurs à la base aux innovations et aux nouveaux modes de production dans les secteurs les plus vulnérables aux aléas climatiques.

Conclusion générale

Le présent document est le fruit d'une large concertation ayant permis la convergence des préoccupations de développement local en adéquation avec les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces et les orientations des différents référentiels de développement au niveau national et international. Il établit non seulement une photographie de la commune urbaine de Banfora mais surtout, projette dans le temps et dans l'espace communal les investissements devant être opérés au cours des cinq (05) prochaines années.

Désormais, la commune dispose d'un document de planification concertée et partagée qui met en exergue :

- les forces et les faiblesses du développement de la commune ;
- les grandes orientations du développement communal ;
- et les actions à entreprendre pour un développement harmonieux de la commune.

Le PCD ainsi élaboré, dont le coût global de réalisation est estimé à **vingt-deux milliards quatorze millions cinquante-deux mille sept cent cinquante-huit (22 014 052 758) francs CFA**, se positionne désormais dans la commune urbaine de Banfora comme le référentiel des investissements d'ici à l'horizon 2023. La réussite de sa mise en œuvre est conditionnée par le dynamisme du Conseil Municipal, des CVD et l'implication réelle des populations locales et des partenaires techniques et financiers.